

Propriétaires page 2

La CECQ pourrait épargner \$1,000,000 en augmentant le nombre d'élevés pour chacune des classes, selon les propriétaires de Québec.

Québec page 3

La voie ferrée longeant la rive sud de la rivière St-Charles ferait place à un boulevard.

Librairie page 17

Ouverture d'une Librairie nationale à Québec.

Arvida page 20

La cité d'Arvida devra revenir devant le comité des bills privés de l'Assemblée législative avec une nouvelle modification de son projet de loi de modification de sa charte.

A Trois-Rivières

Unanimité au sujet du pont

Par HENRI DUTIL

Le projet de loi du gouvernement concernant la construction d'un pont à Trois-Rivières a été voté en deuxième lecture, hier soir, par 61 à 0, après un court débat.

La principale partie de cette loi a pour but de permettre au gouvernement de garantir un emprunt de \$30,000,000 par la corporation du pont, et de payer les déficits jusqu'au remboursement complet des emprunts nécessaires. Une fois ce remboursement complet, le pont deviendra la propriété du gouvernement et la corporation du pont sera dissoute.

Il n'y eut aucune discussion à ce sujet et le projet de loi sera étudié en comité plénier au cours d'une prochaine séance.

Lévis-Lauzon

Un comité conjoint des affaires?

Le nouveau président de la Chambre de commerce de Lauzon, M. Renald Guay, a précisé lors de son élection que sa première tâche en tant que président de la Chambre de Commerce sera de rallier toutes les forces du mouvement et de développer l'esprit d'équipe nécessaire à la réalisation des projets qu'il envisage.

Me Guay a révélé qu'il a l'intention de former un comité conjoint des affaires communes Lévis-Lauzon, de faire connaître davantage la Chambre de Commerce à la population et le rôle prédominant qu'elle peut jouer avec l'appui des citoyens.

Quant aux membres eux-mêmes, Me Guay a dit qu'il était de son intention de leur confier des attributions qui leur permettraient de prendre un part active à tous les travaux du groupement, de façon à former l'équipe qu'il souhaite voir travailler à l'expansion de la Chambre et par ricochet à l'expansion de la ville de Lauzon.

LA MÉTÉO

Ensoleillé. Min. et max. : 45 et 70. VOIR DETAILS de la météorologie nationale en page 2.

L'ÉVÉNEMENT JOURNAL

96e année — No 27

QUÉBEC, MERCREDI 13 JUIN 1962

PRIX CINQ CENTS

La Société générale de financement du Québec

Un fonds social de \$150,000,000

Par Henri Dutil

Le fonds social autorisé de la Société générale de financement du Québec sera de \$150,000,000 divisé en quinze millions d'actions d'une valeur nominale de dix dollars chacune, dont deux millions et demi d'actions seront à dividende différé, et le ministre des Finances du Québec est autorisé à souscrire, au nom du gouvernement, la somme de cinq millions de dollars en paiement de cinq mille actions à dividende différé de la société. Mais la Société devra, tant que les actions à dividende différé n'auront pas été entièrement souscrites, permettre au gouvernement d'en souscrire jusqu'à concurrence du tiers du nombre d'actions ordinaires déjà attribuées.

C'est la principale partie du bill 50 présentée à la Législature, hier après-midi, par le premier ministre et ministre des Finances, l'hon. Jean Lesage, c.r.p.

C'est une loi d'une importance extrême pour le développement économique de la province de Québec et c'est la première fois qu'une tentative de ce genre est faite par un gouvernement du Québec pour favoriser l'établissement et le développement de nouvelles entreprises, d'entreprises commerciales, de façon à élargir la base de la structure économique de la province de Québec, en accélérant le progrès et contribuant au plein emploi.

M. Lesage a expliqué brièvement le projet de loi au moment de son acceptation en première lecture par l'Assemblée législative. Le premier ministre a dit qu'il avait le projet de cette loi d'amener la population du Québec à participer au développement des entreprises en y plaçant une partie de son épargne.

Les pouvoirs de la Société

La Société générale de financement du Québec a, en particulier, les pouvoirs suivants :

- 1—acquiescer, par souscription ou autrement, des actions, des obligations, ou autres valeurs de toute entreprise;
- 2—de créer et de louer des services techniques d'administration et de recherches pour elle-même et pour d'autres;
- 3—d'acheter des obligations ou des bons du trésor émis par le gouvernement fédéral.

L'augmentation de la taxe sur l'huile Diesel cause des pertes de l'ordre de \$600,000.

(Informations en page 22)

ou garantis par le gouvernement fédéral ou une province, et des obligations de municipalités et commissions scolaires, pourvu qu'elles soient de la province de Québec.

— de revendre les actions, obligations, bons du trésor, ou autres valeurs acquises par la Société, mais non d'en faire commerce.

Le fonds social

Le fonds social — nous l'avons mentionné au début — est constitué de \$150,000,000, divisé en quinze millions d'actions de dix dollars chacune, dont deux millions et demi seront à dividende différé. Le reste sera forme d'actions ordinaires, à moins que la Société n'en mette une partie sous forme d'actions privilégiées, en la manière prévue par la deuxième partie de la loi des compagnies de Québec.

La loi mentionne que la valeur nominale totale des actions privilégiées en cours ne devra jamais dépasser le montant versé sur les actions ordinaires et à dividende différé. Les actions à dividende différé sont réservées au gouvernement de la province de Québec et aucun dividende ne pourra être déclaré ou payé tant que ces actions n'auront pas été converties en actions ordinaires de la Société.

Mais le gouvernement n'aura droit à cette conversion que lorsque le total des bénéfices de la Société, déduction faite de toutes pertes et de tous dividendes payés sur des actions privilégiées, atteindra le quart du total de la somme versée sur les actions ordinaires et de la valeur nominale de tous titres convertibles en actions ordinaires.

Titres nominatifs

Les titres convertibles en actions ordinaires seront nominatifs et ne pourront être détenus que par des particuliers, chacun n'en pouvant posséder pour une valeur nominale totale dépassant \$10,000.

Les Caisses Populaires

La loi permet aux caisses populaires du Québec de souscrire des actions ordinaires de la Société jusqu'à concurrence du quart de son avoir propre.

Les actions ordinaires souscrites par des caisses populaires seront entièrement pendant dix ans à compter de la première émission d'actions ordinaires, et les caisses populaires choisiront le fiduciaire et fixeront les conditions du contrat d'entierement à une assemblée convoquée par les administrateurs de la Société et à laquelle les décisions seront prises à la majorité des actions souscrites par les caisses populaires représentées. Le

fiduciaire exercera le droit de vote sur les actions entières qui seront toutes immatriculées en son nom. L'entierement pourra être prolongé par périodes successives de cinq ans par décision prise à la majorité des actions entières, sur demande des administrateurs de la Société.

Les administrateurs

La loi décreta que les affaires de la Société seront confiées à un conseil composé de douze membres qui doivent résider dans la province de Québec. Ces administrateurs sont les directeurs au sens de la loi des Compagnies de Québec et ils seront nommés en premier lieu par le lieutenant-gouverneur en conseil et restoront en fonctions jusqu'à l'expiration d'un an, suivant la loi des compagnies.

Sous réserve des restrictions qui peuvent être apportées à l'égard des actions privilégiées, chaque actionnaire a droit, pour l'élection des administrateurs, à un vote par action attribué mais chaque vote n'est donné que pour un seul candidat. Les candidats qui obtiendront le plus de votes seront déclarés élus jusqu'à concurrence du nombre à élire.

Gouvernement et caisses populaires

Tant que le gouvernement détient un nombre d'actions à dividende différé non inférieur au tiers du nombre d'actions ordinaires attribuées, le lieutenant-gouverneur en conseil nommera trois administrateurs.

Et tant que les actions ordinaires souscrites par les caisses populaires seront entières, et que le nombre n'en sera pas inférieur au tiers des actions ordinaires attribuées, leur fiduciaire nommera également trois administrateurs.

Le conflit ouvrier de Tracy est réglé

MM. Jean Marchand, président de la Commission royale d'enquête sur l'industrie et le commerce, et Robert Prud'homme, président de la Fédération des travailleurs du Québec, ont déclaré qu'ils ont convenu d'un règlement de conflit ouvrier à Tracy, au Québec.

Le règlement du conflit ouvrier de Tracy, qui a été annoncé par la Commission royale d'enquête sur l'industrie et le commerce, est le résultat d'un accord entre les représentants des travailleurs et les représentants de l'industrie. Le conflit ouvrier de Tracy, qui a duré pendant plusieurs semaines, a été réglé par un accord qui prévoit un règlement de conflit ouvrier à Tracy, au Québec.



APRES AVOIR MIS LE FEU AUX DE MEURES DES AUTRES, les sacres Doukhobors s'amusent, masochiquement sans dire, à ruiner leurs propres maisons. Ici, le petit Nicky Koutnikoff, sept ans, regarde l'oeil atrabilaire la demeure familiale réduite en cendres par sa mère, âgée de 50 ans, qui n'a pas trouvé de mieux à faire que de revêtir le "costume d'Ève", hormis les souliers.

En deuxième lecture

Adoption de la loi des hôpitaux

Par Henri Dutil

Le Dr Laurent Lavoie, député libéral de Montmagny, assistant parlementaire du ministre de la Santé, approuvant hier après-midi le projet de loi du gouvernement concernant les hôpitaux de la province de Québec, a déclaré qu'il est temps que la province de Québec se place au niveau des autres provinces en se dotant d'une loi des hôpitaux.

Le Dr Lavoie a félicité le gouvernement Lesage et le ministre de la Santé, le Dr L.A. Couturier, d'avoir présenté le projet de loi que la Chambre basse discutait à ce moment en deuxième lecture et qui fut accepté unanimement par les députés, par un vote de 63 à 0.

Le Dr Lavoie, citant les conclusions du rapport d'enquête sur l'hôpital Jean-Talon, rappelle que tous les avocats

au dossier ont été unanimes à déplorer l'absence d'une loi des hôpitaux dans la province de Québec et que le juge-arbitre a recommandé lui-même l'adoption de cette loi.

Le député de Montmagny a déclaré que le gouvernement a le devoir de surveiller la dépense des sommes versées aux hôpitaux à même les fonds publics.

Le Dr Lavoie, après avoir cité plusieurs articles du projet de loi relatifs au droit de regard du gouvernement sur l'administration des hôpitaux, déclare qu'il n'y a rien de plus qu'il désire attendre, le

gouvernement a cru bon de présenter cette loi à la Législature.

Le Dr Lavoie affirme que personne n'a l'intention d'ériger la profession médicale comme la laïque entendue le député de Charlevoix, le Dr Arthur Lesieur. Ce n'est pas sérieux. D'ailleurs, cette loi est destinée par un grand nombre de médecins.

Il est temps, dit le député de Montmagny, que la province de Québec se place au même niveau que les autres provinces qui ont déjà la plupart depuis longtemps, une loi des hôpitaux.

La campagne électorale

par Benoit MASSICOTTE

Chaque fois que l'on se penche sur le dossier de la campagne électorale, on se rend compte que les candidats ont beaucoup de travail à faire. Ils doivent aller partout, rencontrer les électeurs, et essayer de leur expliquer leurs programmes.

Mais, au-delà de ces obligations, il y a aussi des moments de détente. Les candidats ont besoin de se reposer, de passer du temps avec leur famille, et de profiter de la campagne.

Il est important que les candidats ne perdent pas de vue ces moments de détente. Ils sont nécessaires pour leur permettre de continuer à travailler avec efficacité pendant toute la durée de la campagne.

Enfin, il est important que les candidats ne perdent pas de vue leur rôle de citoyens. Ils doivent être conscients de leur responsabilité envers les électeurs, et travailler à améliorer la société.

Editorial

Désastreux incendies dans la région métropolitaine

S'il n'est pas facile d'établir exactement les causes de tous les incendies enregistrés depuis quelque temps à Québec et dans la région métropolitaine, et qui représentent des pertes énormes, il y a lieu de se demander si l'on prend les précautions les plus élémentaires pour en réduire le nombre.

Beaucoup d'incendies sont dus à ce que les gens ne font pas nettoyer régulièrement leur fournaux, négligent de débarrasser les caves, greniers ou chambres de débris de tout déchet, de vieux torchons, vieux papiers ou meubles délabrés. On y laisse trop souvent traîner des torchons imbibés de peinture qui peuvent prendre facilement feu au lieu de les jeter immédiatement ou de les placer dans un récipient hermétique en métal.

A l'extérieur de certains édifices, on accumule souvent des boîtes de carton, des papiers ayant déjà servi à emballer des marchandises, dans lesquels des enfants, ignorant les conséquences de leur geste, mettent le feu pour s'amuser. Patrons et surtout contre-maîtres devraient donner des ordres sévères pour que leurs employés mettent en pratique constamment

les règles de protection contre les incendies. Ils devraient leur apprendre que certaines causes de incendies, vapeurs d'essence, nettoyeurs peuvent faire explosion à proximité d'une cigarette ou d'un électricien qui se déplace en mouvement et qui peut laisser échapper la mèche étincelante.

Il y en a qui s'imaginent que lorsqu'ils ont éteint un feu, ils ont assuré contre le feu. Cela n'est pas vrai. Le feu peut se rallumer et les pertes sont énormes par des foyers d'assurances non réglés dans telle ou telle région. On attribue à ces incendies à des courts-circuits qui pourraient probablement être évités si l'on avait recours à un électricien compétent pour procéder à des installations ou réparations électriques que toute personne n'a pas le droit de pouvoir effectuer. Quant aux électriciens qui ont peur de provoquer des incendies, ils devraient être sévèrement punis.

BLOC ÉDITORIAL en page 4

SUR LES QUATRE FRONTS

Un survol de la campagne électorale

en page 5

Plus d'élèves par classe

La CECQ pourrait épargner au moins \$1,000,000 (proprios)

L'Association des propriétaires de Québec croit qu'il serait possible d'épargner \$1,000,000 en augmentant légèrement le nombre des élèves pour chacune des classes dans les écoles de Québec.

Aussi, dans un communiqué, signé par M. Gérard Coulombe, l'Association tient-elle à féliciter le président de la Commission scolaire de Québec, Me Wilbrod Bherer, d'avoir pris une position ferme contre une récente demande des instituteurs qui voulaient réduire le nombre tout en demandant des augmentations de salaires.

Voici, en partie, le texte de la déclaration de l'Association:

"Les journaux du 4 mai dernier rapportaient que le Syndicat des instituteurs et institutrices de Québec avait présenté un mémoire sur les conditions de travail des professeurs de Québec. La principale demande était la diminution

du nombre de périodes de cours par professeur et celle du nombre d'élèves par classe.

"Vous en demandez trop", a répondu le président de la Commission scolaire de Québec, l'Association des Propriétaires de Québec, salue avec plaisir ce geste du président, et lui sait gré pour l'attitude ferme qu'il a prise à cette occasion.

"M. Bherer a rappelé en réponse à ces demandes que le traitement des instituteurs de Québec, visé amélioré de telle sorte qu'on le cite en exemple dans la région et qu'il est supérieur à ceux d'autres secteurs. Poursuivant son argumentation, il a précisé que la proposition des instituteurs augmenterait une dépense supplémentaire au budget de la Commission scolaire de Québec de \$750,000 puisque, dit-il, une heure d'enseignement de moins par professeur représente une augmentation de dépenses de \$274,000 et un élève de moins par classe une autre augmentation de \$277,000.

"On demande toujours des augmentations de salaires et on veut moins travailler. On allons-nous? La source de revenus n'est pas intarissable. Les payeurs de taxes en ont pourtant plein le dos.

"S'il y a lieu de féliciter le président de la Commission scolaire qui a voulu poser un cran d'arrêt aux demandes des instituteurs, on peut se demander s'il ne serait pas urgent d'augmenter quelque peu les normes du nombre d'élèves par professeur.

"Si la diminution d'une heure d'enseignement et d'un élève par professeur représente une dépense de \$250,000, pourquoi la Commission scolaire n'augmenterait-elle pas le nombre d'élèves par professeur? Elle pourrait facilement à ce compte économiser près d'un million de dollars aux payeurs de taxes, enseigner à 21 élèves n'est pas plus fatigant qu'enseigner à 28 élèves. Notre Association est pour les améliorations justifiables, mais qu'on cesse de compter sur la taxe foncière. Qu'on passe à une autre source de revenus que la taxe foncière.

"La Commission scolaire de Québec annonçait dans Le Soleil du 6 juin que 'les élèves de l'extérieur créent un avantage financier de l'ordre de \$200,000'. En vertu d'une nouvelle loi adoptée l'an dernier par le gouvernement provincial, la Commission scolaire de Québec reçoit \$175 du gouvernement pour chacun des 742 élèves étrangers fréquentant le cours secondaire à Québec et \$150 de la Commission scolaire de laquelle dépendent ces élèves.

"Quand notre Association prouvait que la Commission scolaire 'faisait retomber sur les épaules des contribuables québécois, la charge de l'éducation de centaines d'enfants étrangers, cela veut dire aujourd'hui que ces critiques étaient fondées et justifiables. Ces élèves ne payaient que \$120 par année; quand le président savait pertinemment 'qu'il en coûtait plus de \$250 au niveau secondaire par élève' "



S. H. LE MAIRE WILFRID HAMEL a été le premier Québécois à recevoir le papillon de la Fête des Pères vendu par la Ligue Ouvrière Catholique. A l'occasion de cette journée, la LOC offre aux citoyens un "tag-day" dont les profits servent à accumuler des fonds pour l'organisation de camps de vacances pour les familles ouvrières, à St-Gérard-Majella; cette année, la LOC veut fournir à ces

familles du matériel de camping. Nous voyons sur cette photo Mlle Micheline Garneau remettant le papillon à Son Honneur le maire, en présence du responsable des cours d'orientation des foyers de la LOC, M. Marcel Giguère. Ces personnes étaient accompagnées de Mme Jacqueline Deschênes, propagandiste et de M. l'abbé Jean-Marie Bégin, aumônier diocésain de la LOC.

voir l'événement du 4 mars 1960. Cela constituait une injustice aux yeux des contribuables de Québec. 'L'altruisme et la bonne entente' des commissaires d'écoles de Québec assuraient un avantage appréciable aux élèves étrangers aux dépens des contribuables de Québec. C'est une admission que ce sont les contribuables québécois qui payaient la différence.

"Comment le président de la Commission scolaire de Québec peut-il concilier sa déclaration du 6 juin avec celle parue, le 14 octobre 1960 (Le Soleil), où il disait 'que leur présence' (des élèves étrangers) 'ne coûte pas un sou aux contribuables québécois?'"



TORONTO (PC) — Minima et maxima pour la journée d'hier dans les principaux centres du Canada.

	Min.	Max.
Vancouver	54	63
Winnipeg	59	—
Toronto	55	66
Ottawa	50	73
Montréal	54	70
Québec	48	70
Halifax	52	68

MONTREAL (PC) — Prévisions officielles de la météorologie nationale.

Ensoleillé; peu de changement dans les températures; vents légers. Minimum et maximum à Montréal et Ottawa 50 et 75. Québec, Sherbrooke, Ste-Agathe et Trois-Rivières 45 et 70. Chicoutimi et Baie-Comeau 40 et 70. Val d'Or, Rouyn-Noranda et La Tuque 38 et 70. Rivière-du-Loup et Mont-Joli 45 et 65. Gaspé 45 et 60. Sept-Îles 40 et 65.

LE SOLEIL — Lever: 4 h 50 coucher: 20 h 40 — Languueur du jour: 15 h 50

RIVE-SUD
NOUVELLES — LA RÉDACTION, 525-2111 JOURNÉE QUÉBÉCOISE
ANNONCES CLASSÉES — PHARMACIE AUGER, 1 rue Chénier, Québec, 837-4662. J. B. PARE, 227, 91-Joséphine, Québec, 837-2471.
ABONNEMENTS — GASTON TURGEON, 4 rue Hédou, Québec, 837-5936. Bureau de 8 h à 5 h 30, 6 h à 9 h. Samedi 8 h à 12 h.

CONVOICATIONS

12 h 30 p.m. — Réunion du Comité de la Ville de Québec. M. Marcel Lavigne, président. Au siège de la Ville de Québec.
17 h 30 p.m. — Réunion de la Commission de la Ville de Québec. M. Marcel Lavigne, président. Au siège de la Ville de Québec.
8 h p.m. — Ordre canadien des Paroliers. Au siège de l'Ordre canadien des Paroliers.



Dormez tranquille...
LA LAURENTIENNE
COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE
assume vos responsabilités
Siège Social: QUÉBEC, P.Q.

MAISONS NEUVES A VENDRE

STE-FOY, RUE RIGAUD
• Livraison immédiate ou sur demande
• Maisons de 4, 5 ou 7 pièces
• À proximité des centres d'achat
• Murs payés
• Terrassement complet
• Compteur minimum requis
• Hypothèque remboursable en 25 ans
• Garantie de 6 ans
HEURES DE VISITE: 2h à 9h, tous les jours
TEL.: 653-5533



A l'avant plan, la Consul 315 de luxe, 4 portes; à l'arrière plan, la Consul Capri. (Pneus à flancs blancs moyennant supplément.)

La seule compacte dont le caractère sportif ne majore pas le prix!

La Consul possède les traits d'une compacte de luxe, mais son prix est celui d'une compacte économique. Remarquez la magnifique lunette inversée de la Consul 315. Admirez la silhouette surbaissée de la Consul Capri! Essayez ses sièges baquet profonds et larges. Pourvus de bons ressorts, ils maintiennent le corps dans une position des plus confortables.
Installez-vous derrière le volant, et voyez comme le levier de la boîte à quatre vitesses est doux et souple. Vous obtenez des reprises rapides et sûres. À votre choix, le levier peut être placé sous le volant ou au plancher.
Les freins à disques de la Consul sont infatigables. On ne les trouve habituellement que dans les voitures de luxe. Ils se régilent d'eux-mêmes et conservent toujours leur puissance maximum.

Et que dire de l'économie de ces deux Consul. Elles parcourent 35 milles au gallon d'essence et 5000 milles entre chaque vidange d'huile.
Tous ces dispositifs et qualités, et bien d'autres encore, font partie de l'équipement régulier. La Consul coûte jusqu'à \$500.00 de moins que les autres compactes. Faites l'essai de la Consul 315 ou de sa version hors série, la Consul Capri 2 places.
Vous verrez que le concessionnaire Ford Angleterre peut vous accorder une remise intéressante pour votre vieille voiture!
VOYEZ LE CONCESSIONNAIRE FORD-ANGLETERRE



FORD British SALES-SERVICE
CHAMPOUX AUTOMOBILES INC.
Jean-Marie Champoux, président
Distributeur pour Québec, Lévis et le district des voitures: ANGLIA - CONSUL - ZEPHIR - CAMIONS THAMES
473 RUE DORCHESTER-SUD Service spécialisé sur les voitures TEL.: 529-4531

Ford MERCURY
Montcalm Automobiles inc.
"Votre garage de confiance"
901, 1ère AVENUE — QUÉBEC — 529-2131
FORD British SALES-SERVICE

Ford MERCURY
ARTHUR BLAIS AUTOMOBILES INC.
34, rue St-Henri Lévis, P. Q.
ANGLIA - CONSUL - ZEPHIR CAMIONS THAMES
Tel.: 837-5729 837-5109

Verdict de mort accidentelle

Un jury composé de cinq hommes a rendu un verdict de mort accidentelle, hier après-midi, à la suite de l'enquête du coroner sur le naufrage de l'Argenteuil, qui a coulé il y a quelques semaines, en face de Beauport, entraînant la mort de trois personnes.

Après avoir déclaré que selon eux, le bateau était trop chargé lorsque le naufrage est survenu, les jurés ont recommandé que le gouvernement nomme un inspecteur pour surveiller le chargement de ces bateaux.

Les seuls témoins interrogés par le coroner, le docteur Roger Roberge, furent les deux survivants de la tragédie, Mme Normand

Hovington, 22 ans, de Tadoussac, qui avait épousé l'une des victimes il y a quelques mois, et l'un des ingénieurs de l'Argenteuil, Paul-Henri Nicolas, 33 ans, de Tadoussac.

Nicolas a déclaré que le chargement du bateau comprenait des poches d'engrais chimique, de graines de semence, des briques et des tuyaux d'acier. Il a ajouté qu'environ 1 800 poches de ciment avaient également été entassées à l'arrière du pont du bateau, sur une hauteur de 10 ou 11 pieds. D'après lui, il y avait à peu près un pouce d'eau sur le pont, au milieu du bateau. Respondant à une question du jury, le témoin a déclaré que "le bateau était un peu plus chargé que d'habitude".

Mme Hovington, encore sous le coup de l'émotion, a déclaré qu'elle dormait lorsque le bateau a commencé à donner de la bande. "Mon mari est venu me chercher dans la chambre et nous sommes montés sur le dessus de la timonerie, là où se trouvaient les chaloupes de sauvetage". Elle a également ajouté que personne n'avait eu de senteur de sauvetage lors de l'accident. "Je me suis accrochée à un madrier jusqu'à ce que les marins du bateau "Louis G" viennent me chercher" a-t-elle dit.

Néanmoins, le capitaine Jacques Gendron, du Ministère des Transports, d'Ottawa, poursuit actuellement son enquête pour déterminer les causes et les circonstances exactes du naufrage.

La combustion spontanée serait la cause des deux incendies de lundi

La combustion spontanée est la cause des deux incendies qui ont eu lieu, lundi, dans une maison de la rue Cardinal Rouleau et dans un immeuble de quatre étages de la rue St-Joseph-Est. Le capitaine David Plamondon et le lieutenant Benoit Lafrance, du Commissariat des Incendies, en sont venus à cette conclusion, hier, après enquête.

Le feu à la maison de M. (Clement) Shields, 906 Cardinal Rouleau, a éclaté dans le sous-sol, plus précisément dans une pièce de débarras. Le foyer d'incendie a été trouvé dans une boîte en bois contenant des produits liquides et des décorations de Noël. Cette boîte se trouvait sous d'autres boîtes. Le feu s'est communiqué à la cloison.

Nouveau boulevard à Québec?

Par LOUISE POULIOT

Il est de plus en plus probable que la voie ferrée longeant la rive sud de la rivière St-Charles soit remplacée par un boulevard.

La question se pose à nouveau dans les milieux concernés à Québec. Ce projet, soumis en 1948, remet en jeu des intérêts de nature urbanistique qui s'opposent (semble-t-il) à des problèmes d'ordre économique et commercial, notamment ceux du Canadien Pacifique.

Cette société n'est cependant pas la seule à devoir peker l'aspect financier de la question. Advenant l'adoption d'un tel projet, qui consisterait dans l'élimination de la voie actuelle de la C.P. et dans la construction d'un nouveau boulevard parallèle à celle du Canadien National (entrant dans Québec par le nord, soit par Limoilou), la cité aurait également à faire face à de lourds problèmes financiers.

Ces problèmes comportent différents aspects, dont une compensation équitable au Canadien Pacifique, de façon à ce que celle-ci dispose à participer à l'effort de dépollution et d'urbanisme — que l'élimination des traverses à niveau dans ce secteur commercial de la ville et la disparition de la voie ferrée sur le bord de la rivière St-Char-

les représentent — pour toute la ville de Québec.

Lors des pourparlers entrepris à ce sujet vers 1948 et 1953, la société ferroviaire avait adopté une attitude nettement négative.

La Cité de Québec se dit toujours intéressée, cependant, à la réalisation du projet. Pour le mener à bien, elle a nécessairement besoin du concours financier des gouvernements fédéral et provincial.

Interrogées sur la question, des personnes autorisées ont exprimé l'avis qu'une participation tripartite s'impose pour la concrétisation du projet.

La Province pourrait y participer par l'entremise de la Commission d'Aménagement de Québec et de la région;

le gouvernement fédéral pourrait également y contribuer en faisant appel à la Commission des Transports. Cette dernière Commission fournit 80% du coût d'élimination des traverses à niveau. La Cité souhaiterait qu'elle participe au nouveau projet, au même taux.

Si les intérêts concernés en arrivent à une entente, les citoyens de Québec pourraient enfin caresser prochainement, non plus un rêve, mais la réalité d'un magnifique boulevard le long de la rivière St-Charles. Ceci entraînerait la revalorisation de tout un secteur présentement condamné.

Cette amélioration, que préconisait le rapport Gréber et Fiset, publié en 1956, fut mise de l'avant officiellement pour la première fois en 1948, par la Chambre de Commerce

Charlesbourg

Les Frères Maristes quittent la direction de l'École secondaire

Les Frères Maristes abandonneront à la fin du mois la direction de l'École secondaire régionale de Charlesbourg. La raison de leur départ est la même que celle invoquée par d'autres congrégations qui doivent aussi quitter des écoles dans la région cette année: pénurie de sujets.

La Commission scolaire de Charlesbourg a déjà été pressentie de la décision des religieux. Elle en a été très étonnée. Quant à la population, elle n'en sait rien encore. Il est évident que le départ de ces éducateurs suscitera une vive commotion.

Sur un total de trente-cinq professeurs, il n'y avait cette année que sept religieux dont le directeur, le R. Frère Augustin. Les autorités de l'Institut avaient promis à l'équipe professorale religieuse d'accroître ses effectifs. Mais il est devenu évident que, dans

les circonstances, la chose sera impossible pour les années à venir.

Le conseil de l'Institut des Frères Maristes se voit contraint de retirer de l'établissement vingt-cinq jeunes religieux qui seront dirigés vers les études universitaires. Ils prépareront la licence ou le baccalauréat et pédagogique. Cette réduction inattendue complique d'autant la situation des Frères Maristes.

Les Frères Maristes rejoignent à Charlesbourg depuis soixante ans. On s'apprête à célébrer bientôt le jubilé d'argent de l'Annuaire mariste de Charlesbourg. La direction de l'École secondaire régionale est confiée aux Maristes des débuts il y a une dizaine d'années.

La Commission scolaire avait espéré jusqu'à ce que les autorités de l'Institut pou-

raient trouver un moyen de maintenir à Charlesbourg une équipe d'enseignants religieux. Mais la chose s'avère impossible.

"Nous parlons sans doute avec grand regret de Charlesbourg où nous avons trouvé tant de sympathie et de collaboration, dit un membre de l'Institut Charlesbourg, qui possède une population saine et soucieuse de l'avenir de ses enfants". "Nous nous plaignons à la réconciliation. Les enfants eux-mêmes ont une certaine lucidité et nous avons pu travailler à leur éducation avec la plus grande satisfaction".

Ce même religieux, membre de l'équipe professorale cette année, a apprécié aussi avec gratitude la collaboration de l'autorité religieuse de Charlesbourg, comme la sollicitude des membres de la Commission scolaire. Il a loué également l'esprit magnifique de l'équipe professorale laïque.

"Si nous éprouvons des regrets à quitter Charlesbourg", conclut-il, "nous n'en avons pas moins accompli notre tâche de notre mieux".



UN OURS, C'EST ENTENDU, AIME LE MIEL. Mais lorsqu'il s'agit d'un oursin perdu parmi les tulipes du pays des moulins, il s'y vaut... dans le zoo de Québec? presque... Une jeune fille, encore à l'âge d'épancher son affection sur les oursins en peluche après l'avoir fait sur des bouts d'choux en papier mâché, lui a offert du gingembre, mais l'animal retourna vite à ses bulbes en fleurs...

Accusé de fraude: \$47,549

Par Jacques JOBIN

Un complice de la rive sud, M. Henri Guay de Lauzon a été envoyé hier matin, pour subir son procès aux Assises criminelles sous un chef d'accusation de fraude totalisant \$47,549. C'est le juge Gérard Simard, des Sessions de la Paix, qui a présidé l'audience de l'enquête préliminaire et décide que la preuve fournie par Me Anatole Corveau, de la Couronne, est suffisante pour nécessiter un procès devant la Cour du Banc de la Reine.

L'homme devra donc subir son procès aux Assises criminelles débutant le 19 octobre prochain après que son procureur, Me Lawrence Curveson, eût déclaré qu'au stade de l'enquête préliminaire il n'avait aucune défense à présenter ni aucun remède à faire entendre.

Le système employé par Henri Guay consistait à louer des clients que sa profession de comptable lui amenait. En vendant leurs affaires, il déclarait à ses clients pour la plus part des cultivateurs que les obligations qu'ils possédaient n'avaient plus leur pleine valeur. Il se faisait remettre en comptant de ses clients à 95 pour cent de leur valeur. Dans bien des cas, les propriétaires concernés n'entendaient jamais plus parler de leur obligations. Quelques-uns reçurent une certaine somme d'argent, mais celle-ci était généralement inférieure au montant des obligations remises à l'acheteur. Tous les faits ont été prouvés à l'enquête préliminaire par Me Curveson.

Les différentes obligations remontent jusqu'à 1948 alors

que M. Eugène Dutil de Honfleur se voyait fructifier d'une somme de \$28,215. Cinq ans plus tard à St-Lazare dans le même district, M. Samuel Valières a déclaré avoir été lésé de \$12,300 alors que M. Eugène Brochu perdait pour sa part \$10,000. Mlle Thérèse et Eugène Brochu du même district disent avoir été fraudées pour une somme de \$2,185 au cours de la même année. En 1946 et 1957, M. Henri Guay est iniquement accusé d'avoir fraudé M. Georges Côté d'une somme de \$4,849. Toutes les victimes ont identifié l'accusé.

Tentative de meurtre? Le juge Anatole Pettigrew, de la Cour des Sessions de la Paix, a été troublé dans une audition assez brève lors de la comparution d'un jeune homme de 21 ans accusé de tentative de meurtre. Devant le juge, l'individu se préparait à plaider coupable sur le grand banc de son allier au pénitencier, son dossier très chargé ne lui laissant pas d'instant.

Depuis qu'il a déclaré au juge qu'il n'avait pas tenté de tuer son allier, l'accusé a demandé de voir le juge Pettigrew. "C'est pour voir le juge", a-t-il dit. Après une telle déclaration de la part de l'accusé, le juge n'a pas voulu que l'individu plaide coupable. Il a ordonné que son cas soit renvoyé au 30 juin prochain.

Mepris de Cour? C'est un mepris de Cour? s'est écrié le juge Pettigrew quand on lui a amené un homme trouvé au volant d'une automobile malgré que son permis n'était pas valide. Le juge Pettigrew a demandé au juge Pettigrew de voir le juge Pettigrew. "C'est pour voir le juge", a-t-il dit. Après une telle déclaration de la part de l'accusé, le juge n'a pas voulu que l'individu plaide coupable. Il a ordonné que son cas soit renvoyé au 30 juin prochain.

CARETTE AUTOMOBILES LTEE
FERMÉ 15 et 16 JUIN
pour les pièces et service seulement.
CAUSE: Déménagement à son nouveau local
2060 boul. Charest ouest
STE-FOY — QUEBEC 10

RESSORTS D'AUTOMOBILES
VENTE REPARATION ET POSAGE
LEON DROLET & FILS INC.
483 CARON — TEL.: 523-0979
PRÈS DE LA GARE CENTRALE D'AUTOBUS

Plan d'amaigrissement Recette à domicile
Il est facile de perdre rapidement, chez soi, des livres de graisse disgracieuse! Établissez-vous-même ce plan de régime. C'est très facile et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez quatre onces de Concentré Naran. Versez cinq dans une bouteille d'une chopine et ajoutez deux de jus de pamplemousse pour la remplir. Prenez-en deux cuillères à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le plan Naran. Si votre premier achat ne vous montre pas un ton en simple et facile de perdre la graisse superflue et ne vous aide pas à retrouver

FAITS DIVERS
Vol estimé à \$10,000 dans une bijouterie
Un vol estimé à \$10,000 a été rapporté à la police municipale, hier matin. Les cambrioleurs ont pénétré dans la bijouterie Ernest A. Routier, 4 rue Du Fort, et ils ont raffé tout ce qui était en or et une certaine quantité de montres. En captivité sur le toit de l'édifice leur a servi de point d'entrée.

Client d'un hôtel trouvé sans vie
Un cas de recherches doit être tenu à la morgue municipale aujourd'hui, sur le corps de M. Henri Mathurin, 59 ans, de Montmorency. M. Mathurin a été trouvé sans vie dans sa chambre à l'hôtel Beaulieu, hier matin. La mort semble attribuable à des causes naturelles et remonte à quelques jours. Le Dr Georges Foy doit procéder à des tests de toxicologie.

Accident en forêt
Un bûcheron gravement blessé a été transporté par avion jusqu'à l'aéroport de l'ancien-Lortie, hier midi. M. Raoul Litalien, 40 ans, La Rédemption, comté de Malapelite, a reçu un arbre sur le cou, dans la région de Baie-Comeau et il aurait subi la fracture de disques à la colonne vertébrale. L'ambulance Hubert Moisan l'a dirigé vers l'hôpital St-Sacrement.

Raccordement d'égouts Orsainville ira devant la Régie

Par MARCEL SIMARD

Le conseil de la cité de Charlesbourg s'oppose à tout raccordement d'égouts venant d'Orsainville sur la 47ème rue-Est. Cette dernière est requise de procéder à l'enlèvement de tout raccordement déjà fait sans autre avis.

Le contentieux municipal de Charlesbourg a retenu sa décision du 22 mai dernier à la suite d'une résolution émanant d'Orsainville selon laquelle cette dernière s'adresserait à la Régie des Services publics lui demandant de statuer dans le plus bref délai possible le raccordement d'égouts avec Charlesbourg dans cette partie de la 47ème rue Est.

L'échevin Thomas Dorion a déclaré à cet effet que Charlesbourg avait assez de ses problèmes sans être obligé de régler les déboires du voisin. À cet endroit de la 47ème Rue-Est, Charlesbourg éprouve beaucoup de difficulté à faire recevoir ses égouts par la cité de Québec. La cité de Charlesbourg reçoit actuellement des égouts de la ville d'Orsainville et l'entente intervenue entre les deux villes en 1955 n'inclut en aucune sorte le raccordement effectué à la 47ème Rue-Est.

Le problème Le 18 juin 1953, le ministre de la Santé émettait une ordonnance décrétant que "Charlesbourg et Orsainville doivent avoir en commun une partie d'un réseau d'égouts sanitaire".

En 1958, les deux conseils se rencontrèrent pour discuter d'une entente à intervenir entre ces deux municipalités pour le versement des eaux usées de quelques résidences en bordure de la 47ème Rue-Est. La même année un raccordement d'égouts, était effectué par la ville d'Orsainville sur la conduite d'égouts de la ville de Charlesbourg à la 47ème Rue-Est.

Le 18 juin 1953, le ministre de la Santé émettait une ordonnance décrétant que "Charlesbourg et Orsainville doivent avoir en commun une partie d'un réseau d'égouts sanitaire".

Le "Board of Trade" Le "Board of Trade" de Québec a demandé à la cité de Charlesbourg un montant de \$100,000 de représenter la cité de Champlain à Québec lors d'un congrès des Jeunes Chambres d'expression anglaise. Les échevins ont accepté la demande d'ailleurs, mais la ville de Québec n'a pas voulu payer ce montant.

Condoléances Le conseil de ville adressera ses condoléances à la famille Gréber, à l'occasion de la mort récente de l'urbaniste Jacques Gréber, celui-ci qui est décédé en France ces jours derniers, avait participé aux plans de réaménagement du grand Québec.

A L'HOTEL DE VILLE

Par Ernest Fontaine

L'échevin Paul Méthot a fait echo de plusieurs de ses collègues au sujet du projet de loi pour le stationnement de l'Est.

M. Honneur de la Mère et l'échevin Emile Bousquet qui font partie de la Commission de Stationnement, ont décidé que la somme de un dollar pour le stationnement de nuit n'est pas exagérée, vu que le stationnement est gratuit pendant les heures de la journée. Les voitures qui sont la nuit payent par une assurance.

D'autre part, le comité a adopté une résolution de la Commission qui remet à la prochaine administration le projet de stationnement de l'Est.

L'O.C.I.C.

L'Office catholique international du Cinéma et l'Association catholique internationale de la Radiodiffusion et de la Télévision tiendront des journées d'études, à Québec, à la fin du mois.

À cette occasion, les délégués devraient être reçus par la ville et si demandant de plus le paiement d'un tour de ville à bord d'autobus spéciaux.

Cette double demande avait été refusée la semaine dernière par les échevins, principalement parce que la cité ne peut le jour-la. Son Altesse royale la princesse Marie et deux autres personnes qui la ville n'avait pas de fonds destinés à cette fin.

Mais cette semaine, l'O.C.I.C. est revenu à la charge, le comité a refusé la réception pour la même raison, mais par contre accepte un débourso de \$250 pour la visite de Québec par ces 150 délégués de l'étranger.

Revocation de permis

Sur la demande des échevins de l'arrondissement de l'arrondissement de la cité de Québec, le permis accordé à un garage situé sur la 14e Rue, entre le 4e et le 8e Aveugles, a été révoqué. Le propriétaire, M. Paul-Henri Laroche, a été avisé de révoquer le permis de stationnement de son garage et de se faire débarrasser de ce qui se trouve dans des débris de matériaux et de débris de matériaux.

CHARBON de BOIS
specialité
BAR - B - Q
BOISEUR ENR.
1110, St-Armand — Téléphone 411-8787

REPLISSAGE GRATUIT
CARRIÈRE
QUEBEC READY MIX INC.
Tel.: 623-9831

Rassemblez VOS MEILLEURS INSTANTANES

Apprenez comment vous pouvez décrocher jusqu'à **\$1,000** Libre

LE SOLEIL

L'ÉVÉNEMENT JOURNAL

COMMIS DEMANDÉ
AVEC EXPÉRIENCE DANS LA CONFECTION POUR HOMMES
"Un bon salaire pour homme qualifié"

ST-LAWRENCE CLOTHING
51, EST ST-VALENTIN, QUÉBEC — Demandez M. Laroche

COMITÉ CENTRAL
Maurice Lamontagne
QUÉBEC-EST
tél.: 523-8593
524-9994

VOTER LIBÉRAL
C'EST ORIENTER
C'EST REALISER
VOTEZ

JEAN-CHARLES CANTIN
Québec-Sud

Du réalisme
Un programme

LE SOLEIL

L'ÉVÉNEMENT JOURNAL

COMMIS DEMANDÉ
AVEC EXPÉRIENCE DANS LA CONFECTION POUR HOMMES
"Un bon salaire pour homme qualifié"

ST-LAWRENCE CLOTHING
51, EST ST-VALENTIN, QUÉBEC — Demandez M. Laroche

COMITÉ CENTRAL
Maurice Lamontagne
QUÉBEC-EST
tél.: 523-8593
524-9994

bloc éditorial

NOTRE OPINION...

Régime de coalition au Laos

Les trois princes laotiens se sont enfin entendus, certainement au grand soulagement de la plupart des grands nations qui redoutaient de voir le conflit s'étendre. Il semble en effet que ni les Etats-Unis, ni l'U.R.S.S. ne désirent se laisser entraîner dans les rivalités entre factions opposées au Laos. L'attitude de la Chine communiste est cependant moins certaine dans cette affaire; il est plus probable que Pékin envisage de commiser l'ancienne Indochine française.

Voilà pourquoi les Américains, malgré le peu de sympathie qu'ils éprouvaient ces derniers temps pour le régime conservateur du prince Bouam Oum et du général Phoumi, ont dépêché des fusiliers-marins à la frontière de la Thaïlande afin d'empêcher une avance du Pathet Lao, procommuniste. Devant le fait accompli qui existe au Laos, Washington doit aujourd'hui accepter ce qu'il considérait auparavant avec grande inquiétude: un gouvernement laotien dont fait partie la faction procommuniste du Laos, le Pathet Lao.

Le prince Souphanouvong et trois autres procommunistes seront membres de ce gouvernement

de coalition qui comprendra également quatre prooccidentaux, dirigés par le général Phoumi. Nul doute que les relations demeureront difficiles entre ces deux factions opposées. Mais, le neutraliste Souvanna Phouma qui dirigera la coalition disposera des principaux ministères et de sept sièges. Cela sera-t-il suffisant pour maintenir la formule de compromis au Laos?

Le fait que les 300 techniciens militaires américains et les 5.000 soldats du Nord Viet-nam se retirent du Laos peut aider à diminuer la tension. Mais le Pathet Lao, situé aux frontières de la Chine et du Nord Viet-nam (communiste) risque toujours d'être travaillé par l'influence communiste et de reprendre les armes au moindre prétexte.

Après avoir joué le principal rôle dans la réconciliation qui vient de se produire entre factions rivales au Laos, le prince Souvanna Phouma, qui a déjà fait l'expérience d'un gouvernement de coalition en 1957, aura fort à faire pour maintenir l'unité du royaume. Le prince neutraliste veut à tout prix éviter le partage de son pays, comme c'est le cas du Viet-nam. Y réussira-t-il?

Parlementaires en vacances (III)

Les grands sacrifiés

Par Claude TESSIER

— M le ministre, que se font vos vacances ?

Avant de publier les réponses, disons d'abord que les vacances ne sont pas pour tous les ministres.

Il y a d'abord "les grands sacrifiés", les membres du conseil de la Trésorerie qui doivent se réunir toutes les semaines ou deux fois par semaine. Ce sont le premier ministre, les ministres Bernard, Rousseau, Arsenault, Marler, et quelques autres.

Les titulaires des portefeuilles de la Voie, des Travaux publics, des Richesses naturelles et des Forêts, sont très occupés en été en raison de la nature même des travaux en réaction. Il est difficile pour eux de s'absenter longtemps. Voyons de plus près :

Le ministre des Terres et Forêts passera une partie du mois de juillet à sa résidence d'été de Bonaventure, sur les bords de la Baie des Chaleurs ou à la pratique "l'art des grand-père".

C'est là qu'il recueille ses enfants et petits-enfants qui s'amuseront de la présence sur le terrain, des chevaux et des faisans du ministre.

Bon nageur, M. Arsenault aime la pêche en haute mer. Le ministre des Forêts aime aussi cultiver les arbustes. Voilà qui est seyant !

Il reçoit beaucoup d'invités au cours de l'été, des

gens qui font le tour de la Gaspésie et qui s'arrêtent chez l'honorable ministre.

Chaque semaine toutefois, M. Arsenault viendra dans la Vieille Capitale pour suivre les activités de son ministère. A la fin de juillet, il se rendra sur la côte orientale de la Baie James et de la Baie d'Hudson. Il dirigera une mission officielle en tournée à Rupert House, à East House, à East Main et à Fort George.

Au cours de l'automne, le ministre des Terres et Forêts du Québec se rendra en Suède et en Norvège. Il s'agit d'un voyage d'informations dans les villages forestiers des pays scandinaves, qu'il projette d'adapter au Québec.

Comme l'an dernier, le ministre de la Santé visitera un grand nombre d'hôpitaux dans la province.

Le Dr Alphonse Couturier est connu comme un bon pêcheur de truite et de saumon. Il a un chalet au Portage, près de Rivière-du-Loup.

Le ministre du Bien-Être et de la Famille passera ses vacances au chalet familial, sur les bords du lac Memphrémagog.

"Faire bien être tranquille et jardiner autour de la maison", dit M. Emile Lafrenay.

(Demain : un ministre touriste)

Jacques Flynn

RADIO-CANADA A PREVU UN MONTANT POUR UN POSTE DE TV A QUEBEC

Rien ne justifie les citoyens de Québec de désespérer d'avoir un poste de télévision de Radio-Canada en dépit des intentions qu'on essaie d'attribuer au gouvernement, a dit hier midi l'honorable Jacques Flynn, ministre fédéral des Mines et des Relevés techniques.

Me Flynn a voulu faire une mise au point à la suite des commentaires soulevés par la démission de deux membres du bureau des Gouverneurs.

Il rappelle que le budget de Radio-Canada a déjà prévu un montant pour ce poste et que le ministre des Finances (l'honorable G.C. Nowlan), a déjà dit que "Québec était justifié de demander un poste de Radio-Canada".

Le ministre des Mines a ajouté que le Bureau des Gouverneurs de Radio-Canada a été créé par une loi spéciale qui a été approuvée. Le BGR œuvre indépendamment du gouvernement et le gouvernement n'a pas l'intention d'intervenir dans son travail à court terme.

Le BGR détermine la politique générale en matière de radio et télévision au pays. Il fait ses recommandations au gouvernement qui peut les accepter, mais qui n'intervient pas dans le travail des gouverneurs.

Le 12 juin, a dit Me Flynn, le BGR a présenté la décision, sous le patronage de ce dernier, la demande de permis de radiodiffusion privée de Québec et d'attribuer la décision.

sur la demande de Radio-Canada. L'entreprise privée avait fait la demande la première au BGR et c'est Radio-Canada qui a demandé d'attendre. On peut alors en déduire que la demande de Radio-Canada n'était pas complète et que les gouverneurs sont justifiés de vouloir étudier différents aspects de la question, comme la programmation et aussi l'achat du poste local.

Les deux gouverneurs MM. Hudon et Forsey devaient annoncer leur démission en même temps que le BGR annonçait sa décision. Ils l'ont fait le 6 alors que les gouverneurs n'ont publié la décision du 12 juin que le 11. La démission est donc motivée plus par le délai à accorder le permis à Radio-Canada que par le refus.

La décision de continuer à étudier la demande de Radio-Canada peut être interprétée comme favorable au poste de Québec, a dit Me Flynn, qui a toutefois déclaré d'exprimer son opinion personnelle. On peut bien désirer ce que l'on pense, a-t-il ajouté, mais en tant que ministre, il doit se contenir de voter uniquement aux faits et respecter le secret du cabinet. Si les étudiants peuvent se permettre toutes sortes de déclarations, il n'est pas raisonnable de s'attendre à ce que le ministre ne le fasse pas.

ET CELLES DES AUTRES :

Vaste programme des libéraux

Les libéraux, quoi qu'en disent leurs adversaires, ont un vaste programme de planification économique dont l'application règlera les causes mêmes du chômage, dit le "Toronto Daily Star".

Il projettent, entre autres choses, de mettre sur pied un ministère de l'expansion municipale et d'établir un fonds de prêts municipaux afin de coordonner et de financer à bon compte les projets de travaux publics sur le plan local.

Diefenbaker mérite un nouveau mandat

Les réalisations et les promesses de M. Diefenbaker de-

vaient être des raisons déterminantes pour retourner son parti au pouvoir, dit le "Telegram" de Toronto.

Les libéraux n'ont pas été au fort de la bataille durant les difficiles années qui viennent de s'écouler. Quant aux autres partis, ils n'ont pas assez d'expérience pour concevoir et mettre en pratique des programmes d'action acceptables dans l'immédiat de notre pays.

Aide aux Chinois de Vancouver

La décision de faire parvenir pour \$500.000 de nourriture aux réfugiés de Hong-Kong a été annoncée dans le dessin formel d'aider Douglas Jung à Vancouver-Centre, où le vote

chinois est considérable, dit le "Sun".

Le gouvernement, qui a toujours agi avec une arrière-pensée, aura dû accepter son assistance aux réfugiés chinois ou admettre au Canada plus que cent de leurs familles, mais il a fait un compromis entre le désir des électeurs de Vancouver-Centre et son opposition officielle à l'immigration jaune.

Votons pour le meilleur homme

"Le Devoir" s'élève contre la tendance à "voter pour le parti", parce que la discipline qui oblige le député à se faire la voix de son groupement politique à la Chambre des Communes est une "barbare rigidité".

L'argument du "meilleur homme" prend plus de valeur quand aucun des partis en présence ne donne satisfaction et lorsque au surplus le futur député représentera une minorité: on nous juge à Ottawa selon les représentants que nous y déléguons.

Collision entre un autobus et un train

JAIPUR, Inde (Reuters) — Vingt-cinq personnes ont été tuées et 23 autres blessées au cours d'une collision entre un autobus et un train à un passage à niveau situé à Jaipur, ville du nord de l'Inde.

Dix-huit personnes sont mortes sur les lieux de l'accident et sept autres sont décédées à l'hôpital. Sur les 23 blessés, six sont dans un état grave.

Deux grandes coopératives agricoles fusionnent leurs services laitiers

Les coopératives agricoles de Granby et de Plessisville, les deux plus importantes du genre au Québec, viennent de réaliser la fusion de leurs services d'industrie laitière. A la suite de cette entente, laquelle la Coopérative de Granby assurait jusqu'à présent, est devenue la Coopérative de Plessisville et de Granby, qui assurera l'industrie laitière de ces deux régions.

Il s'agit de la Coopérative de Granby et de ses services coopératifs laitiers, rassemblés par un décret du 28 mai 1962, qui a fusionné les services laitiers de la Coopérative de Plessisville et de Granby, qui assurait jusqu'à présent l'industrie laitière de ces deux régions.

Conseils sur le logement

— Les honoraires d'un architecte sont-ils à la portée de la majorité des propriétaires de maison modestes ?

— Oui, comme dans toute la mesure possible, il faut se méfier des honoraires. En vertu du même principe, vous pourriez dire que les honoraires d'un médecin ou d'un dentiste sont trop élevés, toutefois, il est difficile de nous soucier de nous en passer. L'important est de ne pas se laisser aller à des dépenses excessives. C'est à la fois le médecin et l'expert qui ont valeur. Beaucoup de propriétaires-occupants qui hésitent à payer les honoraires d'un architecte ont eu à regretter de ne pas avoir eu un bon conseil.

— Les honoraires d'un architecte sont-ils à la portée de la majorité des propriétaires de maison modestes ?

— Oui, comme dans toute la mesure possible, il faut se méfier des honoraires. En vertu du même principe, vous pourriez dire que les honoraires d'un médecin ou d'un dentiste sont trop élevés, toutefois, il est difficile de nous soucier de nous en passer. L'important est de ne pas se laisser aller à des dépenses excessives. C'est à la fois le médecin et l'expert qui ont valeur. Beaucoup de propriétaires-occupants qui hésitent à payer les honoraires d'un architecte ont eu à regretter de ne pas avoir eu un bon conseil.

Document russe de protestation

NATIONALES. PAR — A la nouvelle de l'ESSN, les Nations unies ont fait circuler hier comme document officiel la résolution du gouvernement soviétique protestant contre le procès anti-soviétique d'experts japonais en haute altitude dans le Pacifique.

Billet du matin

Les petuneuses

Un des signes les plus évidents de l'émancipation féminine, depuis vingt ans, est l'usage moderne de la cigarette chez la femme. Nombre d'entre elles fument de 30 à 40 cigarettes par jour, comme de vieux briscards !

Il est bien connu que l'usage du tabac enlevé à nos compagnes une partie de leur féminité et aussi, dit-on, tend à les rendre frigides !

La cigarette, à mon avis, dépersonnalise la femme, la rend moins attrayante.

Arrêtez-vous à regarder une femme fumer. Vous la verrez extrêmement nerveuse, instable, irritable... Le megot aux lèvres sied mal à une jolie femme, fut-elle mondaine, c'est-à-dire faisant preuve d'assurance et de désinvolture.

L'homme laisse généralement pendre un long bout de cendre de sa cigarette, tandis que la femme, elle, la fait tomber sans cesse du doigt, d'un geste saccadé. Cette façon de procéder se remarque surtout chez la femme qui fume en public, dans un grill, un bar ou un restaurant.

A vrai dire, cette nerveuse congenitale qu'est la femme ne devrait pas user de tabac. Antidote : l'amour, qui lui calme les nerfs...

C'est être bien sévère pour les fumeuses, direz-vous, quand on sait que la romancière George Sand fumait déjà le havane dans les salons littéraires... au grand scandale des dames de la haute société de son temps. Car, sous Napoléon III, il n'y avait guère que les devorées de saffichet avec l'herbe à Nicot !

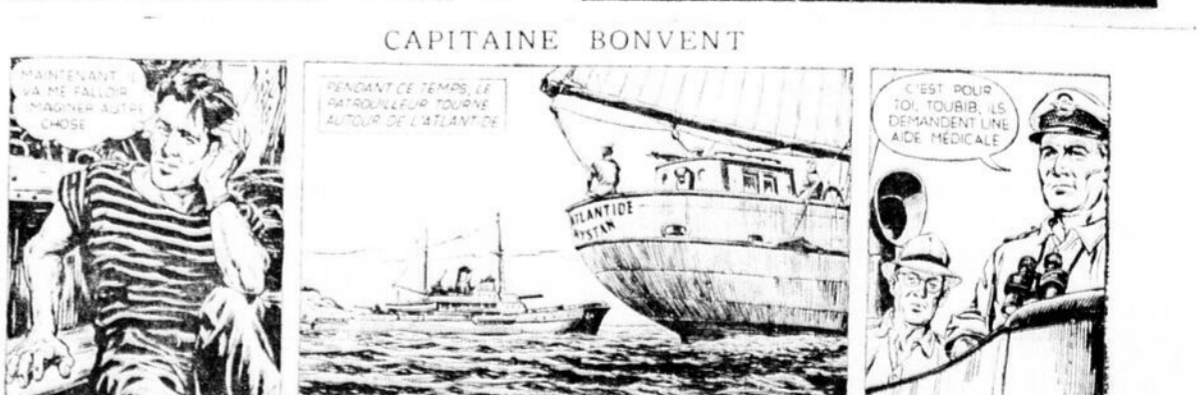
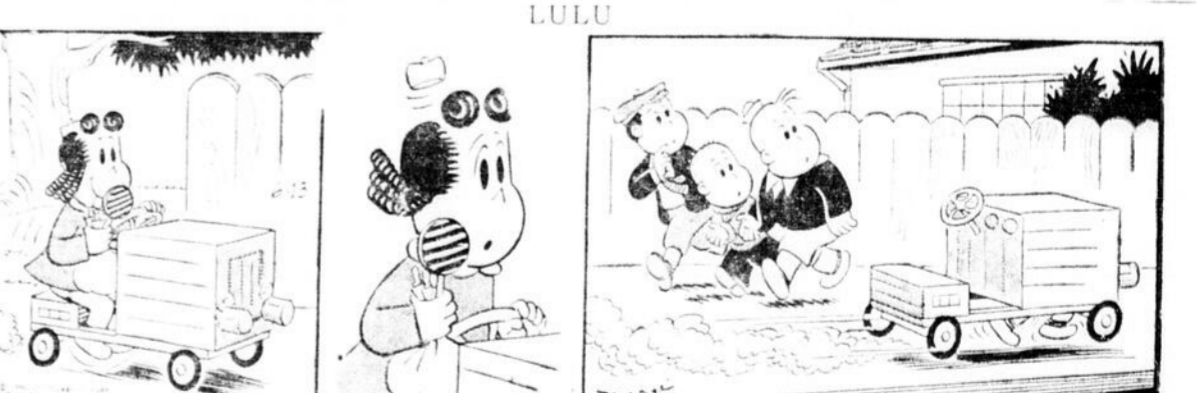
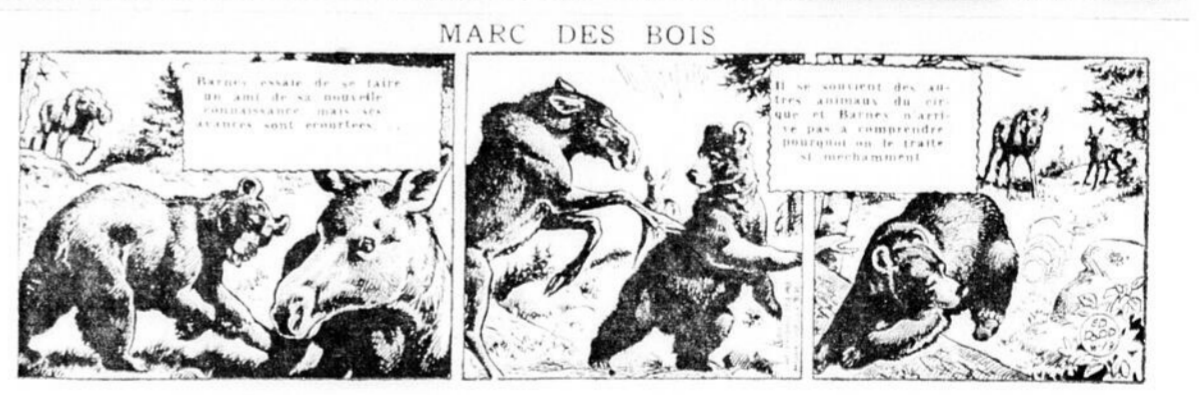
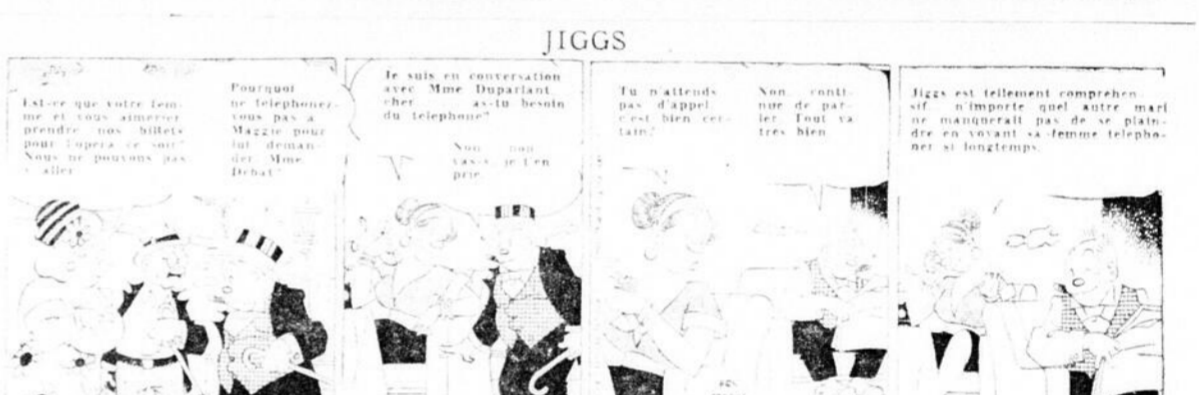
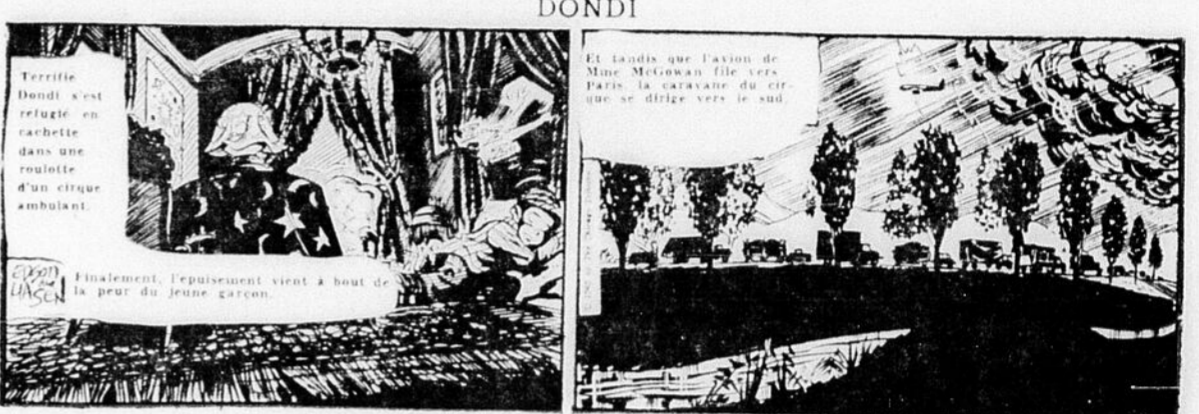
Qui le croirait ? La belle et troublante Juliette Greco fume la pipe depuis l'âge de... 17 ans ! Une habitude prise dans les caves de Saint-Germain-des-Près, sans doute ?

Il y a encore trente ans, les vieilles femmes priaient... Ce qui, paraît-il, est excellent pour aérer le cerveau, garder sa lucidité.

J'ai même connu, dans ma jeunesse, une blanchisseuse qui chiquait... Les priseuses et priseuses sont devenus rares, de nos jours.

Il n'y a guère que les Suédois qui aient conservé la coutume de prendre une prise...

Raymond BRANÇON



SUR LES QUATRE FRONTS

Survol de la campagne électorale

Quelque 100.000 électeurs canadiens se sont rendus aux bureaux de vote anticipés samedi et lundi derniers. Mais le résultat du scrutin ne sera connu que deux heures après la fermeture officielle des bureaux de scrutin ordinaires le 18 juin.

Il y avait cette année 1.859 bureaux de vote anticipés dans 262 comtés, avec un nombre record d'électeurs.

La loi sur les élections stipule que le scrutin ne doit être dépeillé qu'à partir de 9 h. p.m. heure locale, le jour de l'élection, soit deux heures après la fermeture des bureaux de vote ordinaires.

Bien que les scrutateurs de neuf bureaux de scrutin, dans huit comtés, ont déjà dépeillé le scrutin, la loi sur les élections défend la publication de ces résultats. Des scrutateurs ont été destitués pour avoir enfreint les dispositions de la loi à cet égard.

Le directeur général des élections, M. Nelson Castonguay, a évalué à environ 100.000 le nombre des votes anticipés, d'après la tendance qu'ont établi des sondages locaux dans vingt comtés du pays.

NOMBRE ACCRU

On attribue à la modification apportée en 1956 à la loi sur les élections la hausse ainsi enregistrée. Cette modification permet à tous les citoyens qui prévoient être absents de leur domicile le jour des élections d'exercer leur droit de suffrage dans les bureaux de vote anticipés, les neuvième et septième jours avant le jour des élections.

Autefois, les représentants commerciaux, les employés des transports, les membres de la Gendarmerie Royale et de la milice étaient seuls à jouir de ce privilège.

M. Castonguay a fait savoir que la plus grande partie des votes anticipés a été exprimée dans les régions urbaines.

Un relevé de la Presse Canadienne indique une légère augmentation du nombre des votes anticipés au Nouveau-Brunswick et à l'Île-du-Prince-Édouard. Dans Montréal-St-Antoine-Westmount 1.000 électeurs sur 37.000 ont voté par anticipation, dans Montréal-St-Denis 200 sur 35.000 électeurs et dans Montréal-Jacques-Cartier-LaSalle 1.400 sur 82.000 électeurs.

Le parti Conservateur

Les attaques de M. Diefenbaker ont soudainement sorti de l'ombre six membres du parti libéral qui combattent ardemment le premier ministre au cours de la présente campagne électorale.

Il s'agit de six de ses sous-secrétaires du fonctionnaire et du milieu des affaires ou ils occupent des postes relativement obscurs qui ont rendu l'équipe de M. Pearson.

M. Pearson fut son premier ministre le 18 juin, il accédera à des postes importants dans l'équipe conservateur libéral. Ce sont MM. Mitchell Sharp et Toronto, ancien sous-ministre du Commerce sous feu C.D. Howe, Walter Gordon, économiste torontois; Maurice Lamontagne, économiste de Québec; C. M. Drury, ancien sous-ministre de la Défense; Tom Kent, ancien directeur de la "Winnipeg Free Press"; et John R. Nicholson, sous-secrétaire du ravitaillement durant la guerre.

Tous à l'exception de M. Kent, sont candidats aux élections: M. Sharp dans Toronto-Eglinton; M. Gordon dans Toronto-Davenport; M. Lamontagne dans Québec-Est; M. Drury dans St-Antoine-Westmount à Montréal; et M. Nicholson dans Vancouver-Centre.

"BUREAUCRATES"

Au cours de la campagne, M. Diefenbaker a qualifié ces hommes de "vieille bande de bureaucrates ayant rabonné le Parlement durant la guerre" quand les libéraux étaient au pouvoir.

M. Pearson et ses adjoints ont riposté à l'attaque et dément l'accusation. Ils ont souligné, par exemple, que M. Kent n'a jamais été fonctionnaire.

Le premier ministre les a qualifiés de "socialistes, totalitaires, rêveurs et d'économistes aux idées irréalisables".

M. Sharp a occupé un poste important au ministère des Finances en 1942 et au Commerce où il est devenu sous-ministre. Plus tard, M. Gordon, après avoir occupé un poste à la Banque du Canada, a été nommé président de la commission royale d'enquête sur les perspectives économiques du Canada en 1957. M. Lamontagne, qui a d'abord été professeur à l'Université Laval, est devenu sous-ministre du Nord Canadien et des Ressources nationales en 1954 et ensuite conseiller économique auprès du Conseil privé et du premier ministre.

M. Drury a fait la guerre où il est revenu brigadier. Il fut au service du ministère des Affaires extérieures, puis sous-ministre du Nord Canadien et des Ressources nationales pendant 6 ans et demi.

M. Kent, né en Angleterre, fut directeur adjoint du "London Economist" et fut au Canada en 1954 occupant le poste de directeur de la "Winnipeg Free Press". Il a rejoint le parti libéral en 1961.

M. Nicholson a été sous-secrétaire au ravitaillement durant la guerre, puis est passé au service de la "Polymers Corporation", société d'État fabriquant du caoutchouc synthétique.

Le parti Libéral

Devant plusieurs milliers de partisans, le chef national du parti libéral, Lester B. Pearson, a exhorté hier soir le peuple du gouvernement Diefenbaker, affirmant qu'il avait espoir de la bonne loi du peuple canadien.

C'était hier d'un rassemblement d'importance organisée au Palais du Commerce où avait assisté 3.500 chaises et près de 1.500 personnes étaient debout à l'arrière, tandis que près d'un millier de Montréalais écoutaient le discours aux abords de la salle d'exposition grâce aux haut-parleurs disposés là pour la circonstance.

La réunion politique libérale, qui avait été précédée d'un défilé bruyant dans les rues du quartier, prenait place 24 heures après que le premier ministre et chef conservateur eut attiré une foule similaire dans l'immense salle d'exercice militaire de la rue Craig.

Faisant appel aux thèmes du chômage, le chef libéral, qui s'est largement exprimé en français et en anglais, a soutenu la candidature d'hommes politiques libéraux qui représenteraient les suffrages dans la région montréalaise lundi prochain.

CHOMAGE ET DOLLAR

Plus tôt dans la journée, M. Pearson s'était rendu dans différentes localités de la banlieue, parlant de chômage, du dollar et de l'égalité de droits des deux nations canadiennes.

A St-Lin, patrie de Sir Wilfrid Laurier, M. Pearson devait rendre hommage à son illustre prédécesseur en rappelant que "Laurier avait compris, avant d'entrer au Parlement du Canada, que dans notre pays, il ne peut y avoir de gouvernement démocratique vrai, si celui-ci ne représente pas effectivement et pleinement l'association égale des Canadiens de langue anglaise et des Canadiens d'expression française".

Bertrand veut une régie des hôpitaux

Par Henri Dutil

M. Jean-Jacques Bertrand, député de Missisquoi (UN), a demandé hier, l'institution d'une régie des hôpitaux pour réglementer les services hospitaliers, au lieu de procéder par le bill 44 que l'Assemblée législative a commencé d'étudier hier après-midi, en deuxième lecture.

Avec une régie, a dit M. Bertrand, le gouvernement ne brimerait pas l'entreprise privée et n'instaurerait pas une bureaucratie détestable, laissant ainsi plus de liberté aux institutions mises en cause.

Le député de Missisquoi a reproché au gouvernement de faire des enquêtes publiques quand il s'agit de l'Union Nationale et des enquêtes discrètes quand le gouvernement lui-même est en cause.

M. Jean Lesage a rétorqué, à ce moment, que les enquêtes publiques servent toujours les enquêtes discrètes et que les premières ne sont jamais entreprises sans une recherche préalable. Dans le cas des hôpitaux, a ajouté M. Lesage, les enquêtes publiques ont été précédées d'une enquête par l'auditeur général de la province de Québec.

M. Bertrand a repris son argumentation en rappelant au premier ministre que l'affaire Scialabini a encouru le contraire puisque malgré la déposition des documents en Chambre, le gouvernement a décidé de procéder par une enquête privée au lieu d'une enquête publique des témoins.

M. Lesage a répondu qu'il venait d'abandonner les avances du député de Compton (M. Claude Gosselin) qui reproche à son tour au premier ministre de procéder par une enquête publique.

M. Bertrand a déclaré que les intérêts nationaux et locaux de son district justifiaient le gouvernement pour décider des mesures à prendre et il a exprimé l'espoir que les intéressés voudraient nommer au comité des jurés publics, mardi prochain, le 19 juin, donner leur opinion sur le projet de loi du gouvernement.

M. Bertrand a déclaré que les intérêts nationaux et locaux de son district justifiaient le gouvernement pour décider des mesures à prendre et il a exprimé l'espoir que les intéressés voudraient nommer au comité des jurés publics, mardi prochain, le 19 juin, donner leur opinion sur le projet de loi du gouvernement.

M. Bertrand a déclaré que les intérêts nationaux et locaux de son district justifiaient le gouvernement pour décider des mesures à prendre et il a exprimé l'espoir que les intéressés voudraient nommer au comité des jurés publics, mardi prochain, le 19 juin, donner leur opinion sur le projet de loi du gouvernement.

M. Bertrand a déclaré que les intérêts nationaux et locaux de son district justifiaient le gouvernement pour décider des mesures à prendre et il a exprimé l'espoir que les intéressés voudraient nommer au comité des jurés publics, mardi prochain, le 19 juin, donner leur opinion sur le projet de loi du gouvernement.

Le Japon se souvient des bombes nucléaires

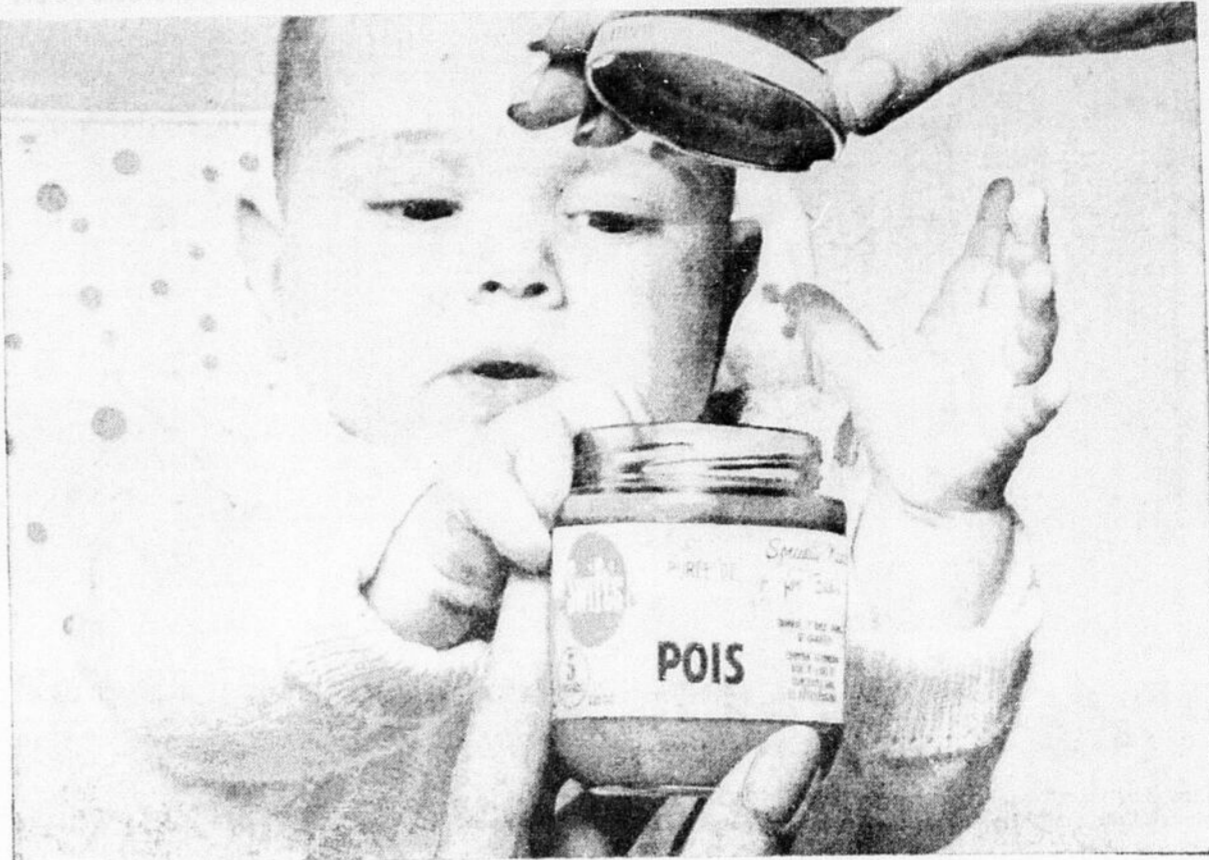
TOKYO (Reuter) - Le gouvernement japonais a fait savoir la semaine dernière qu'il enverra un vaisseau le 15 juillet dans la zone de danger du Pacifique pour y mesurer la radio-activité provenant de la présente série d'expériences nucléaires américaines.

Un porte-parole gouvernemental a précisé qu'un navire du

Conseil des pêcheries, ayant à son bord cinq savants, sillonnera pendant 16 jours la zone dangereuse pour y poursuivre des recherches sur la radio-activité.

En outre, une vingtaine de bateaux de pêche seront chargés de recueillir le plus de renseignements possibles sur la radio-activité.

NOUVEAUX aliments en pots de verre pour bébés... couvercle dévissable pratique



Exclusif à Swift: les meilleurs fruits et légumes pour bébés... et une nouvelle façon commode de les servir et de les conserver

La compagnie Swift, déjà célèbre par ses Viandes pour bébés, présente maintenant des fruits et légumes soigneusement triés, préparés par des spécialistes de façon à leur conserver toutes les propriétés nutritives nécessaires à la croissance de votre bébé. Les nouveaux pots sont en verre extra-pur; ils ne s'ébrèchent pas, et vous les réchauffez sans danger sans une casserole. Vous dévissez un peu le couvercle, vous faites réchauffer, et vous faites manger bébé à même le pot. Pour le repas suivant, remplacez le couvercle et gardez ce qui reste dans le réfrigérateur. Seul Swift fait les meilleurs aliments pour bébés... et les conserve ainsi!



Il y a plus de 60 variétés délicieuses d'Aliments Swift pour bébés—Deux formes au choix: purée ou semi-solide

CREDITISTES, vos chefs vous trompent!

Messieurs THOMPSON et CAQUETTE ont l'appui, dans cette élection, des premiers ministres Manning, de l'Alberta et Bennett de la Colombie-Britannique.

ALBERTA

Voici le traitement infligé aux canadiens français par le gouvernement du Credit Social de M. Manning :

1) Le gouvernement Credit Social de Manning a voté unanimement en 1947 contre l'établissement d'un poste de radio français à Edmonton.

C'est malgré le Credit Social que le poste français CHFA a été établi à Edmonton grâce aux sacrifices de nos frères d'Alberta et la souscription des canadiens français de la Province de Québec.

2) Au mois d'avril 1962, les professeurs de l'Université d'Alberta ont demandé au gouvernement Manning les moyens d'améliorer l'enseignement du français, en assurant la formation de professeurs de langue française.

Le gouvernement du Credit Social a refusé catégoriquement son aide.

COLOMBIE - BRITANNIQUE

Le nom de Maillardville évoque dans le cœur des Québécois le souvenir douloureux de leurs frères de la Colombie-Britannique qui avaient à faire face à la fermeture des écoles catholiques canadiennes françaises.

En fait, plusieurs écoles ont dû fermer leurs portes.

Ainsi donc, sous le gouvernement creditiste de Bennett, nos frères se voient menacés dans leur langue et dans leur foi.

C'EST ÇA LE TRISTE SORT DE NOS FRÈRES DE L'OUEST, AVEC LA COMPLICITÉ DES THOMPSON ET DES CAQUETTE !

UN CANADIEN FRANÇAIS QUI A DU COEUR N'A PAS LE DROIT DE SE LAISSER PRENDRE AUX PROMESSES DE CES FAUX PROPHETES QUI, EUX, N'ONT RIEN A PERDRE!

Pour Bien Dormir... Et Vous Reveiller Dispos



prenez **SOMINEX**
Contient un mélange spécial d'ingrédients qui aide à trouver un sommeil reposant et réparateur

Si vous passez trop souvent des nuits blanches, voici une nouvelle qui vous fera plaisir! On a enfin mis au point un somnifère qui permet de dormir profondément toute la nuit: c'est Sominex.

Pris au coucher, Sominex calme la nervosité et procure un sommeil naturel et reposant. Vous vous réveillez le matin frais et dispos... plein d'entrain... prêt à faire face à une journée de travail ou de plaisir. Ne passez plus de nuits blanches. Achetez Sominex dès aujourd'hui chez votre pharmacien. Combattez l'insomnie avec Sominex.



Le coton est roi de la mode estivale



Pour les réceptions, une robe toute spéciale en coton à joli motif imprimé. La robe sans manches avec sa jupe à triple volant, est pratique autant que jolie car elle est d'entretien facile.

MONTREAL (PC) — Le Canada est à l'avant-garde dans la confection de nouveaux tissus. On pouvait s'en rendre compte lors d'une récente présentation en avant-première des ravissantes collections du printemps et de l'été 1962.

Lélan vers l'extravagance dans les couleurs à la mode, est freiné pour faire place à une modération notoire dans les teintes subtiles des tissus de coton imprimés et unis, lesquels sont mis en valeur dans des modèles pour dames et enfants et aussi pour les messieurs.

Ce défilé de mode présente à Montréal par des fabricants de tissus canadiens, affichant un grand nombre de couleurs ou l'on décelait la prédominance des tons plus doux confirmant l'abandon des teintes éclatantes des dernières saisons.

On y voyait une grande variété d'imprimés, dont plusieurs de type "paisley", des motifs détaillés, des dessins floraux très élégants et d'autres encore donnant un effet d'un seul ton par le mélange de teintes complémentaires plutôt que contrastantes.

Plusieurs tissus ont été créés pour le sport ou l'heure de la détente, dont le samitricot, le premier du genre au Canada.

La lingerie devient plus vaporisée et de délicieuses robes de nuit et peignoirs sont réalisés dans un nouveau coton très souple.

La gamme des couleurs semblait plus variée que jamais, bien que les bleus et les verts marquaient une certaine prépondérance, ainsi que la catégorie des tons neutres dans les beiges-bruns, noir et blanc.

L'harmonisation des couleurs dans les tissus imprimés ou unis est mis en valeur dans tous les modèles, depuis les vêtements de pluie

jusqu'aux pyjamas pour enfants. Plusieurs de ces cotons offrent des finis hydrofuges, et des doublures en mousseline servant aux vêtements d'extérieur.

Parmi les plus jolis modèles de cette collection, on remarquait entre autres, de charmantes robes style paysan, en tissus imprimés de riantes couleurs, pour maman, avec copies conformes pour sa fillette, un modèle chemisier avec thème canadien en imprimés des pantalons de colonnade avec de frais blousons; un magnifique ensemble pour les jours de pluie, confectionné en nouvelle popeline fini hydrofuge, et comportant la robe-fourreau de son uni, et la cape au motif floral.



Ce fourreau en coton sans manches qui peut se transformer en manteau de plage ou robe de détente, allie deux nouvelles versions de popeline. Le devant est en imprimé à motif paisley et le dos est uni. Tous deux sont dans la gamme Canadiana en bleu Banff.

La vie féminine

Est-ce qu'on sait vraiment penser ?

Nombre de gens se prétendent des penseurs. Cela donne un bon effet dans le décor; ils se réhaussent aux yeux des autres, regonflent de façon splendide leur orgueil. Mais en vérité, très peu exercent leur esprit dans une logique claire et lucide, la seule qui puisse amener une philosophie saine et juste de la vie.

Ils sont légions, ceux qui se limitent aux rêves, à l'espoir mièvre, aux constatations faciles. On peut compter autant de prétendus érudits. Ces derniers se contentent de s'imbiber d'une décoction de bribes retenues aux auteurs en vogue, et de la semer à tout vent. Est encore moins penseur, celui qui écoule des heures à ruminer et rabâcher les pourquoi et comment de sa mince existence désabusée.

On encadre trop sa raison dans des opinions erronées qui détournent du sens réel des actes et des choses. On lui impose les liens du "moi". Alors que la pensée, bien qu'elle acquiesce des formes très individuelles, demeure foncièrement universelle. Elle réside au fond de chaque homme, et ses basses sont la vie, ses raisons, son cours et sa fin.

C'est sur ce plan là qu'elle doit être entreprise, et ainsi, bridée, dressée, constituer l'attelage qui nous mène sur le chemin de l'évolution personnelle.

Jocelyne LAPOINTE

IDB

l'ingrédient exclusif qui donne cette blancheur incomparable. Demandez et exigez le BLANC TRITONE.



GAUTHIER

272 RUE ST-JOSEPH-EST — TEL.: 524-1625

pour les dernières nouveautés

Reitman's

"LE MAGASIN DES FEMMES ÉLÉGANTES"

pour les meilleures valeurs

Confort rafraichissant tout l'été durant

avec "Festival"

LE SOUTIEN-GORGE DE COTON QUI GALBE LA SILHOUETTE

par Exquisite Form



Bandeau Festival

léger et doux, assure le confort maximum en soutien-gorge. Haut des bonnets garni de ravissante broderie. Piques sous les bonnets. Double pour procurer un support supplémentaire, souple.

Modèle 317, bonnets \$195
A 32-36, B 32-38, C 32-40 dans le blanc

Modèle long Festival avec ouverture au devant

Modèle 5317 avec bonnets B et C \$395
34-42 dans le blanc

Aussi bonnets D 34-42 à \$4 95

LA CHAÎNE DES MAGASINS REITMAN TRAVERSE LE CANADA D'UN Océan à L'AUTRE.

854, rue St-Jean 522-8847 Centre d'Achats Ste-Foy 653-0982 70 Est, rue St-Joseph 529-5565 Centre d'Achats Charlesbourg 623-7143 513 Est, rue St-Joseph 523-2653 2700 Boul. Laurier, Place Laurier 653-5304 Chicoutimi, 152 Est, rue Racine, 543-0625 Centre d'Achats Cap-Rouge 661-3673

TOUS LES MAGASINS OUVERT LE VENDREDI SOIR JUSQU'À 9 HRES 30 P.M. Les Magasins des Centres d'Achats Ste-Foy, Charlesbourg et Place Laurier sont ouverts tous les mardis et jeudis soir.

Les ferventes des danses campagnardes exigent des modèles frais et confortables tout en étant coquets, comme ce modèle à jupe volantée et manches bouffantes. Le tissu de coton à imprimé paisley est un tissu à chemises-sport pour hommes préparé pour le printemps et l'été 1962.

Aide-maman



Les jours de parade s'en viennent à grands pas, aussi, vous ferez bien de vérifier si tous les uniformes de vos petits sont à point. Recousez les boutons, faites nettoyer les insignes, lavez les gants, etc. pour que tout soit prêt.

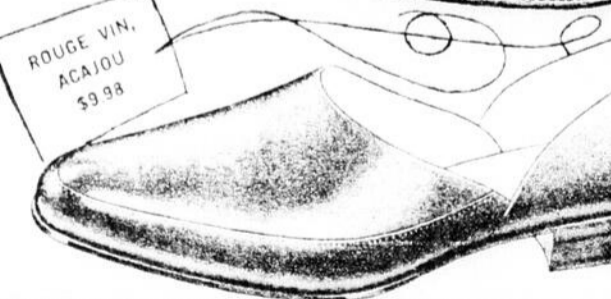


L'hôtesse du Welcome Wagon Service

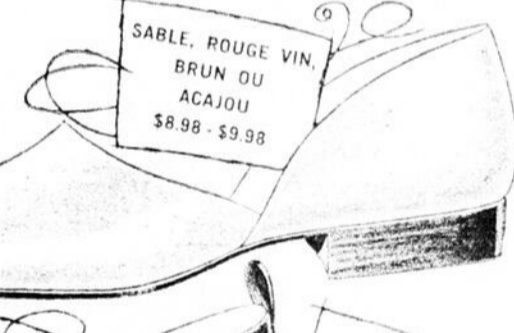
Les hôtesse sont: Mme Noella Tremblay Tel.: 681-1306 Mme Lucille Tremblay Tel.: 524-1862 Mme B. Doherty Tel.: 653-3902 Mme Rolande Nadeau Tel.: 527-1381 Mme Rolande Coutier Tel.: 661-3959 Mme Denise Demers Levis — 839-9570

LES PRÉFÉRÉES À LA FÊTE DES PÈRES... Packard PANTOUFLES ultra-chic en cuir

Un cadeau pour les heures de détente... des pantoufles Packard dans les nouveaux modèles de la saison! Choisissez l'une de nos nouvelles pantoufles en cuir à gants, merveilleusement doux et souple, munies d'une semelle cousinée. Ou l'une de nos luxueux modèles à semelle de cuir, à la fois ferme et souple, doublée d'une semelle intérieure cousinée. Toutes ces pantoufles se distinguent par leur forme parfaite, leur cuir impeccable, le confort qu'elles assurent et leur haute qualité qui est devenue synonyme de la marque Packard!



ROUGE VIN, ACAJOU \$9.98



SABLE, ROUGE VIN, BRUN OU ACAJOU \$8.98 - \$9.98

SABLE OU OLIVE EN CUIR À GANTS \$6.98

Creations de Kaufman Fabricants des chaussures d'enfants Packard, des pantoufles Foamtread, des Kingtoads, des Snowbells et de chaussures imperméables.

PAQUET Téléphone: 524-5121

J.B. LAIBERTE 595 Est. St-Joseph — Tel.: 625-1811

MOZART L.TEE. MAGASINS À RAYONS 226-228 est. rue St. Joseph Téléphone LA 2-6484

SYNDICAT DE QUÉBEC 3e ÉTAGE TEL.: 529-7351

J.-A. BLOUIN ENR. 181 Ouest, St-Vallier En face 5-10-15 à St-Sauveur M. ROGER CANTIN, PROP. Tel.: 524-0415

SALON DE CHAUSSURES ADJUTOR HUOT ENR. 924, 1ère Avenue Tel.: 524-0673

AGNEW SURPASS SHOE STORE LTD. 1181 St-Jean Centre d'Achats Ste-Foy 825A rue St-Jean Centre d'Achats Cap-Rouge 2706 Boul. Laurier

G. LECLERC ENR. 863 St-Joseph Est 289 et 199 St-Joseph Est Tel.: 522-5087

L. DUFRESNE ENR. 3239 AVE ROYALE GIFFARD TEL.: 661-5341

Patron-mode

par Anne Adams



4558
Taille
10-18

Ces jolies tuniques d'ailleurs exotique, accompagneront bien vos jupes, slacks ou Bermudes. Vous ferez l'une sans manches et sans poches et l'autre avec manches courtes et deux grandes poches dans de gros imprimés. Vous obtiendrez ce patron dans les tailles suivantes: 10, 12, 14, 16, 18.

Envoyez ce patron, avec votre adresse et mentionnez courtoisement le numéro du patron, ainsi que la taille, à: Mlle M. Adams, 1000, rue de la Grande-Rue, Québec, P. Q.

Adressez vos commandes comme suit: SERVICE DES PATRONS L'ÉVÉNEMENT-JOURNAL QUÉBEC (P. Q.)

Prix: 50c

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ils sont en vente à nos bureaux les jours ouvrables de 10 h à 20 h.

N. B. — Ces patrons accompagnés d'un lexique et d'une feuille d'explications en français, sont d'un usage rapide et facile.

Truc-maison

Les cheveux secs retrouvent vie et beauté grâce à de fréquents massages à l'huile. Avant le shampooing, l'utilisez qu'il rince à l'eau pour enlever toute trace d'huile.



Mme Paul Comtois, épouse du Lieutenant Gouverneur de la province, visitait hier après-midi les élèves de l'École Cardinal-Villeneuve. Accompagnée de Mme William Mylett, la distinguée visiteuse adressa un bon mot à chacun des enfants fréquentant cette institution. On remarque d'ail-

leurs sur la photo Mme Comtois en compagnie du jeune Richard Copeman, élève de 6e année, et de Mlle Madeleine Bergeron, directrice de l'École. Mme Pierre MacDonald, présidente de la Ligue de la Jeunesse Féminine assistait également à la réception.

Il y a pénurie de femmes dans le domaine scientifique

Edmonton (P.C.) — Une femme chimiste a fait entendre sa voix au 45e congrès annuel de l'Institut de chimie du Canada tenu à Edmonton. Mme Anna M. MacIver a dit que la pénurie de femmes dans les carrières scientifiques constituait une immense perte de talents. L'éminent féministe se penche dans une proposition de deux pour cent et parmi les 800 délégués qui assistaient à la conférence, un ne comptait que dix femmes chimistes ou étudiantes en sciences.

Anna MacIver est d'avis que les femmes chimistes compétentes, mariées et mères de famille devraient avoir certains privilèges au Canada, tels qu'accorder en Russie et en Chine.

Dans notre pays, dit Mme MacIver, les hommes ont des préjugés sur la valeur de l'intelligence féminine. Elle ajoute que le domaine scientifique n'est plus spécialement réservé aux hommes et de-

mande que le corps professionnel canadien prenne des mesures pour aider les femmes chimistes à trouver des emplois pratiques.

Dans cette carrière, les femmes peuvent exercer leurs talents de manière efficace, notamment dans le service des recherches, la compilation des notes, les préparations de laboratoire, la rédaction des textes et l'enseignement.

VIVE LA VIE AU SOLEIL AVEC LES SANDALES EXERCISER DU

Dr. Scholl



\$10.95

Donnez à vos pieds l'exercice nécessaire... Renforcez les muscles des jambes en portant la sandale Exerciser du Dr. Scholl.



PARFAIT CONFORT SANDALES AVEC SUPPORT D'ARCHE

POUR JOUIR DE LA VIE AU SOLEIL RIEN N'ÉGALÉ LES SANDALES DU DR. SCHOLL. VISITEZ NOTRE MAGASIN... AUJOUR D'HUI MEME.



ARCHE A MEME \$14.95

Dr. Scholl

Le Magasin Pour le Confort des Pieds

495 est. boul. Charest — Québec — Tel.: 525-7949

Météorologue à Dorval

MONTREAL (P.C.) — Mlle Grossmith, l'une de rares femmes à travailler dans le secteur des prévisions atmosphériques, fait maintenant partie de l'équipe des météorologues masculins à Dorval. Mlle Grossmith est née à Shanghai, pour venir quelques années plus tard avec ses parents à Vancouver où la famille s'installa. En 1936, elle obtint ses diplômes en physique et mathématiques de l'U-

niversité de Colombie-Britannique. L'année suivante, elle décrocha sa maîtrise en météorologie à l'Université de Toronto.

REPARATIONS LESSIVEUSE et SECHEUSE automatiques CONNOR BENDIX INGLIS THOR etc. TRAVAIL fait par des EXPERTS QUEBEC SERVICE

de LAVEUSES Inc. 331 Est. Blvd. Charest, 529-8453

RESTAURANT BASTOGNE Salles pour banquets Réceptions Mariages Hôtel Motel des Laurentides 350 Bd. Ste-Anne — 603-7001

CARRÉ D'YOUVILLE

DIMANCHE LE 17 JUIN LA FÊTE DES PÈRES

Quelle belle occasion pour lui offrir un magnifique

ENSEMBLE ROBE DE CHAMBRE ET PYJAMA DE MARQUE 'TOOKE'

12⁹⁵ à 18⁹⁵

Chambres et ensemble chez Roger DeBlais

CARRÉ D'YOUVILLE

Notes sociales

Le Monde Officiel

Le Lieutenant-Gouverneur du Québec, accompagné du colonel aviation Gabriel Taschereau, était l'hôte d'honneur au Balléon des Scouts d'Ontario, à Hamilton samedi 9 juin.

Le Lieutenant-Gouverneur du Québec, et son aide de camp, le colonel aviation Gabriel Taschereau, étaient les invités du Lieutenant-Gouverneur de l'Ontario et de Madame Meekay, en fin de semaine.

dont le mariage sera célébré prochainement.

A l'occasion du prochain mariage de mademoiselle Andrée Pelletier, madame Guy Lessard a reçu à son tour, jeudi dernier.

Un petit truc de beauté

Enrouler une bandelette de gaze stérilisée autour de la racine de vos cheveux lorsque vous appliquez ou enlevez votre maquillage.

Cette courte opération gardera votre chevelure propre et la gaze aura pour but principal d'absorber le gras qui se trouve généralement autour du cadre du visage.

Receptions

Madame Maurice Jean a reçu mardi dernier à chez elle, en l'honneur de mademoiselle Andrée Pelletier.

Votre travail à l'aiguille

par Laura Wheeler

561 Ce petit bouton amovible beaucoup les petits enfants, car leur permet de passer leur temps à faire des choses utiles. Les faire dans les sacs de papier de toilette.

Adressez vos commandes comme suit: SERVICE DES PATRONS L'ÉVÉNEMENT-JOURNAL QUÉBEC (P. Q.)

Prix: 50c

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ils sont en vente à nos bureaux les jours ouvrables de 10 h à 20 h.



Si vous êtes LAS TOUT LE TEMPS

De temps en temps, tout le monde se sent épuisé et souffre peut-être de mal de dos. Probablement rien de grave, simplement un trouble passager causé par une irritation des reins causée par un malaise de la vessie. C'est le moment de prendre des Pilules Dodd pour les Reins. Les Dodd aident à stimuler les reins pour remédier à cet état causant souvent mal de dos et sensation de fatigue. Vous vous sentez mieux — dormez mieux — travaillez mieux. Achetez des Pilules Dodd à tous les Reins maintenant. Recherchez la boîte bleue avec bande rouge à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques. Vous pouvez vous fier aux Dodd.

COSETTE

Je veux que le patron réalisé que je ne peux pas être remplacé par une machine.



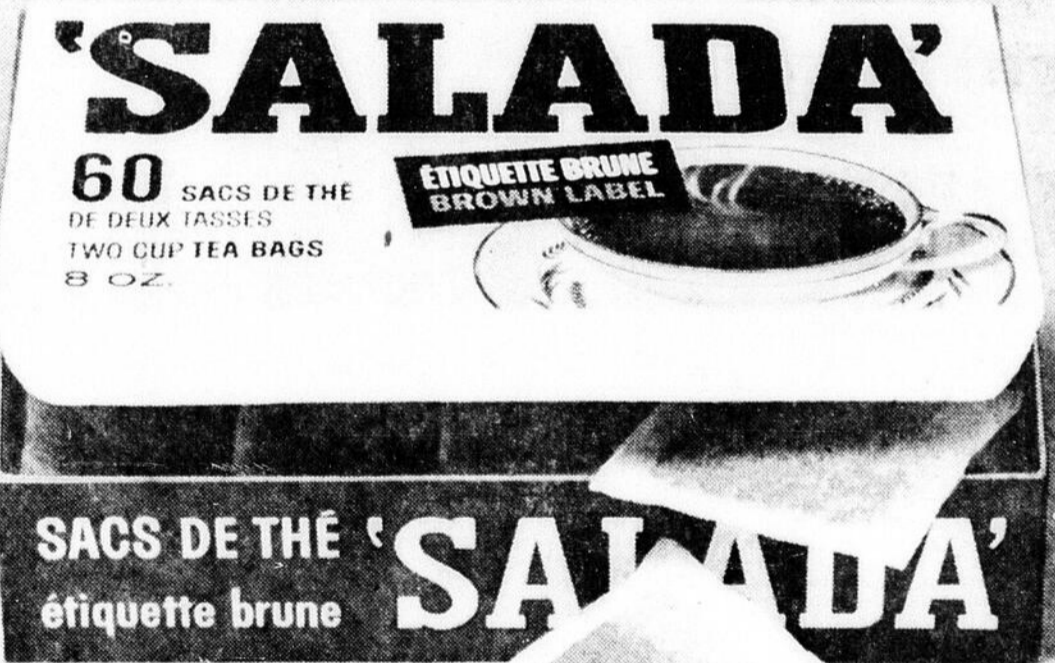
Cosette

Comment à la femme de l'attrait et rencontre les clients du magasin.

6-13-62



Votre thé préféré maintenant offert en sacs commodes!



SACS DE THÉ 'SALADA' étiquette brune

LE THÉ SALADA "ÉTIQUETTE BRUNE" À SAVEUR FRAICHE ET BIEN CORSEE EST MAINTENANT OFFERT EN SACS ÉCONOMIQUES

Et ce n'est pas tout! Vous économisez 10c en utilisant ce bon de présentation. Trois générations de ménagères ont reconnu le fait que le thé Salada "étiquette brune" est toujours plus savoureux et rafraichissant que tout autre vendu à des prix concurrentiels.

La qualité supérieure du thé Salada "étiquette brune" provient du choix judicieux des meilleures variétés, toujours fraîches, mélangées conformément au goût des Québécoises.

Que vous achetiez le thé Salada "étiquette brune" au poids ou en nouveaux sacs commodes, il restera toujours le thé préféré de toute la famille!

SALADA FOODS LA MARQUE DU BON GOÛT

Essayez les nouveaux sacs de thé Salada "étiquette brune" dans la boîte brune et blanche. 3 formats: 120, 60 et 30 sacs de thé.

Economisez 10c de plus — BON DE PRESENTATION

Economisez 10c (dix cents) à l'achat d'une boîte de 60

D'UNE VALEUR DE

SACS DE THÉ "ÉTIQUETTE BRUNE" SALADA

10c



M. M. M. Pour obtenir ce bon de présentation, il faut acheter une boîte de 60 sacs de thé Salada "étiquette brune" (120 sacs de thé Salada "étiquette brune" ou 30 sacs de thé Salada "étiquette brune") dans la boîte brune et blanche. Les sacs de thé Salada "étiquette brune" doivent être présentés sur demande. En argent, le bon vaut 10c.

Noyade accidentelle de M. Roger Dumas, à Ste-Pétronille

Un verdict de mort accidentelle a été rendu à la morgue provinciale, hier après-midi, à l'issue de l'enquête du coroner sur la noyade de M. Roger Dumas, 37 ans, 197 Côte St-Paul, à Ste-Moniques-Saules. Le jury a rendu cette décision après avoir entendu six témoins. L'enquête était présidée par le Dr Placide Myrand, de Ste-Anne-de-Beaupré.

Les témoins sont Marcel Dumas, frère de la victime, 373 avenue Proulx, Québec-Ouest; M. et Mme Roland Lemieux, 114 Côte du Passage, Lévis; Patrick Roy, 1425 rue Garnier, Québec; Léonard Borvin, d'Orsainville; et J.-Claude Poulin, de Ste-Pétronille, I.O. Le caporal Leo Caron assistait le coroner.

M. Dumas s'est noyé, le 2 juin dernier, vers la fin de l'après-midi, près du quai de Ste-Pétronille. Il était à bord du yacht de M. Lemieux. L'embarcation se préparait à accoster quand M. Dumas est tombé par-dessus le bastingage. Son corps a été dépeché vers 2 h, la nuit suivante.

Culbute accidentelle

Seule Mme Lemieux a vu M. Dumas tomber dans le fleuve. Elle a dit, dans son témoignage, que la victime était sortie précipitamment de la cabine, à l'arrière du yacht, et qu'il s'était penché par-dessus le bastingage pour réajuster. Il semble que M. Dumas s'est trop penché et il a culbuté tête première.

M. Borvin était aussi à bord du yacht. Il se trouvait à l'avant et il n'a pas été témoin de la tragédie. Prévenu par la femme de ce qui venait de se passer, M. Lemieux a plongé tout habillé dans le St-Laurent pour secourir M. Dumas.

M. Lemieux précise que la victime l'a attrapé à bras le corps et le tenait serré. Tous deux ont coulé. Pour se dégager et pouvoir remonter à la surface, M. Lemieux dit qu'il a dû frapper M. Dumas à la figure ou au corps et le forcer ainsi à desserrer son étreinte.

Jean-Claude Poulin est à l'emploi du Château Bel Air, à Ste-Pétronille. Il était à l'avant du yacht quand il a vu deux hommes se débattre dans l'eau. Il ne s'est pas précipité dans le fleuve, mais a appelé Patrick Roy, qui était assis à l'arrière de l'après-midi du 2 juin à bord du yacht. Il était descendu au quai à Québec.

MOUVEMENT des NAVIRES

EN MONTANT

Météo 215 - 07.00-12 Farrandoc.
Escoumins 122 - 11.00-12 Fina Dania, 13.00-12 Thorstream, 11.05-12 Grete Dan Atlantic Trader, 15.00-12 Skive 07.00-13 Louis L.D. 14.00-13 Aiyenus 03.00-13 Takshma Maru 12.00-13 Beatrice 09.00-13 Hilda Marianne 16.00-12 San Gregorio 13.00-13

St-Jean, I.O. 14 - 11.25-12 Kerma, 13.10-12 Bilbao, 09.45-12 Foundation Vigilant

Québec 6 - Zimna 16.30-12 Mayme 17.00-12 Pass 11.55-12 Cape Breton A.V. 12.00-12 Seven Seas, Départ 12.25-12 A.C.D.

St-Nicolas 13 - 12.10-12 Capella, Head 12.20-12 Amuka, 11.40-12 Camper, 12.20-12 German L.

Génarès 41 - 12.25-12 Tyrone, 12.50-12 Duc D'Orléans

Tous-Rivages 58 - Pass 13.20-12 Sussex Trader, 12.40-12 Empress of Britain, 10.40-12 G.T.D. 10.00-12 Geo. M. Mc. Riv & Tow, Renardgas, Départ 13.15-12 Gardema

Saint 100 - Pass 10.30-12 Lakeland, 08.40-12 Perth, 11.55-12 St. Leon C.

Cap St-Michel 125 - 13.00-12 Hertha 08.55-12 Cedarbranch, 12.30-12 Eastcliffe Hall

EN DESCENDANT

Cap St-Michel 125 - 13.27-12 Southern Prince, 08.15-12 CCGS Ville Marie

Tous-Rivages 58 - Dépt 12.00-12 Rive, Transport Pass 13.15-12 Biron

Batouan 31 - 13.15-12 CCGS Verandah, 12.15-12 Jeanne A.B.

St-Nicolas 13 - 12.25-12 Atlantic Duke, 12.20-12 F. Mary

St-Jean, I.O. 14 - 09.10-12 CCGS Beaufort, 12.40-12 Mesolopi, 10.35-12 Nequedo, 11.00-12 Tonia, 09.05-12 Pains Vallem V, 09.30-12 Travata, 09.25-12 Walton

Escoumins 122 - 11.34-12 Manchester Regiment, 12.42-12 Leonidas, 11.15-12 President Venezuela, 11.40-12 Bugat Razne

QUEST DE MONTREAL

Port Colborne 321 - 10.35-12 Nequedo, 12.48-12 Stranzan

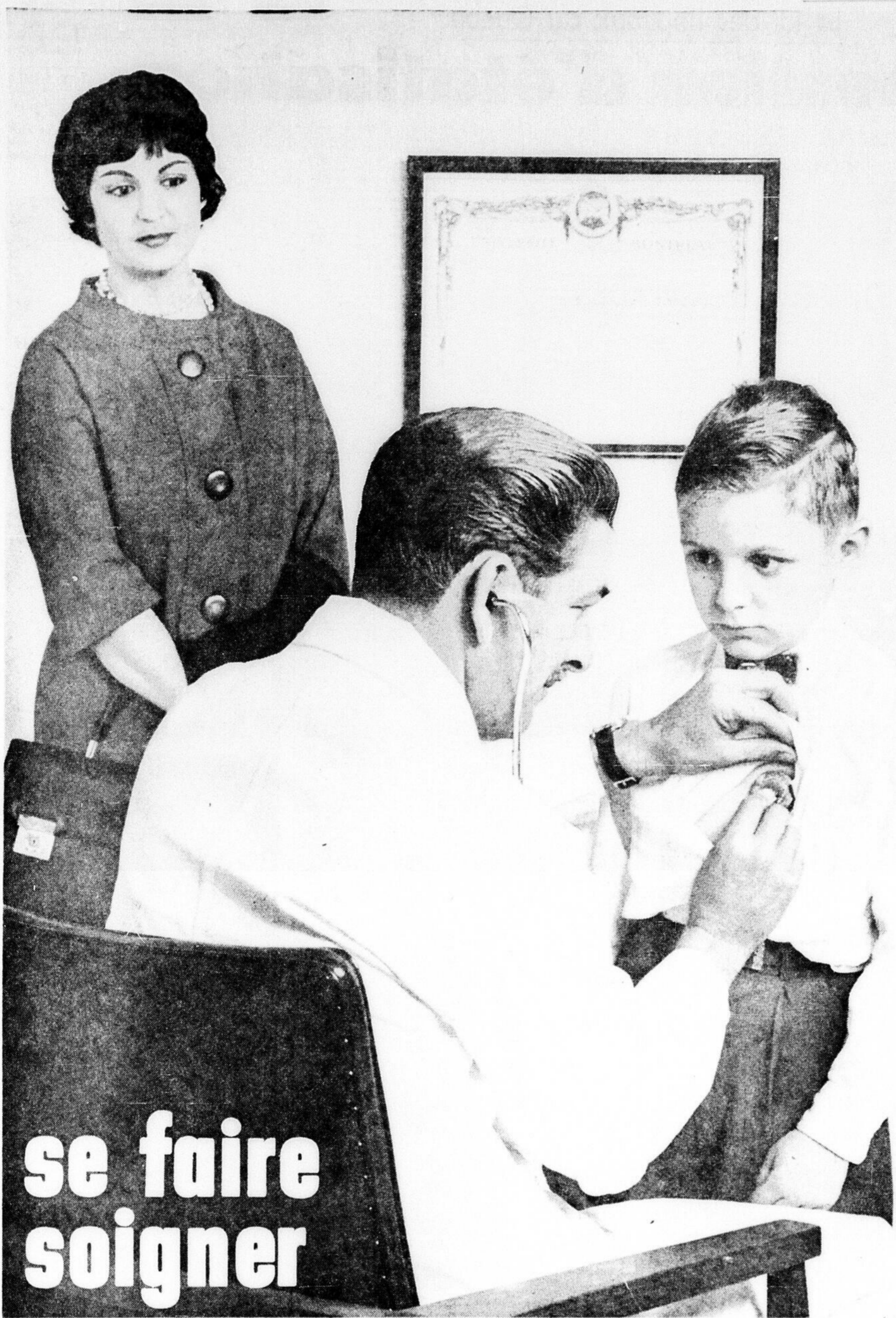
Port Weller 268 - 07.35-12 General Guisan & Azic, D'Océans, 09.28-12 Hillsdale, 10.48-12 Stadama, 12.08-12 Eaglescliffe Hall, 12.10-12 J. M. Patterson

Tromps 98 - 08.40-12 HMCS Inch Arran, 12.45-12 Demokritos

Snell Lark 72 - 09.40-12 Crystals, Crown

Beauharnois 27 - 08.44-12 Teakbay, 10.52-12 Ives, 12.37-12 Constantia

St-Catherine, 10 - 02.05-12 Océan Transport



se faire soigner

SANS S'ENDETTER

Les frais médicaux peuvent très souvent endetter une famille pour des années. Un nouveau gouvernement libéral établira l'assurance-santé permettant à tous d'obtenir, sans craindre de s'endetter, les soins médicaux et les diagnostics dispensés au bureau, à domicile ou à l'hôpital.

LES 75 l'équipe la volonté la force du Québec dans LE PARTI LIBÉRAL DU CANADA

OBJECTIF DE L'ASSURANCE-SANTÉ
Le standard de qualité des soins médicaux dispensés au pays est en général très élevé. Mais de nombreuses familles canadiennes ne peuvent en bénéficier. Ainsi, l'assurance n'est pas accessible à tous; son prix, pour un bon nombre, est inabordable. Tous ne rendent pas visite aux médecins comme ils le devraient. Beaucoup négligent même de suivre les traitements qui leur sont prescrits, car ils craignent de s'endetter. D'autres enfin sont forcés de s'endetter à la suite d'une maladie grave.
Cela est inadmissible. Tout Canadien doit recevoir les soins qu'il lui faut, sans être inquiété financièrement.

PROGRAMME DE SOINS MÉDICAUX POUR TOUS LES CANADIENS. EN COLLABORATION AVEC LES PROVINCES — Ce programme permettra à tous les Canadiens de se faire traiter par un médecin quand ils en auront besoin, sans craindre de s'endetter. Il ne comportera aucune restriction. Le patient sera absolument libre de choisir son médecin et le médecin restera absolument libre de pratiquer comme il l'entendra. Il n'y aura aucune intervention dans les relations entre le médecin et le patient, ni dans les décisions du médecin quant au traitement qu'il prescrira. Le médecin continuera de percevoir ses honoraires suivant les services rendus.

PAIEMENT DES SOINS MÉDICAUX ET DES DIAGNOSTICS, DISPENSÉS AU BUREAU, À DOMICILE OU À L'HÔPITAL, PAR LES MÉDECINS DE PRATIQUE GÉNÉRALE, CHIRURGIENS ET SPÉCIALISTES — Tous ces soins seront assurés, sans frais, aux enfants jusqu'à l'âge de seize ans, à la plupart des personnes à leur retraite et aux chômeurs. Pour tous les autres Canadiens, le programme couvrira les honoraires du médecin au-delà d'un faible montant annuel. Ce paiement modique constituera une protection contre les abus. Tous les autres frais du médecin seront à la charge du gouvernement fédéral.

COLLABORATION AVEC LES PROVINCES ET LES MÉDECINS — Le programme libéral sera présenté à une conférence fédérale-provinciale et discuté à fond avec les représentants de la profession médicale et des autres organismes intéressés. La mise en oeuvre de ce programme se fera avec la collaboration des gouvernements provinciaux et des collèges des médecins de chaque province.

PLUS DE MÉDECINS ET DE MEILLEURS SOINS — Ce programme de soins médicaux contribuera à créer un climat qui attirera à la profession un plus grand nombre de jeunes aptes à l'étude et à la pratique de la médecine. Ces derniers pourront également profiter du programme libéral de bourses et de prêts aux étudiants.

AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAITEMENT — Un nouveau gouvernement libéral s'appliquera, de concert avec les provinces et la profession médicale, à améliorer les conditions de traitement des maladies mentales, à encourager l'art dentaire et à favoriser la recherche médicale.

AUTRES FRAIS RELATIFS À LA SANTÉ — Un nouveau gouvernement libéral élargira progressivement son programme de santé pour y inclure d'autres frais onéreux accordant la priorité aux ordonnances médicales et aux services dentaires pour les enfants. La législation relative aux médicaments sera renforcée pour assurer la protection du public.

(Extrait du manifeste du Parti libéral du Canada)

La loi des hôpitaux du Québec

Pas question d'étatisation

Par HENRI DUTIL

L'hon. Jean Lesage a déclaré hier après-midi que le projet de loi des hôpitaux n'est pas du tout une tentative du gouvernement d'étatiser la médecine et les hôpitaux dans la province de Québec.

Le premier ministre, prenant part au débat sur la deuxième lecture de cette loi

importante, a déclaré que les meilleures législations dans une société bien organisée, sont celles que se donnent les intéressés eux-mêmes, et que l'idée d'étatiser la médecine et les hôpitaux du Québec est si loin de la pensée du gouvernement que le bill 44 provient en grande partie des suggestions faites par les intéressés eux-mêmes.

M. Lesage a dit que ce projet de loi est né de la collaboration du gouvernement, du ministre de la Santé, du Comité conjoint des associations d'hôpitaux, du Collège des médecins, et chirurgiens, et des bureaux médicaux de la province de Québec, et que la loi contient, généralement, toutes les principales suggestions faites par ces organismes importants et compétents.

Le premier ministre a rappelé que dès 1961, au cours d'un congrès, l'Association des hôpitaux a suggéré au gouvernement l'adoption d'une loi des hôpitaux dans la province de Québec. Ce sujet était au programme du congrès et M. Lesage a dit qu'il a félicité alors les médecins d'avoir pris ainsi les devants dans un domaine qui les concernait tout particulièrement.

"J'ai dit à ce moment aux congressistes que la meilleure loi de ce genre qui serait la plus efficace serait celle qui aurait pris ses racines dans le groupe médical et que le gouvernement étudierait avec soin les recommandations qu'on lui ferait dans ce domaine.

intéressés seront entendus, devant le comité des bills publics, mardi prochain, le 19 juin, à 10h.30 du matin.

Lutte à mort contre la cigarette...
MONTREAL (PC) — La Société canadienne contre le cancer a décidé d'inviter d'au-

tres associations médicales professionnelles à l'aider dans l'intensification de son programme d'éducation sur les dangers de la cigarette.

CHALET HIVER-ETE TROIS-PISTOLES
Bout de la grille, chauffage central, armoire et piano. A louer, terminés et décorés.
M. LUCIEN RIOUX
C.P. 204, Rivière-du-Loup

REPRESENTANTS
Avec les meilleurs fournisseurs de la région, nous avons une sélection de produits de première qualité. Pour acheter, contactez-nous. Nous vous offrirons un service de qualité et vous recevrez des conseils avisés. Pour acheter, contactez-nous. Nous vous offrirons un service de qualité et vous recevrez des conseils avisés.
1400 MAJESTIC, MONTREAL
TÉLÉPHONE 320-1111, 10 heures à 6 heures

IL FAUT PROTÉGER LES MALADES

Par Henri Dutil

L'hon. J.-A. Couturier a déclaré hier après-midi, à l'Assemblée législative, que la loi des hôpitaux qu'il propose a pour but principal de protéger le malade d'éliminer tout but lucratif et d'assurer la sécurité publique.

Le ministre de la Santé du Québec a pris la parole au moment de la deuxième lecture du projet de loi qui porte le numéro 44 des lois du gouvernement et il a déclaré que cette législation est une étape importante dans l'évolution sociale de la province de Québec. "Je présente cette mesure avec une grande fierté, a dit le ministre de la Santé, parce qu'elle répond aux vœux de la population de la province de Québec.

avec des résultats fort peu encourageants et peu intéressants pour la communauté. L'enquête sur certains hôpitaux a apporté la preuve de pratiques inimaginables dans un hôpital public ou privé et la preuve de transactions étonnantes que l'on peut facilement assimiler à des coups de bourse dont le public a fait les frais. Par cette loi, a dit encore le ministre, certains hôpitaux ne seront plus le fief de certains individus ou d'exploiteurs de la misère humaine.

Pour mettre de l'ordre dans cette pagaille, a dit le ministre de la Santé, le projet de loi accorde au gouvernement le pouvoir d'accorder les autorisations nécessaires pour la création, l'agrandissement et la transformation des hôpitaux et, à l'avenir, toute subvention devra être employée aux fins pour lesquelles elle fut destinée.

Le Dr Couturier a ajouté que l'évolution de la science médicale a été formidable depuis une quarantaine d'années et que le moment est venu d'imposer des normes générales pour déterminer les droits et les devoirs des médecins, employés et patients dans les hôpitaux de cette province. Mais le ministre de la Santé doit, avant de prendre une décision, consulter l'Association des hôpitaux, le comité catholique des hôpitaux, le collège des Médecins et Chirurgiens du Québec.

Le ministre a dit que la loi n'est sans doute pas parfaite mais qu'elle est mieux que l'absence de toute législation, au moment où il faut absolument intervenir.

"C'est dans un esprit de collaboration avec tous les intéressés que ce projet de loi a pris naissance, bien avant que les enquêtes sur différents hôpitaux nous révèlent certaines choses dans lesquelles nous devons mettre de l'ordre, dans l'intérêt de toute la communauté québécoise" a ajouté M. Lesage.

Le premier ministre a dit ensuite que la loi a été préparée en consultation étroite avec le ministre de la Santé, du gouvernement, des conseillers juridiques et des représentants des hôpitaux.



arôme plus frais-

savéur plus fraîche-



café plus frais:
Chase & Sanborn!
Un sac en PLIOFILM
préserve sa saveur



Depuis la première bouffée d'arôme jusqu'à la dernière délicieuse gorgée, le Café Chase & Sanborn surclasse tous les autres!
Vous dégustez dans chaque tasse toute la riche et robuste saveur du café!
Comment cela? Parce que chaque livre est présentée dans deux sacs — à l'extérieur, le sac bleu-blanc-rouge habituel et, à l'intérieur, un sac séparé en Pliofilm scellé.
Résultat: l'arôme, la fraîcheur se trouvent emprisonnés. Vous ne pouvez acheter de café en sac qui soit plus frais!
Pourquoi ne pas y goûter?

"Le café des bons déjeuners"

BESOIN URGENT DE RECHERCHES MEDICALE (PREVOST)

Par HENRI DUTIL

L'hon. Yves Prevost parlant hier après-midi, sur la deuxième lecture du bill des hôpitaux, a attiré l'attention de la Chambre basse sur l'urgence d'avoir dans la province de Québec des hôpitaux ou un "adonne" de la recherche sous la direction de la Faculté de médecine des universités québécoises.

Le député de Montmorency a déclaré que la loi en discussion doit tenir compte des divers types d'hôpitaux et qu'il ne convient pas de mettre les hôpitaux publics sur le même pied que les hôpitaux privés. M. Prevost a cependant mis le gouvernement en garde contre la multiplication des centres de recherche dans le Québec. Un ou deux bons centres suffiraient, a-t-il dit, après avoir rappelé que trois jeunes médecins travaillant au Centre de recherches du Faront General Hospital ont trouvé la solution recherchée depuis longtemps à un problème particulier et complexe du rein.

S'excessant de parler en prologue d'une question qui regardait principalement les médecins, le député de Montmorency a déclaré que les hôpitaux sont la première nécessité de l'homme à qui la santé fait défaut.

Dans la loi actuelle, dit-il, il est question des hôpitaux modernes, ceux de notre temps, mais il convient de rendre justice à qui l'histoire est due, aux communautés religieuses, qui depuis trois siècles ont secouru les personnes affligées par la maladie.

M. Prevost rappelle que ce n'est que depuis le début du siècle que les gouvernements s'intéressent aux hôpitaux qui jusque là ont été supportés par les communautés religieuses. Et quand on parle des hôpitaux, on parle d'acte médical, d'acte administratif et d'acte de surveillance justifié de la part de l'Etat: surveillance de l'Etat sur l'administration des hôpitaux, et surveillance de l'Etat sur les associations qui ont affaire à l'acte médical.

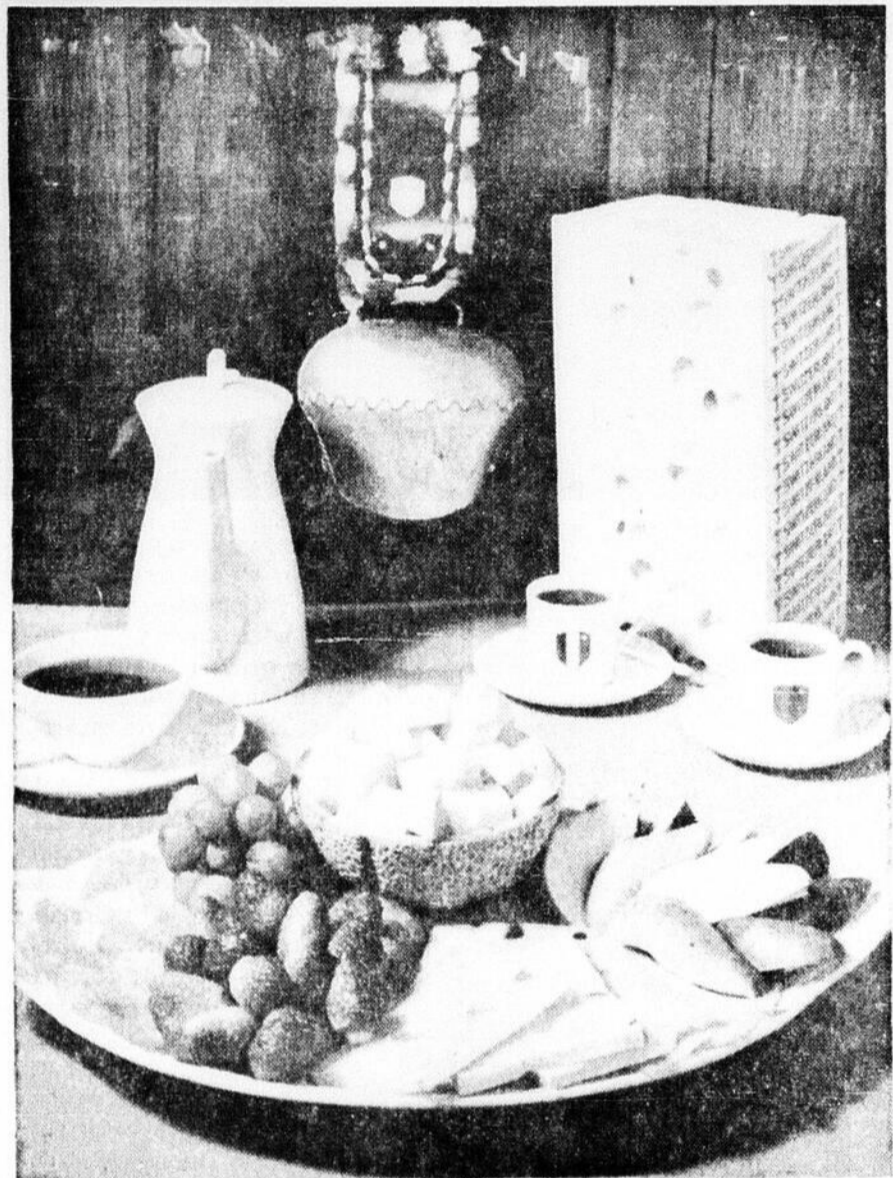
Dans les hôpitaux modernes, ajoute le député de Montmorency, une loi du genre de celle qu'on nous présente doit être agencée de façon à ce que personne ne commette une fonction qui n'est pas la sienne.

Il fut un temps, ajouta-t-il, où les soins spirituels dépassaient les soins médicaux dans les hôpitaux, mais, aujourd'hui, dans nos hôpitaux modernes, sous toutes les formes du malade, toute une équipe spécialisée de médecins, d'infirmières et d'administrateurs. Le patient a droit aux soins médicaux de la meilleure qualité, mais cela implique de la part des médecins une compétence professionnelle poussée, une conscience professionnelle indéfectible, un goût prononcé pour la recherche et le travail.

Trois victimes de la route

NORTH BAY (PC) — Un jeune homme de l'Ontario et deux de ses compagnons ont été tués près de North Bay, la voiture dans laquelle ils se trouvaient a été projetée dans un fossé. Les victimes sont: Barry Leebagh, 20 ans, d'Union, dans l'Ontario, et Omid Gamahe, 18 ans, de Mattawa, sont décédés à l'hôpital Saint-Joseph de North Bay, Alan Gamahe, frère d'Omid, a été déclaré sur le lieu de l'accident.

Callosités
Douleur Sensibilité de brûlure Sensibilité de la plante du pied
SOULAGEMENT SUPER-RAPIDE!
Pour une protection efficace, appliquez soigneusement, plusieurs fois par jour, le produit Dr. Scholl's Zino-pads sur les zones affectées. Une des façons les plus efficaces de soulager la douleur des callosités.
Dr. Scholl's Zino-pads



Une bonne Idée suisse

Ce fromage délicieux venant tout droit des régions alpêtres suisses vous permettra de commencer agréablement la journée ou de la terminer avec reconnaissance s'il est servi avec les fruits et le café. Seul le véritable Fromage Suisse "Switzerland", possède ce goût raffiné de la noix parfumée — un goût qui relève tous les autres aliments et qui fait paraître la nourriture meilleure, qui vous satisfait votre envie que ce soit en salades, sandwiches, soufflés ou potages. Regardez bien simplement le mot "Switzerland" imprimé sur l'emballage et sur la croûte du fromage, et dégustez ensuite cette recette avec un souhait de Bon Appétit!

Genuine
Switzerland Swiss Cheese



Des tranches de Fromage Suisse "Switzerland" à ranger sur un plat avec des tomates, des poivrons, des radis, des fraises de bois. Au milieu placez un melon parfumé, coupé en deux, que les quartiers auront été coupés en cubes. En alternant les deux coupes de melon, évitez, comme un bon chef, de servir avec des cubes de melon et des cubes de Fromage Suisse "Switzerland" sur des épis.

GRATUIT! UN SOUVENIR DU BEAU PAYS DE SUISSE

Vous voulez l'unique souvenir d'origine suisse le véritable fromage suisse "Switzerland" avec pour vous un cadeau de la Suisse, un véritable cadeau d'origine suisse, représentant les authentiques costumes suisses folkloriques. Envoyez ce coupon et vous recevrez aussi un petit livre de recettes qui vous permettra de préparer de nombreux mets délicieux au fromage suisse "Switzerland".

SWITZERLAND CHEESE ASSOCIATION

P. O. Box 223
Downsview, Ontario
Nom: _____
Adresse: _____
Ville: _____ Province: _____

COURSES SOUS HARNAIS

Resultats et inscrits



Q U E B E C

MONTRÉAL

HIER

COURSE No 1

Ambrose Champ Claude Walters 1:40
 2-10 1-30 Le Marquis Robert Giguère
 3-10 1-30 Léon C. Scott Denis Laroche
 4-10 1-30 Léon C. Scott Denis Laroche
 5-10 1-30 Léon C. Scott Denis Laroche
 6-10 1-30 Léon C. Scott Denis Laroche
 7-10 1-30 Léon C. Scott Denis Laroche
 8-10 1-30 Léon C. Scott Denis Laroche
 9-10 1-30 Léon C. Scott Denis Laroche
 10-10 1-30 Léon C. Scott Denis Laroche

COURSE No 2

Shooting Song J. Vachon 5:20 20-30
 1-10 1-30 White Flame René Barthelemy
 2-10 1-30 White Flame René Barthelemy
 3-10 1-30 White Flame René Barthelemy
 4-10 1-30 White Flame René Barthelemy
 5-10 1-30 White Flame René Barthelemy
 6-10 1-30 White Flame René Barthelemy
 7-10 1-30 White Flame René Barthelemy
 8-10 1-30 White Flame René Barthelemy
 9-10 1-30 White Flame René Barthelemy
 10-10 1-30 White Flame René Barthelemy

COURSE No 3

Valcourt Charles Poirier 3:20 20-30
 1-10 1-30 Valcourt Charles Poirier
 2-10 1-30 Valcourt Charles Poirier
 3-10 1-30 Valcourt Charles Poirier
 4-10 1-30 Valcourt Charles Poirier
 5-10 1-30 Valcourt Charles Poirier
 6-10 1-30 Valcourt Charles Poirier
 7-10 1-30 Valcourt Charles Poirier
 8-10 1-30 Valcourt Charles Poirier
 9-10 1-30 Valcourt Charles Poirier
 10-10 1-30 Valcourt Charles Poirier

COURSE No 4

Shooting Song J. Vachon 5:20 20-30
 1-10 1-30 Shooting Song J. Vachon
 2-10 1-30 Shooting Song J. Vachon
 3-10 1-30 Shooting Song J. Vachon
 4-10 1-30 Shooting Song J. Vachon
 5-10 1-30 Shooting Song J. Vachon
 6-10 1-30 Shooting Song J. Vachon
 7-10 1-30 Shooting Song J. Vachon
 8-10 1-30 Shooting Song J. Vachon
 9-10 1-30 Shooting Song J. Vachon
 10-10 1-30 Shooting Song J. Vachon

COURSE No 5

Patricia Ed. Jean Giguère 1:30 20-30
 1-10 1-30 Patricia Ed. Jean Giguère
 2-10 1-30 Patricia Ed. Jean Giguère
 3-10 1-30 Patricia Ed. Jean Giguère
 4-10 1-30 Patricia Ed. Jean Giguère
 5-10 1-30 Patricia Ed. Jean Giguère
 6-10 1-30 Patricia Ed. Jean Giguère
 7-10 1-30 Patricia Ed. Jean Giguère
 8-10 1-30 Patricia Ed. Jean Giguère
 9-10 1-30 Patricia Ed. Jean Giguère
 10-10 1-30 Patricia Ed. Jean Giguère

COURSE No 6

Patricia Ed. Jean Giguère 1:30 20-30
 1-10 1-30 Patricia Ed. Jean Giguère
 2-10 1-30 Patricia Ed. Jean Giguère
 3-10 1-30 Patricia Ed. Jean Giguère
 4-10 1-30 Patricia Ed. Jean Giguère
 5-10 1-30 Patricia Ed. Jean Giguère
 6-10 1-30 Patricia Ed. Jean Giguère
 7-10 1-30 Patricia Ed. Jean Giguère
 8-10 1-30 Patricia Ed. Jean Giguère
 9-10 1-30 Patricia Ed. Jean Giguère
 10-10 1-30 Patricia Ed. Jean Giguère

COURSE No 7

Gratimont Marcel Courtois 1:30 20-30
 1-10 1-30 Gratimont Marcel Courtois
 2-10 1-30 Gratimont Marcel Courtois
 3-10 1-30 Gratimont Marcel Courtois
 4-10 1-30 Gratimont Marcel Courtois
 5-10 1-30 Gratimont Marcel Courtois
 6-10 1-30 Gratimont Marcel Courtois
 7-10 1-30 Gratimont Marcel Courtois
 8-10 1-30 Gratimont Marcel Courtois
 9-10 1-30 Gratimont Marcel Courtois
 10-10 1-30 Gratimont Marcel Courtois

COURSE No 8

St. Louis 1:30 20-30
 1-10 1-30 St. Louis
 2-10 1-30 St. Louis
 3-10 1-30 St. Louis
 4-10 1-30 St. Louis
 5-10 1-30 St. Louis
 6-10 1-30 St. Louis
 7-10 1-30 St. Louis
 8-10 1-30 St. Louis
 9-10 1-30 St. Louis
 10-10 1-30 St. Louis

COURSE No 9

St. Louis 1:30 20-30
 1-10 1-30 St. Louis
 2-10 1-30 St. Louis
 3-10 1-30 St. Louis
 4-10 1-30 St. Louis
 5-10 1-30 St. Louis
 6-10 1-30 St. Louis
 7-10 1-30 St. Louis
 8-10 1-30 St. Louis
 9-10 1-30 St. Louis
 10-10 1-30 St. Louis

COURSE No 10

St. Louis 1:30 20-30
 1-10 1-30 St. Louis
 2-10 1-30 St. Louis
 3-10 1-30 St. Louis
 4-10 1-30 St. Louis
 5-10 1-30 St. Louis
 6-10 1-30 St. Louis
 7-10 1-30 St. Louis
 8-10 1-30 St. Louis
 9-10 1-30 St. Louis
 10-10 1-30 St. Louis

ALOUERDIT

SPECIAL 2 fois AMBIE — \$300.00
 1-10 1-30 Spécial 2 fois Ambie
 2-10 1-30 Spécial 2 fois Ambie
 3-10 1-30 Spécial 2 fois Ambie
 4-10 1-30 Spécial 2 fois Ambie
 5-10 1-30 Spécial 2 fois Ambie
 6-10 1-30 Spécial 2 fois Ambie
 7-10 1-30 Spécial 2 fois Ambie
 8-10 1-30 Spécial 2 fois Ambie
 9-10 1-30 Spécial 2 fois Ambie
 10-10 1-30 Spécial 2 fois Ambie

Baseball

HIER

Ligue Américaine

Détroit 5, New York 2
 Cleveland 4, Washington (ph) 1
 Minnesota 3, Los Angeles (ph) 1
 Baltimore 3, Boston 2
 Chicago 1, Kansas City 2

Ligue Nationale

Los Angeles 2, Milwaukee 15
 San Francisco 2, Cincinnati 1
 New York 3, Houston 1
 Philadelphia 2, St-Louis 1
 Pittsburgh 4, Chicago 3

Ligue Internationale

Rochester 9, Jacksonville 2
 Syracuse 6, Atlanta 4, 11 m. plus
 Columbus 3, Buffalo 2
 Richmond 1, Toronto 6

Ligue Provinciale

Montréal 11, Québec 1

Ligue Massivette

Montréal 3, St-Paul 3
 Montréal 3, Pointe-à-la-Croix 12

ALOUERDIT

Ligue Américaine

Détroit 5, New York 2
 Cleveland 4, Washington (ph) 1
 Minnesota 3, Los Angeles (ph) 1
 Baltimore 3, Boston 2
 Chicago 1, Kansas City 2

Ligue Nationale

Los Angeles 2, Milwaukee 15
 San Francisco 2, Cincinnati 1
 New York 3, Houston 1
 Philadelphia 2, St-Louis 1
 Pittsburgh 4, Chicago 3

Ligue Internationale

Rochester 9, Jacksonville 2
 Syracuse 6, Atlanta 4, 11 m. plus
 Columbus 3, Buffalo 2
 Richmond 1, Toronto 6

Ligue Provinciale

Montréal 11, Québec 1

Ligue Massivette

Montréal 3, St-Paul 3
 Montréal 3, Pointe-à-la-Croix 12

ALOUERDIT

Ligue Américaine

Détroit 5, New York 2
 Cleveland 4, Washington (ph) 1
 Minnesota 3, Los Angeles (ph) 1
 Baltimore 3, Boston 2
 Chicago 1, Kansas City 2

Ligue Nationale

Los Angeles 2, Milwaukee 15
 San Francisco 2, Cincinnati 1
 New York 3, Houston 1
 Philadelphia 2, St-Louis 1
 Pittsburgh 4, Chicago 3

Ligue Internationale

Rochester 9, Jacksonville 2
 Syracuse 6, Atlanta 4, 11 m. plus
 Columbus 3, Buffalo 2
 Richmond 1, Toronto 6

Ligue Provinciale

Montréal 11, Québec 1

Ligue Massivette

Montréal 3, St-Paul 3
 Montréal 3, Pointe-à-la-Croix 12

ALOUERDIT

Ligue Américaine

Détroit 5, New York 2
 Cleveland 4, Washington (ph) 1
 Minnesota 3, Los Angeles (ph) 1
 Baltimore 3, Boston 2
 Chicago 1, Kansas City 2

Ligue Nationale

Los Angeles 2, Milwaukee 15
 San Francisco 2, Cincinnati 1
 New York 3, Houston 1
 Philadelphia 2, St-Louis 1
 Pittsburgh 4, Chicago 3

Ligue Internationale

Rochester 9, Jacksonville 2
 Syracuse 6, Atlanta 4, 11 m. plus
 Columbus 3, Buffalo 2
 Richmond 1, Toronto 6

Ligue Provinciale

Montréal 11, Québec 1

Ligue Massivette

Montréal 3, St-Paul 3
 Montréal 3, Pointe-à-la-Croix 12

ALOUERDIT



Tournoi de golf bien réussi Maurice Joncas en vedette dans la ligue Labrecque

Ces jours derniers avait lieu le tournoi de golf Rock City, sur le magnifique parcours du club de golf de Ste-Marie de Beauce. Une trentaine d'employés, tant masculins que féminins, profitent d'une température exceptionnelle et c'est dans un esprit de franche camaraderie que cet événement se déroula.

Les vainqueurs ont été le couple Maurice Joncas et Claude Mer-Joncas. Ils ont obtenu le premier prix de 100 dollars et un trophée. Les autres vainqueurs ont été le couple Roger Bédard et Marie-Josée Bédard.

Le tournoi a été organisé par la Ligue Labrecque. Les vainqueurs ont été couronnés par le président de la ligue, M. Labrecque.



LES GAGNANTS DU TOURNOI de petites quilles joué au Centre des Loisirs St-Sacrement ont été fêtés, vendredi soir. Gaston Lamontagne, gagnant des hommes, reçoit son trophée des mains de Jacques Robitaille, photo du haut, en présence de M. Gaston Cloutier, président du tournoi. La championne étant absente, c'est Mme Mary Schofield qui accepte son trophée des mains de M. Paul Brabant, photo du bas.

Hier dans l'Internationale

Roger Bédard fut le lauréat gagnant, accordant 9 coups sur 11, dans la première manche de la ligue internationale de golf. Il fut couronné par le président de la ligue, M. Labrecque.

Les autres vainqueurs ont été le couple Maurice Joncas et Claude Mer-Joncas.

Balle-molle à St-Rodrigue

Le Frank Malouin est demeuré invincible dans la Ligue de balle-molle de St-Rodrigue, en triomphant lundi du Junco et Dion par le compte de 3-2. C'était la troisième victoire d'affilée de l'équipe Frank Malouin.

Embarquée d'une automobile

Une automobile à capote, hier soir, sur la route 9, à St-Nicolas. Le conducteur s'en est tiré indemne, mais ses deux compagnons ont dû être hospitalisés.

Cambriolage à Petite-Rivière

Des appareils électroniques pour une valeur de \$2,500 ont été volés à la Coopérative de Petite-Rivière. Ce second cambriolage en trois semaines a été constaté hier matin.

VOYEZ LA NOUVELLE TONDEUSE

LAWN-BOY

OUTDOOR POWER EQUIPMENT

LEGÈRE, SILENCIEUSE, AVEC DÉMARRAGE INSTANTANÉ

- Coupe et enlève la pelouse simultanément
- Moteur Iron Horse à traction antérieure silencieux et efficace
- Double action: tout l'énergie de la pelouse dans un seul coup de la tondeuse
- Choix de modèles, de 18 à 21

CONDITIONS DE PAIEMENT EXTRA FACILES

Voyez-la avec ROUSSEAU & FRÈRE Inc. 2325 du Colisée, Québec

Trois Américaines en 3e ronde du tournoi de Kent

BECKENHAM Angleterre (UPI) — Les américaines Carole Calkins, Judy Alvarez et Gennifer Thomas ont remporté des brillants succès aux comptes de 3-7 les voitures en deuxième ronde et 6-4, en deuxième ronde en simple féminin au tournoi de Kent hier. D'autre part, plusieurs autres joueuses américaines ont subi l'élimination.

Carole Calkins de Santa Monica, classée au 3e rang parmi les meilleures joueuses de tennis aux États-Unis, a défait Vicki Palmer de Phoenix, Arizona, 6-3 et 6-4. Judy Alvarez, sœur de 8 à 10 ans de la sud-africaine Marlene Gerson, 6-3 et 6-4 pendant que mademoiselle Thomas de Shaker Heights, Ohio, l'emportait 9-7 et 6-1 sur l'australienne Madeline Schacht.

Puis tout hier, Judy Alvarez passa en 6e et 7e ronde grâce à une victoire de 6-0 et 6-0 aux dépens de madame Nell Hopman, la capitaine de l'équipe australienne. Carol Ann Loop, de Arcadia, en Californie, a défait madame G. Thele, d'Australie, par 6-2, 5-7 et 6-3 en première ronde.

Survivants américains au tournoi amateur d'Hoylelake

HOYLELAKE Angleterre (UPI) — Deux Américains y compris Bob Falkenburg, ancien champion de tennis de Wimbledon, ont connu la victoire hier dans le tournoi de golf pour le championnat amateur de Grande-Bretagne. Cependant, Mike Boninchi, le champion de l'an dernier, a été éliminé.

Falkenburg, tenant une tondeuse 37-38-74, a triomphé de Matthew Ramsey d'Angleterre par un trou au-dessus pour se trouver en tête de sept autres Américains à se qualifier pour la deuxième ronde. Quatre autres joueurs de États-Unis ont qualifiés pour la troisième ronde dans les manches d'après-midi, mais deux autres Américains furent éliminés.

Boninchi, un ancien de 27 ans, a perdu par 2 et 1 contre Jackie Taylor, 29 ans, Irlandais de 23 ans. Boninchi avait une avance de deux trous au 13e trou.

Les autres favoris ont avancé facilement en deux trous que Joe Carr, d'Irlande, qui a devancé le champion par un trou, après.

Les autres favoris qui ont qualifiés pour la deuxième ronde sont: Mike Boninchi, le champion de l'an dernier, qui a perdu par 2 et 1 contre Jackie Taylor, 29 ans, Irlandais de 23 ans. Boninchi avait une avance de deux trous au 13e trou.

Les autres favoris ont avancé facilement en deux trous que Joe Carr, d'Irlande, qui a devancé le champion par un trou, après.

Les autres favoris qui ont qualifiés pour la deuxième ronde sont: Mike Boninchi, le champion de l'an dernier, qui a perdu par 2 et 1 contre Jackie Taylor, 29 ans, Irlandais de 23 ans. Boninchi avait une avance de deux trous au 13e trou.

"On donne une réception chez nous"

Pour plaire aux invités qui aiment le Scotch Whisky, servez du 'Black & White'. C'est un Scotch remarquable. Des experts sélectionnent et mélangent les meilleurs whiskies d'Écosse pour vous offrir le 'Black & White', possède toute la distinction et tout le velouté du Scotch à son mieux. Distillé, mélangé et embouteillé en Écosse. Disponible en bouteilles de plusieurs grosseurs.

Le secret réside dans le mélange

'BLACK & WHITE'

SCOTCH WHISKY

"BUCHANAN'S"

DÉCOUVREZ POURQUOI TANT DE GENS SE CONVERTISSENT À LA DODGE

Les gens sont routiniers; pour les faire changer de marque de voiture, il faut une fameuse de bonne raison... il faut la Dodge! Et qu'est-ce qu'elle a tant, cette Dodge? Un 6-cylindres incliné qui se prend pour un 8, un V-8 qui fait honte à la plupart des autres V-8, une suspension Torsion-Aire qui fait de la Dodge l'auto la plus maniable, la mieux équilibrée de sa catégorie... Ajoutez à ces qualités un je-ne-sais-quoi de raffiné, d'original, d'irrésistible et vous comprendrez pourquoi tant de gens se convertissent à la Dodge. Vous aussi vous serez séduit par la Dodge... et par son bas prix.

Voyez, conduisez, évaluez la Dodge... vous y trouverez ce qui vous manquait depuis toujours!

DODGE

Dodge Dart • Dodge Dart 330 • Dodge Dart 410

CHOUINARD-LETARTE AUTOMOBILES INC. 150 Boul. St-Sacrement Québec Tel. 681-4687

TANGUAY AUTOMOBILES ENR. Rond-Point, Lévis, Québec Tel. 837-9383

GARAGE COUTURIER INC. 174, rue St-Étienne, La Malbaie, Qué.

CEST L'ANNÉE DE SE CONVERTIR À LA DODGE!

DEPENDABLE

Doléances des postiers de Québec

Dans une lettre au gouvernement fédéral, le Conseil du Travail de Québec et du district (CTQ), réuni hier soir, sous la présidence de M. J.-B. Hurens, demande que la Coopération postale de Québec, qui fut fondée en 1940, de-

meure aux mains et sous la gestion des postiers, lors de l'ouverture du nouveau bureau de poste central. Les postiers québécois, est-il précisé, sont contre toute ingérence extérieure dans cette coopération qui est leur, alors qu'il a

été question, ces derniers temps, de la confier à l'administration de l'Institut national pour les aveugles, section de Québec.

À la Commission scolaire, le Conseil du Travail intervient auprès de la Com-

mission scolaire de Québec en vue de faire appliquer les règlements municipaux du couvre-feu, fixé à 9 heures du soir, sur le terrain de jeux de l'École Morissette, située dans

la paroisse Saint-Coeur-de-Marie. Il est dit que les enfants fréquentant cette école jouent bien après 9 heures du soir, faisant "un vacarme

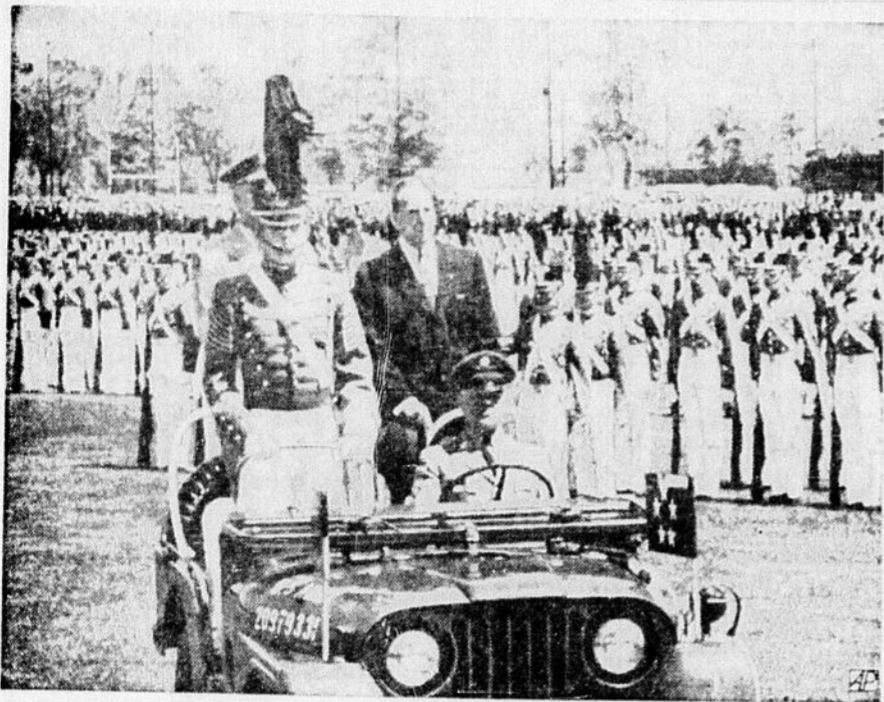
épouvantable" et troublant la paix des citoyens.

Une lettre de félicitations du Conseil du Travail est envoyée à M. Guy Hudon et à

L'ÉVÉNEMENT-JOURNAL, Québec, mercredi 13 juin 1962 15

M. Eugène Forsey, pour la "courageuse attitude" qu'il a prise vis-à-vis de la nomination de prendre en dé-

missionnant du Bureau des gouverneurs de la Société Radio-Canada.



LE GENERAL MACARTHUR FAIT L'INSPECTION des cadets de la fameuse académie militaire de West Point, à bord d'une jeep. A cette occasion, il recevait la médaille Sylvannus Thayer pour services rendus à la nation. On se rappelle qu'il était tombé en disgrâce en 1951 pour avoir

critiqué le président d'alors, M. Harry Truman, qui ne partageait pas son avis d'une invasion de la Chine communiste pour mettre fin à la guerre de Corée. Mais depuis l'accession d'un de ses lieutenants à la présidence, (M. Kennedy) le vent... et la fortune ont changé.

Le Manifeste électoral de Maurice Lamontagne

AMIS DE QUÉBEC-EST

EN VOTANT LIBÉRAL, VOUS AVEZ TOUT À GAGNER :

LES PERSONNES AGÉES : un plan contributif de pensions qui les portera à un minimum de \$75.00 par mois et, selon les contributions, à un maximum de \$295.00 par mois, par couple.

LES MALADES : un plan de soins médicaux qui paiera tous les comptes de médecins, pour les jeunes, les indigents et les personnes âgées. Les autres citoyens auront, toutefois, un modeste minimum à payer.

LES JEUNES : prolongement des allocations familiales jusqu'à 18 ans. Un montant maximum de \$15 millions par année que le gouvernement du Québec pourra distribuer en bourses d'études.

LES TRAVAILLEURS : 1—Des travaux publics dans la ville de Québec pour fournir de l'emploi.
2—Des cours gratuits permettant aux chômeurs qui le désirent d'apprendre un métier et un salaire pendant la durée de ces cours.
3— Paiement de l'assurance-chômage quand les ouvriers ne travaillent pas pour cause de maladie.

LES CITOYENS

DE QUÉBEC-EST :

1— Assainissement et aménagement de la rivière St-Charles et des zones avoisinantes. Ce projet tout en donnant du travail à nos gens, contribuera à résoudre le problème de la circulation dans la ville de Québec et à éliminer la pollution des eaux.

2— Construction de logements à prix modique dans Québec-Est afin de loger convenablement les familles nécessiteuses.

En tant que candidat libéral dans Québec-Est, je m'engage solennellement à réaliser ce programme si vous me faites confiance.

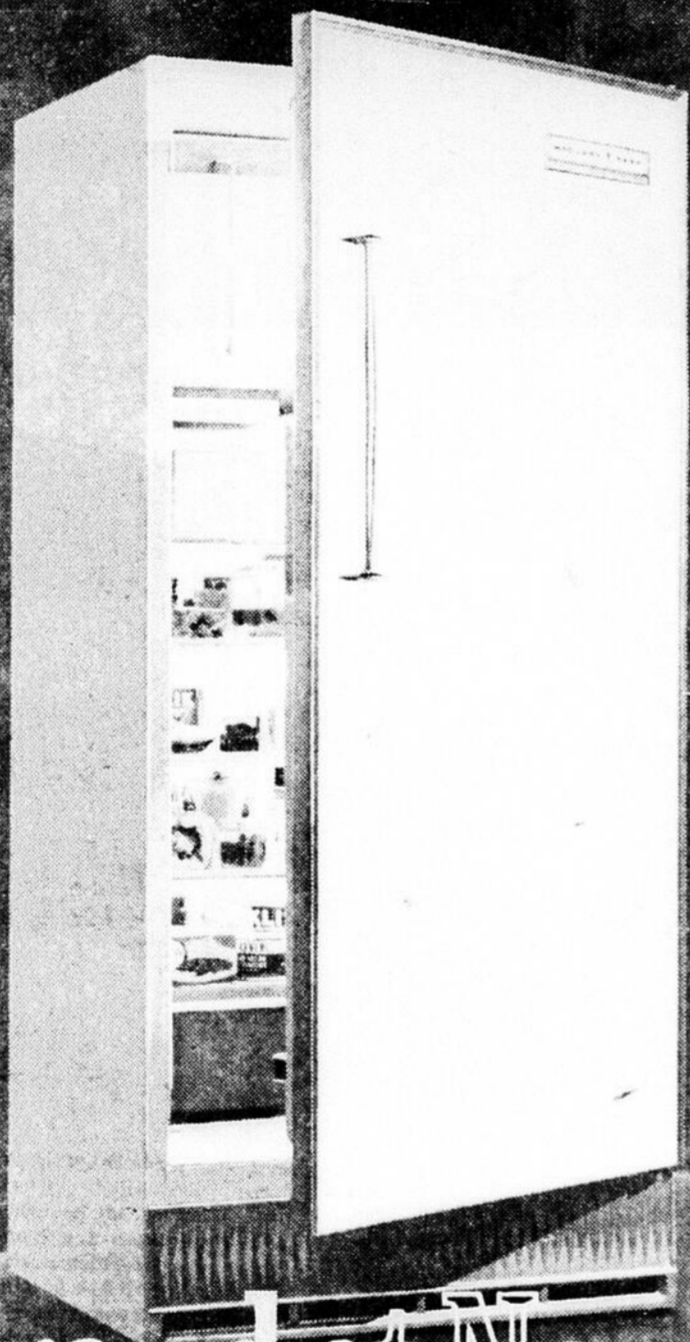
C'est pourquoi je vous demande de voter d'abord et avant tout **POUR VOUS, POUR VOTRE FAMILLE ET POUR VOTRE VILLE.** Vous voterez pour vous en votant libéral le 18 juin prochain.



Maurice Lamontagne

Maurice Lamontagne

Grande Nouvelle dans les Valeurs des Réfrigérateurs!



Le Grand et Nouveau RÉFRIGÉRATEUR-CONGÉLATEUR M^CCLARY EASY

Grand

CONGÉLATEUR ZONE-ZÉRO GARDE LES DENRÉES CONGELÉES EN TOUTE SÉCURITÉ PENDANT DES MOIS



Le système Zone-Zéro McClary-Easy conserve les denrées à température réellement zéro... c'est ce que les aliments exigent pour conserver leur saveur et leur valeur nutritive. Fruits, légumes, viandes, même la crème glacée, retiennent leur fraîcheur et leur saveur pendant des mois avec la Zone-Zéro McClary-Easy.

Grande

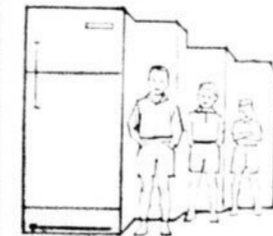
CAPACITÉ DU RÉFRIGÉRATEUR AVEC FROID VIVANT



Le "Froid Vivant" McClary-Easy maintient une circulation d'air constante dans le réfrigérateur pour éliminer les "points morts". Tous les aliments demeurent frais bien plus longtemps et la viande se conserve juste au-dessus du degré de congélation dans le Garde-Viande au Froid Parfait. L'emmagasinage de porte Deep-Dor offre de la place pour les plus grandes bouteilles et les cartons. Étagères coulissantes mettant tout à portée de la main.

Grande

GAMME MAGNIFIQUE AVEC UN MODÈLE QUI CONVIENT À VOS BESOINS



14 pi. cu., 12 pi. cu., 10 pi. cu., quel que soit celui que vous choisissez, chaque McClary-Easy a plus de valeur incorporée... plus pour conserver les aliments à leur mieux. Chaque McClary-Easy a l'apparence luxueuse qui vous rendra fier de le posséder.

avec PLUS de tout ce qu'un vrai réfrigérateur moderne devrait avoir

Visitez au plus tôt votre dépositaire McClary-Easy et profitez des prix sensationnels qui rendent les nouveaux gros appareils McClary-Easy la meilleure valeur encore offerte.

McCLARY-EASY DIVISION DE GENERAL STEEL WARES
Fierement Canadien

J. W. CANTIN & FILS
74 Ouest, rue St-Joseph, Québec

J. O. FISET
55 rue Dorchester, Québec

L. GOULET INC.
89 Est, rue St-Joseph, Québec

RADIODISC INC.
301 de la Canadienne, Québec

C. ROBITAILLE INC.
200 Est, rue St-Joseph, Québec

GILLES ROYER ENP
41 Ave Plante, Québec-Ouest

LE SYNDICAT DE QUÉBEC
415 Est, rue St-Joseph, Québec

TERREAU RACINE
196 rue St-Paul, Québec

CADORAMA
rue Racine, Chicoutimi

CADORAMA
Jonquière

CADORAMA
Alma

DUCHESNES-TREMBLAY
rue Racine, Chicoutimi

MEUBLES MODERNE ENR.
coin St-Paul, Chicoutimi

ROLAND MARQUIS
92, 2e Rue, Port-Alfred

J.-A. THIBAUT
Grande-Baie

R. BILODEAU MEUBLES
724 rue St-Hubert, Jonquière

BUREAU PRATIQUE
Arvida

MARCEL MALTAIS
72 rue Ste-Famille, Kenogami

GASTON FERRON
Cap Sante

LORTIE READMAN
St-Raymond

PEPIN CIE
Loretteville

HENRI-PAUL DUFOR
170, 104e Rue,
Ville Montmorency

NECESSITES DOMESTIQUES
73 rue Fraser, Lévis

J. E. CHAMPAGNA
St-Henri, Co. Lévis

DORCHESTER REFRIGERATION
St-Claire, Co. Dorchester

CLOUTIER & FRERE
Frampton, Co. Dorchester

GERARD RUEL
St-Malachie, Co. Dorchester

AMEDEE MORISSET
St-Germaine, Co. Dorchester

GEORGES MERCIER
St-Sabine, Co. Bellechasse

POUFFARD & FRERES
St-François, Co. Dorchester

CARLETON ELECTRIC
Morissette Station,
Co. Dorchester

JEAN PAUL CHABOT
St-Charles, Co. Bellechasse

P. A. MORIN
Montmagny, Co. Montmagny

CAMILLE LEVESQUE
St-Hélène, Co. Kamouraska

JOS. CYR
Escourt, Co. Kamouraska

AMEUBLEMENT RYNA
Cabana, Co. Temiscouata

J. A. PATOINE
St-Honoré, Co. Temiscouata

ENCHERES LEVESQUE
Rivière-du-Loup

JOS. BEAULIEU
TROIS-PISTOLES,
Co. Rivière-du-Loup

P. E. THIBEAULT
St-Fabien, Co. Rimouski

ENCHERES CHERRIER
Rimouski

DANIEL ROSS
Matane, Co. Matane

MEUBLE MODERNE
Chandler, Co. Gaspé-S.

MEUBLE POPULAIRE
Amqui, Co. Matapédia

CHAPADOS & LANGLOIS
Chandler, Co. Gaspé-S.

BERNARD ROSS
St-Jacques-de-Tourville,
Co. Gaspé

J. F. COULOMBE
St-Noël, Co. Matapédia

Le Festival de Strasbourg aura lieu du 13 au 24 juin

Le Festival international de musique de Strasbourg aura lieu du 13 au 24 juin. Les manifestations auront lieu au Palais des Fêtes, au Théâtre de la Comédie ou à la Cathédrale.

Des artistes de renom tels que Pierre Monteux et Nicole Henriot participeront cette année au Festival de musique.

Voici le programme des événements du Festival :

13 juin : Hommage à Debussy. Fantaisie pour piano — LA mer — Haendel "Water Music" — Dutilleul (2e symphonie) — Direction Charles Münch — Soliste : Nicole Henriot, pianiste.

14 juin : Récit de chant par Dietrich Fischer-Dieskau — Schubert (chant du Cygne) — Schumann (Amour du poète) — au piano : Karl Engel.

15 juin : Purcell (Te Deum) — Viviani (Magnificat) — Mozart (Vespérales de Dominicane) — Direction : Marg A Hoch — Chorale de la Cathédrale. Orchestre radio-symphonique de Strasbourg.

16 et 17 juin : Soirée choré-

graphique — Stravinsky (L'Oiseau) — Britten (d'après Rossini) — Ballet du Théâtre municipal de Strasbourg — Soliste : Yvette Chauviré et Alexie Rassinaz.

18 juin : Willy Burkhard (Das Jahr, oratorio) — Direction : Erich Schmid — Solistes : Conrad (Alto), Rehfuss (Basse) — Choeur mixte de Zurich (Basse) — Choeur mixte de Zurich — Orchestre municipal de Strasbourg.

19 juin : Quatuors de Dalmayrac, Puccini, Ravel, Debussy par le quatuor Loewengrün.

21 juin : André Casanova (Anamorphose), 1ère audition) Maurice Ohana (concerto pour guitare et orchestre, 1ère audition) Henri Barraud (Rhapsodie diabolienne, 1ère audition) Jacques Bondon (Musique pour un autre monde, 1ère audition) — Direction : Charles Bruck — Soliste : Narciso Yepes (guitare) — Orchestre radio-symphonique de Strasbourg.

22 juin : Madrigaux anglais — Solos de luth — Choeur d'hommes — Chant français anciens — Madrigaux italiens — par The Deller Consort.

La 20th Century-Fox en a assez des caprices de MM

Hollywood. La célèbre Marilyn Monroe s'est retrouvée hier sans travail après avoir été congédiée par les studios qui ont fait d'elle une vedette.

Et de plus, la 20th Century-Fox tente contre elle une poursuite de \$500,000 pour rupture de contrat. On sait que Mlle Monroe a omis de se présenter plusieurs fois aux studios, sans raison apparente.

Elle a été remplacée par l'actrice Lee Remick, âgée de

28 ans. Mlle Remick a joué récemment avec Jack Lemmon dans "Days of Wine and Roses". Elle est mariée au directeur de production William Cofferan, et ils ont deux enfants.

Quant à Dean Martin, qui

devait jouer avec Marilyn Monroe dans "Something's Got To Give", il a déclaré

qu'il ne paraîtrait pas dans le film si la blonde vedette en avait exécuté.

"J'ai accepté de jouer dans le film parce que Marilyn Monroe y jouerait aussi et que cela aiderait à ma carrière".

a-t-il dit. "Je dois penser à ma carrière".

Mlle Monroe a refusé de commenter la décision de la 20th Century-Fox.

IMPERIAL
Ce film est émouvant, de la première à la dernière scène.
"LES SEPT VOLEURS"
Edward G. Robinson, Joan Collins, Rod Taylor
On l'annonce de "Mars" pour étudier le phénomène de l'amour.
"UN MARTIEN À PARIS"
Darryl F. Zanuck & Nicole Mitel

CINEMA & PIGALLE Jusqu'à vendredi inclusivement
Charles Boyer dans **"LES DEMONS DU MINUIT"**
Charles Boyer, Jeanne Moreau, Jean-Claude Bouillon
Le film le plus discuté... le plus séduisant de l'année... le plus sûr, le plus sûr, le plus sûr.
"LA DOLCE VITA"
Maurice Pialat

"VACANCES D'ETE"
LA SUMMIT FILMS
TECHNICOLOR
EGAN, MCGUIRE, DEE, KENNEDY, DONAHUE
JUSQU'À JEUDI SOIR

Duc d'Orléans EXCURSIONS
8h p.m. — Croisière au clair de lune de 8h à 11h.
9h p.m. — Châteaux Montmorency — Pont de Québec.
10h a.m. — Ste-Anne-de-Beauport.
TEL. 425-3265

RIALTO JUSQU'À JEUDI SOIR
"CONFIDENCES SUR L'OREILLER"
Philippe L'Évêque
Doris Day, Rock Hudson
"DAY JUSTICIER"
Houdouin de la Soudrie
EN COULEURS
George Baker — Silvia Kykes

VICTORIA CLASSIC Jusqu'à jeudi soir
YVONNE De CARLO dans
"La FILLE Des BOUCANIERES"
en Couleurs
Aussi
Maureen O'Hara et Paul Christian dans
"BAGDAD" Couleurs

sillery L'Affiche
James Stewart, Kim Novak dans
"SUEURS FROIDES"
En couleurs à 8h 35
Sally Jessa Raphael
Gloria Jones dans
"JE PLEURE MON AMOUR"
à 9h 15

Laurier Special en primeur
ELVIS vous conduit à travers un paradis de chansons!
ELVIS PRESLEY
AND A PARADISE OF SONGS
Technicolor
Panavision
Aussi Buster Grabbie
"MENACE SUR LA JUNGLE"

CHUBBY CHECKER a Big New role!
DON'T KNOCK THE TWIST
Comédie ajoutée :
THE THREE STOOGES MEET HERCULES
GRATIS! avec chaque billet d'entrée une baguette TELESCOPIQUE des 3 STOOGES.
Dernier spectacle complet à 7:35 p.m.

CAPITOL JUSQU'À VENDREDI SOIR
UN THÉÂTRE FAMEUX PLAYERS
Continu de 1h à 11h : "La Dolce Vita" à 1h 30, 4h 10, 8h 05. Dernier spectacle complet à 10h 30.
LE FILM LE PLUS DISCUTE... LE PLUS SÉDUISANT DE L'ANNÉE... LE PLUS SÛR, LE PLUS SÛR, LE PLUS SÛR.
LA DOLCE VITA
Avec : Marcello Mastroianni, Anita Ekberg, Nadia Gray — Matinée : 6h; Soirée : 8h.

Les Chanteurs d'Acadie charment les Québécois

Que Bassinet, au Nouveau-Brunswick, a pu passer à l'échelle pour chanter son centième anniversaire un chœur tel que celui de l'Acadie, voilà qui est du grand luxe, mais un luxe qu'on ne peut que lui envier.

C'est la première fois que l'entendez, bien sûr, les Chanteurs d'Acadie, venus donner un récital au patronage Notre-Dame de Charlebourg.

J'aurais bien entendu vanter les qualités d'exécution de cet ensemble. Les compliments sont si faciles, et j'en ai tant de soupçonner que, dans les Chanteurs d'Acadie, se rencontrent un des groupes du genre les plus perfectionnés qui, mais est-ce à dire d'entendre, et ma foi, depuis quelques années, j'ai assisté à des centaines de concerts de chanteurs. Mais ces gars-là sont renversés par le talent de formation qu'ils apportent à chacune des notes à leur répertoire, du moins celles qu'ils ont eu le temps de nous présenter.

Car si l'on dit que les Chanteurs ont quelques cordes à leur arc, deux sont sortis des Chanteurs de la Compagnie qui ont un thème à peu près identique à celui des Compagnons de la Chanson font aussi souvent tantôt père, mais excellent aussi l'admiration. Il y avait aussi, un soliste, Roland Richard, un premier aux Festivals de musique de Québec de 1962, ainsi qu'un chanteur, Gaston Brassé, qui à cause de ses quelques années de chant, que le répertoire des chansons, est dirigé l'an prochain vers une école de musique avancée.

Mais dans tout ce programme, il y a les Chanteurs d'Acadie eux-mêmes qui chantent à partir des œuvres religieuses, mais dont le répertoire reste qu'ils cultivent aussi bien le chant folklorique que les chansons de l'école de l'Acadie, et qui passeront vite sur cette dernière "branche" pour insister encore une fois sur l'exécution quasi irréprochable des chanteurs religieux et celle également parfaite de chants folkloriques.

Le R. P. Dollard Tremblay, c. m. qui dirige les Chanteurs semble s'être attaché avec une ardeur particulière à "sélectionner" chaque exécution, à faire un choix de voix fort bien équilibrées, ce qui résulte au sein de l'ensemble, en un son assez exceptionnel qui nous fait, par exemple, apprécier à sa plus haute valeur un chant religieux comme "La croix" de César Godfroy ou encore "A l'école de la croix" (Mozart) académique, "La route de l'amour", et tant de chansons que les Chanteurs nous ont offertes avec un enthousiasme qui ne laisse aucun doute sur leur sincérité et sur le travail sérieux qui apporte de tels résultats.

Lucien Quinte

La CBC retire le programme de Perry Como de son horaire

Ottawa — La Canadian Broadcasting Corporation a décidé de retirer le programme de Perry Como de son horaire, la semaine prochaine.

Un porte-parole de la CBC a confirmé la nouvelle, mais a refusé de donner les raisons de cette décision.

Le Cinéma

COTES MORALES ET HORAIRES

On trouvera dans cette rubrique quotidiennement la classification morale des films à l'affiche, ainsi que les horaires de leur présentation.

Les horaires indiqués sont ceux qui sont en vigueur à l'heure de la publication de ce journal. Ils peuvent varier sans préavis.

Les horaires indiqués sont ceux qui sont en vigueur à l'heure de la publication de ce journal. Ils peuvent varier sans préavis.

Les horaires indiqués sont ceux qui sont en vigueur à l'heure de la publication de ce journal. Ils peuvent varier sans préavis.

Les horaires indiqués sont ceux qui sont en vigueur à l'heure de la publication de ce journal. Ils peuvent varier sans préavis.

Les horaires indiqués sont ceux qui sont en vigueur à l'heure de la publication de ce journal. Ils peuvent varier sans préavis.

Les horaires indiqués sont ceux qui sont en vigueur à l'heure de la publication de ce journal. Ils peuvent varier sans préavis.

Les horaires indiqués sont ceux qui sont en vigueur à l'heure de la publication de ce journal. Ils peuvent varier sans préavis.

Les horaires indiqués sont ceux qui sont en vigueur à l'heure de la publication de ce journal. Ils peuvent varier sans préavis.

Les horaires indiqués sont ceux qui sont en vigueur à l'heure de la publication de ce journal. Ils peuvent varier sans préavis.

Les horaires indiqués sont ceux qui sont en vigueur à l'heure de la publication de ce journal. Ils peuvent varier sans préavis.

Les horaires indiqués sont ceux qui sont en vigueur à l'heure de la publication de ce journal. Ils peuvent varier sans préavis.

Les horaires indiqués sont ceux qui sont en vigueur à l'heure de la publication de ce journal. Ils peuvent varier sans préavis.

Les horaires indiqués sont ceux qui sont en vigueur à l'heure de la publication de ce journal. Ils peuvent varier sans préavis.

Les horaires indiqués sont ceux qui sont en vigueur à l'heure de la publication de ce journal. Ils peuvent varier sans préavis.

Les horaires indiqués sont ceux qui sont en vigueur à l'heure de la publication de ce journal. Ils peuvent varier sans préavis.

Les horaires indiqués sont ceux qui sont en vigueur à l'heure de la publication de ce journal. Ils peuvent varier sans préavis.

Les horaires indiqués sont ceux qui sont en vigueur à l'heure de la publication de ce journal. Ils peuvent varier sans préavis.

Les horaires indiqués sont ceux qui sont en vigueur à l'heure de la publication de ce journal. Ils peuvent varier sans préavis.

Les horaires indiqués sont ceux qui sont en vigueur à l'heure de la publication de ce journal. Ils peuvent varier sans préavis.

Les horaires indiqués sont ceux qui sont en vigueur à l'heure de la publication de ce journal. Ils peuvent varier sans préavis.

Les horaires indiqués sont ceux qui sont en vigueur à l'heure de la publication de ce journal. Ils peuvent varier sans préavis.

Les horaires indiqués sont ceux qui sont en vigueur à l'heure de la publication de ce journal. Ils peuvent varier sans préavis.

Les horaires indiqués sont ceux qui sont en vigueur à l'heure de la publication de ce journal. Ils peuvent varier sans préavis.

Les horaires indiqués sont ceux qui sont en vigueur à l'heure de la publication de ce journal. Ils peuvent varier sans préavis.



AIR CANADA 25 ANNIVERSAIRE DE SERVICE

La sûreté de fonctionnement pour une ligne aérienne, dépend d'une foule de facteurs. Ainsi, lorsque les plus petites tâches sont faites avec soin, cela implique un souci omniprésent de la perfection qui se traduit par une efficacité de tout instant.

Et raison de ce souci qu'elle a de la perfection dans tous les détails, Air Canada est considérée par bien des gens comme la ligne aérienne la plus sûre du monde. La compagnie, cependant, n'est pas toujours facile. Aujourd'hui, toutes les lignes aériennes s'efforcent de respecter des normes très rigoureuses en tout ce qui a trait à leur sûreté.

C'est pourquoi il convient, en cette année de 25e anniversaire, d'examiner les divers facteurs qui sont à la base de l'excellent rendement d'Air Canada.

- De toutes les lignes aériennes du monde, aucune ne forme mieux son personnel de bord. Avant d'être nommés capitaines ou premiers officiers, les pilotes d'Air Canada bénéficient, au sol et dans les airs, d'une formation plus poussée que ne l'exigent les autres services aériens dans l'ensemble. À l'aide de coûteux appareils électromagnétiques simulant les conditions de vol, ainsi qu'un moyen de vol d'essai, on use méthodiquement et minutieusement à l'épreuve leurs connaissances et leurs aptitudes. Durant la seule année 1961, Air Canada a consacré plus de \$3 millions à la formation de ses 1500 pilotes et membres d'équipage.
- De tous les services aériens du monde, aucun n'a de meilleurs appareils. Air Canada a été la première ligne aérienne internationale à mettre en service une flotte entièrement composée d'appareils à turbopropulseurs et turboréacteurs; 80 superbes avions de ligne, tous actionnés par des moteurs Rolls Royce nommés, lui-même, est synonyme de sûreté. Et l'équipement terrestre est, lui aussi, ce qu'il y a de mieux et de plus moderne. Sur les aires de trafic des grands aéroports, Air Canada utilise jusqu'à 135 véhicules d'entretien coûtant jusqu'à \$40,000 pièce.
- L'entretien des appareils — le meilleur du monde. À l'aide d'installations et d'un outillage modernes d'une valeur de \$43 millions, les 3,500 employés hautement spécialisés des cinq bases d'entretien d'Air Canada veillent au parfait état de fonctionnement des appareils, aucun effort, aucune recherche technique, ne sont épargnés. Les normes d'inspection et d'entretien d'Air Canada vont bien au-delà des exigences prévues par les règlements du gouvernement.
- De toutes les lignes du monde, aucune ne prend plus de mesures sécuritaires. Tous les avions d'Air Canada ont à leur bord les instruments de vol comportant les plus récents perfectionnements en matière de sûreté. Ainsi, chaque route DC-8 porte environ \$100,000 de dispositifs de navigation et de vol par mauvais temps. Le manuel de vol d'Air Canada donne instructions aux pilotes de toujours faire passer la sécurité avant tout.
- La fiche d'Air Canada pour les arrivées à temps est l'une des meilleures en Amérique du Nord. Un nouveau sommet d'efficacité a été atteint en avril, alors que 84 p. 100 des 11,415 vols d'Air Canada sont arrivés à l'heure exacte ou à 15 minutes près. Air Canada s'améliore constamment dans ce domaine et tirera pleinement parti de tout ce que la science mettra à la disposition des lignes aériennes pour éviter aux imprévus des conditions atmosphériques.

Depuis le tout début, Air Canada a considéré le facteur efficacité comme le plus important pour un service aérien. C'est l'une des principales raisons pour lesquelles les Canadiens accordent volontiers leur confiance à Air Canada et les étrangers qui voyagent fréquemment l'estiment l'une des meilleures liaisons aériennes du monde.

AIR CANADA TRANS-CANADA AIR LINES

Une perte de \$6.8 milliards sur le marché de Wall Street

(Par Marcel Boutin, rédacteur financier)

La Bourse de New York a marqué hier une baisse sensible lorsque les cours se sont approchés des plus bas niveaux de l'année au milieu d'une vague de liquidations qui a mis fin à une accalmie qui durait depuis trois jours. Cependant, le marché est demeuré au-dessus des bas atteints durant le plongeon enregistré les 28 et 29 mai.

Tout comme ce fut le cas au cours des dernières semaines, les valeurs de mines d'or ont fait preuve de vigueur à la suite d'un renouveau d'intérêt des spéculateurs envers l'industrie aurifère. Le malaise qui sévit dans les milieux gouvernementaux à propos du déficit accru de la balance des paiements américains laisse prévoir que les États-Unis devront trouver une solution à ce problème épineux.

La diminution rapide des stocks d'or de l'oncle Sam et la stabilité des prix du précieux métal ne sont pas de nature à régler le problème de la balance des paiements. Certains législateurs américains préconisent l'octroi de subsides aux producteurs d'or, mais il semble que cette mesure soit combattue par le département du Trésor.

Quoi qu'il en soit, l'activité des mines d'or à la Bourse ne peut passer inaperçue puisque la moyenne des titres aurifères a atteint hier à Toronto son plus haut niveau encore vu au cours des douze dernières années. Reste à savoir si le regain de vie des mines d'or est justifié dans la présente conjoncture. On sait que les États-Unis s'opposent énergiquement à tout relèvement du prix de l'or qui équivaudrait, en définitive, à une dévaluation du dollar américain.

Il ne fait aucun doute que tôt ou tard, les États-Unis devront modifier le prix du précieux métal ou réduire la valeur de leur dollar sur le marché des échanges internationaux. La baisse des exportations américaines et la concurrence étrangère qui se traduit par l'importation aux E.-U. de produits fabriqués à un coût moindre menacent d'ébranler sérieusement la confiance de bien des pays à l'égard du dollar américain.

La popularité des mines d'or offre un contraste frappant avec la tenue erratique des marchés mobiliers. On estime que la valeur négociable des titres inscrits à Wall Street a subi hier une baisse de \$6,800,000,000. La moyenne des industrielles de Dow Jones a décliné de 14.23 points à 580.94. Le marché a tenté de se ressaisir au milieu de l'après-midi, mais ce fut peine perdue. Une seconde vague de liquidations est venue ébranler le marché en dernière heure alors que les stocks se transigeaient à leurs plus bas points de la journée.

La nouvelle que le président du comité des unités et moyens de la Chambre des Représentants avait désavoué les plans du président Kennedy visant à alléger, l'an prochain, le fardeau des impôts aurait été à l'origine de la seconde vague de liquidations.

Les compagnies d'assurance-vie ont versé plus de bénéfices

Les versements d'indemnités d'assurance-vie et de rentes effectués en avril 1962 aux familles canadiennes par plus de 80 compagnies faisant affaires au Canada se sont élevés à plus de \$4,820,000.

Le Canadian Life Insurance Officers Association rapporte que ces paiements ont porté à \$206,600,000 le total versé en indemnités d'assurance-vie durant les quatre premiers mois de l'année. Ce total dépasse de \$13,100,000 celui de la période correspondante de 1961.

Les indemnités de décès sont passées de \$70,500,000 pour les quatre premiers mois de 1961 à \$77,100,000 cette année.

Les paiements de dotations échues, rachats, indemnités d'invalidité et rentes se sont élevés à \$91,100,000 durant les quatre premiers mois de 1962, et les détenteurs de police ont reçu pour \$41,400,000 de dividendes durant cette période.

On annonce la nomination de M. N. J. M. McLeod au poste de secrétaire-trésorier de la compagnie RoyNat Ltd. M. McLeod a obtenu un congé de son poste au siège social de la Banque Royale du Canada à Montréal pour se consacrer entièrement aux affaires de la nouvelle compagnie.

On trouvera ci-dessous un aperçu des prix du beurre, des œufs, des volailles et des pommes de terre sur le marché de Québec.

On remarque cette semaine une légère augmentation dans les prix des œufs au niveau des catégories supérieures, c'est-à-dire A-E-X, plus forte. Les œufs de douze à quinze jours ont subi une demande importante est due à une demande plus forte. Les prix demeurent inchangés pour ce qui est des autres catégories. Voici les commentaires hebdomadaires du service fédéral des marchés.

On ne signale aucun changement important dans le marché de la volaille durant la semaine écoulée. Le demandeur pour le gros poulet est sensiblement plus ferme et les approvisionnements de poulets sont légèrement plus abondants.

On remarque cette semaine une légère augmentation dans les prix des œufs au niveau des catégories supérieures, c'est-à-dire A-E-X, plus forte. Les œufs de douze à quinze jours ont subi une demande importante est due à une demande plus forte. Les prix demeurent inchangés pour ce qui est des autres catégories. Voici les commentaires hebdomadaires du service fédéral des marchés.

On ne signale aucun changement important dans le marché de la volaille durant la semaine écoulée. Le demandeur pour le gros poulet est sensiblement plus ferme et les approvisionnements de poulets sont légèrement plus abondants.

On ne signale aucun changement important dans le marché de la volaille durant la semaine écoulée. Le demandeur pour le gros poulet est sensiblement plus ferme et les approvisionnements de poulets sont légèrement plus abondants.

On ne signale aucun changement important dans le marché de la volaille durant la semaine écoulée. Le demandeur pour le gros poulet est sensiblement plus ferme et les approvisionnements de poulets sont légèrement plus abondants.

On ne signale aucun changement important dans le marché de la volaille durant la semaine écoulée. Le demandeur pour le gros poulet est sensiblement plus ferme et les approvisionnements de poulets sont légèrement plus abondants.

On ne signale aucun changement important dans le marché de la volaille durant la semaine écoulée. Le demandeur pour le gros poulet est sensiblement plus ferme et les approvisionnements de poulets sont légèrement plus abondants.

On ne signale aucun changement important dans le marché de la volaille durant la semaine écoulée. Le demandeur pour le gros poulet est sensiblement plus ferme et les approvisionnements de poulets sont légèrement plus abondants.

On ne signale aucun changement important dans le marché de la volaille durant la semaine écoulée. Le demandeur pour le gros poulet est sensiblement plus ferme et les approvisionnements de poulets sont légèrement plus abondants.

On ne signale aucun changement important dans le marché de la volaille durant la semaine écoulée. Le demandeur pour le gros poulet est sensiblement plus ferme et les approvisionnements de poulets sont légèrement plus abondants.

On ne signale aucun changement important dans le marché de la volaille durant la semaine écoulée. Le demandeur pour le gros poulet est sensiblement plus ferme et les approvisionnements de poulets sont légèrement plus abondants.

On ne signale aucun changement important dans le marché de la volaille durant la semaine écoulée. Le demandeur pour le gros poulet est sensiblement plus ferme et les approvisionnements de poulets sont légèrement plus abondants.

On ne signale aucun changement important dans le marché de la volaille durant la semaine écoulée. Le demandeur pour le gros poulet est sensiblement plus ferme et les approvisionnements de poulets sont légèrement plus abondants.

On ne signale aucun changement important dans le marché de la volaille durant la semaine écoulée. Le demandeur pour le gros poulet est sensiblement plus ferme et les approvisionnements de poulets sont légèrement plus abondants.

On ne signale aucun changement important dans le marché de la volaille durant la semaine écoulée. Le demandeur pour le gros poulet est sensiblement plus ferme et les approvisionnements de poulets sont légèrement plus abondants.

On ne signale aucun changement important dans le marché de la volaille durant la semaine écoulée. Le demandeur pour le gros poulet est sensiblement plus ferme et les approvisionnements de poulets sont légèrement plus abondants.

On ne signale aucun changement important dans le marché de la volaille durant la semaine écoulée. Le demandeur pour le gros poulet est sensiblement plus ferme et les approvisionnements de poulets sont légèrement plus abondants.

On ne signale aucun changement important dans le marché de la volaille durant la semaine écoulée. Le demandeur pour le gros poulet est sensiblement plus ferme et les approvisionnements de poulets sont légèrement plus abondants.

On ne signale aucun changement important dans le marché de la volaille durant la semaine écoulée. Le demandeur pour le gros poulet est sensiblement plus ferme et les approvisionnements de poulets sont légèrement plus abondants.

HOMME SECRETAIRE-TRESORIER DE LA SOCIETE ROYNAT



M. N. J. M. McLEOD

On annonce la nomination de M. N. J. M. McLeod au poste de secrétaire-trésorier de la compagnie RoyNat Ltd. M. McLeod a obtenu un congé de son poste au siège social de la Banque Royale du Canada à Montréal pour se consacrer entièrement aux affaires de la nouvelle compagnie.

Fonds mutuels

Table listing mutual funds with columns for fund names and their respective values.

Une vague de ventes à la Bourse de New York

NEW YORK (PA) — La baisse du marché s'est accentuée hier. La séance a été animée et le téléscripteur était en retard dans l'enregistrement des transactions à la fermeture. Les mines d'or se sont maintenues à la hausse. Les dernières minutes de la séance ont été marquées par une baisse. La baisse cependant n'a pas été orientée la cote à la baisse. La baisse cependant n'a pas été orientée la cote à la baisse. La baisse cependant n'a pas été orientée la cote à la baisse.

MONTREAL (PC) — Les prix ont baissé fermement hier sur les bourses Canadienne et de Montréal et la plupart des valeurs étaient à leur niveau le plus bas de la journée au moment de la fermeture des cours. Les pertes ont été en partie compensées par une proportion de 130 contre 29. Les transactions ont été actives parmi les valeurs industrielles et très peu nombreuses dans le compartiment des mines. Plusieurs valeurs ont eu des essais de reprises.

TORONTO (PC) — Les mines d'or ont été particulièrement en faveur hier sur un marché par ailleurs décevant. A la fermeture, l'indice des titres aurifères montrait un gain de 3.15 points. McIntyre Porcupine battait la marche, ayant progressé de 1 1/4 à 44 1/4. Dome et Placer ont gagné chacun un point. Les banques se sont effritées. Banque de Nova Scotia a baissé de 1 1/4 à 66, un nouveau bas. Par ailleurs, Price Brothers, Moore Corporation, Aluminium, Alberta Gas et Investors Syndicate A accusaient des pertes d'un point ou plus. Interprovincial Pipe Line a baissé de 2 1/4 à 73 1/4. Le virement a été de 2,337,000 actions au regard de 1,883,000 lundi. Dans le secteur des métaux communs, International Nickel a baissé de 2 1/4 à 65. Les barres d'or canadienne d'un kilo se vendaient \$38.20 à \$38.25 l'once de fin au lieu de \$38.15-38.25 la veille.

COURS STABLES DES OBLIGATIONS

MONTREAL (PC) — Les prix des obligations étaient généralement inchangés hier à l'issue d'une séance ferme. Les émissions fédérales à longue échéance ont fermé à peu près au même point après avoir récupéré des pertes initiales de 1/4 à 1/2 point. Les obligations des provinces et des corporations ont marché que le pas sur un marché languissant. Les fonds d'Etat canadiens à court terme enregistrèrent, par ailleurs, des pertes de 25 cents, mais il n'y avait pas tellement d'activité dans ce dernier secteur. Le rendement moyen obtenu sur la dernière émission de billets du trésor américain d'une durée de 13 semaines est tombé à 2.671 pour cent de 2.691 p.c. qui était la semaine dernière.

NEW YORK (PA) — Les obligations des corporations ont fluctué en tous sens hier. Les chemins de fer ont flechi à l'ouverture du marché alors que les titres industriels montaient modérément. Les services publics n'ont rien fait qui vaille. Les changements d'un point étaient rares sauf dans le secteur des obligations convertibles.

Brèves nouvelles des corporations

Paton Manufacturing gagne davantage

Montréal (PC) — Paton Manufacturing Co. Limited, manufacturier de textiles possédant des usines à Sherbrooke, annonce que ses bénéfices nets se sont chiffrés par \$52,348 soit l'équivalent de \$1.09 par action au cours de l'exercice terminé le 30 avril dernier comparativement à \$45,284 ou \$1.11 par action l'année fiscale précédente.

M. F.-R. Daniels, président de la compagnie, a déclaré dans son rapport annuel qu'une variété de nouveaux styles et tissus dans le domaine des vêtements pour dames avait contribué à une augmentation de 28% dans le volume des expéditions, mais une marge de bénéfices insuffisante a empêché les profits de s'accroître dans la même proportion. M. Daniels a ajouté que la dévaluation du dollar canadien aidait les manufacturiers canadiens de textiles en raison d'une hausse rapide des prix des tissus importés.

Benefices moindres de Mexican Light

Les bénéfices nets de Mexican Light and Power Company Limited ont diminué de façon appréciable durant l'exercice terminé le 31 décembre 1961; ils se sont chiffrés en effet par \$4,323,000 soit l'équivalent de \$1.48 par action comparativement à \$5,713,000 ou \$2.02 par action l'exercice précédent.

Coronation Credit et ses opérations

Le rapport intermédiaire de Coronation Credit Corporation Ltd. et de ses filiales pour la période de trois mois finissant le 30 avril 1962 continue de refléter les effets à court terme d'un programme d'expansion. Tout comme les autres entreprises du secteur, le revenu gagné s'est accru de façon appréciable, mais, actuellement, les bénéfices des nouvelles acquisitions sont amoindris par leurs dépenses. Cependant, la situation devrait s'améliorer sous ce rapport. Le volume des nouvelles affaires au cours du premier mois du quatrième trimestre est beaucoup plus élevé que durant toute période mensuelle jusque-là.

Progrès constants de l'Empire Life

M. Charles P. Fell, président de l'Empire Life Insurance Company, souligne dans son rapport intermédiaire que la compagnie a enregistré des progrès constants dans d'autres secteurs importants de son portefeuille. Les chiffres de production pour les cinq premiers mois de l'exercice ont dépassé de 20 pour cent les objectifs de la même période l'année dernière et ont permis que l'actif de la compagnie s'accroisse de 10 pour cent.

Nouveaux investissements

Les candidats réalisables ont été examinés en 1961 d'un montant de \$10 millions de dollars par Bankover of Canada Limited et les 50 livres, \$0.25-0.28 les 10 livres inscrites sur la liste des valeurs étrangères de la Bourse de Toronto à 75 livres, \$1.00-1.10.

Mines Hors-liste

Les mines hors-liste de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne ont subi une baisse hier sur les marchés de gros des produits agricoles. Les prix ont monté en effet de 1 à 3 cents à l'exception de la farine d'orge demande soutenue. Le beurre se vendait au même prix. Le marché des pommes de terre était généralement stable. Les arrivages, par voie ferrée, se chiffraient à 23 wagons. Un chargement a été détaché vers un autre point et Ton comptait 29 wagons sur rails.

Valeurs étrangères

Les valeurs étrangères de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne ont subi une baisse hier sur les marchés de gros des produits agricoles. Les prix ont monté en effet de 1 à 3 cents à l'exception de la farine d'orge demande soutenue. Le beurre se vendait au même prix. Le marché des pommes de terre était généralement stable. Les arrivages, par voie ferrée, se chiffraient à 23 wagons. Un chargement a été détaché vers un autre point et Ton comptait 29 wagons sur rails.

Nos municipalités sur le marché des obligations

La cité de Kenogami, comté de Jonquières-Kenogami, a vendu à un syndicat composé de A.E. Ames & Co. Ltd., Nesbitt, Thomson & Co. Ltd., Gardner & Co. Ltd., et la Banque Royale du Canada, une émission de \$238,000 d'obligations échéant en série en vingt ans, à un prix de 97.47. L'émission comprend \$88,000 de titres à 5 1/2% 1963-72 et \$150,000 à 5% 1973-82. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 5.9524%.

C'est en juin 1961 que la corporation avait fait sa transaction antérieure sur le marché des obligations. Elle avait vendu alors \$43,000 de titres à 5 1/2% séries en dix ans, au prix de 99.14. Le coût moyen net de la finance avait été de 5.4281%.

Le village de Ste-Rosalie, comté de Beauce, a vendu à Desjardins, Coeur Inc., une émission de \$150,000 d'obligations échéant en série en 15 ans, au prix de 98.37. L'émission comprend \$11,000 de titres à 5% 1968-72 et \$139,000 à 5 1/2% 1973-77. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 6.6516%.

C'est en juin 1961 que la corporation avait fait sa transaction antérieure sur le marché des obligations. Elle avait vendu alors \$32,000 de titres à 5 1/2% séries en quinze ans, au prix de 97.612. Le coût moyen net de la finance avait été de 5.3909%.

Le village de Naudville, comté de Lac-St-Jean, a vendu à la Société de Placements Lee, une émission de \$23,000 d'obligations échéant en série en dix ans, au prix de 96.96. L'émission comprend \$9,000 de titres à 5 1/2% 1963-71 et \$14,000 à 5 1/2% 1972. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 6.9993%.

C'est en juin 1961 que la corporation avait fait sa transaction antérieure sur le marché des obligations. Elle avait vendu alors \$32,000 de titres à 5 1/2% séries en quinze ans, au prix de 97.612. Le coût moyen net de la finance avait été de 5.3909%.

Le village de Ste-Rosalie, comté de Beauce, a vendu à Desjardins, Coeur Inc., une émission de \$150,000 d'obligations échéant en série en 15 ans, au prix de 98.37. L'émission comprend \$11,000 de titres à 5% 1968-72 et \$139,000 à 5 1/2% 1973-77. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 6.6516%.

C'est en juin 1961 que la corporation avait fait sa transaction antérieure sur le marché des obligations. Elle avait vendu alors \$32,000 de titres à 5 1/2% séries en quinze ans, au prix de 97.612. Le coût moyen net de la finance avait été de 5.3909%.

Le village de Naudville, comté de Lac-St-Jean, a vendu à la Société de Placements Lee, une émission de \$23,000 d'obligations échéant en série en dix ans, au prix de 96.96. L'émission comprend \$9,000 de titres à 5 1/2% 1963-71 et \$14,000 à 5 1/2% 1972. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 6.9993%.

C'est en juin 1961 que la corporation avait fait sa transaction antérieure sur le marché des obligations. Elle avait vendu alors \$32,000 de titres à 5 1/2% séries en quinze ans, au prix de 97.612. Le coût moyen net de la finance avait été de 5.3909%.

Le village de Ste-Rosalie, comté de Beauce, a vendu à Desjardins, Coeur Inc., une émission de \$150,000 d'obligations échéant en série en 15 ans, au prix de 98.37. L'émission comprend \$11,000 de titres à 5% 1968-72 et \$139,000 à 5 1/2% 1973-77. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 6.6516%.

C'est en juin 1961 que la corporation avait fait sa transaction antérieure sur le marché des obligations. Elle avait vendu alors \$32,000 de titres à 5 1/2% séries en quinze ans, au prix de 97.612. Le coût moyen net de la finance avait été de 5.3909%.

Le village de Naudville, comté de Lac-St-Jean, a vendu à la Société de Placements Lee, une émission de \$23,000 d'obligations échéant en série en dix ans, au prix de 96.96. L'émission comprend \$9,000 de titres à 5 1/2% 1963-71 et \$14,000 à 5 1/2% 1972. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 6.9993%.

C'est en juin 1961 que la corporation avait fait sa transaction antérieure sur le marché des obligations. Elle avait vendu alors \$32,000 de titres à 5 1/2% séries en quinze ans, au prix de 97.612. Le coût moyen net de la finance avait été de 5.3909%.

Le village de Ste-Rosalie, comté de Beauce, a vendu à Desjardins, Coeur Inc., une émission de \$150,000 d'obligations échéant en série en 15 ans, au prix de 98.37. L'émission comprend \$11,000 de titres à 5% 1968-72 et \$139,000 à 5 1/2% 1973-77. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 6.6516%.

C'est en juin 1961 que la corporation avait fait sa transaction antérieure sur le marché des obligations. Elle avait vendu alors \$32,000 de titres à 5 1/2% séries en quinze ans, au prix de 97.612. Le coût moyen net de la finance avait été de 5.3909%.

Le village de Naudville, comté de Lac-St-Jean, a vendu à la Société de Placements Lee, une émission de \$23,000 d'obligations échéant en série en dix ans, au prix de 96.96. L'émission comprend \$9,000 de titres à 5 1/2% 1963-71 et \$14,000 à 5 1/2% 1972. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 6.9993%.

C'est en juin 1961 que la corporation avait fait sa transaction antérieure sur le marché des obligations. Elle avait vendu alors \$32,000 de titres à 5 1/2% séries en quinze ans, au prix de 97.612. Le coût moyen net de la finance avait été de 5.3909%.

Le village de Ste-Rosalie, comté de Beauce, a vendu à Desjardins, Coeur Inc., une émission de \$150,000 d'obligations échéant en série en 15 ans, au prix de 98.37. L'émission comprend \$11,000 de titres à 5% 1968-72 et \$139,000 à 5 1/2% 1973-77. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 6.6516%.

C'est en juin 1961 que la corporation avait fait sa transaction antérieure sur le marché des obligations. Elle avait vendu alors \$32,000 de titres à 5 1/2% séries en quinze ans, au prix de 97.612. Le coût moyen net de la finance avait été de 5.3909%.

Le village de Naudville, comté de Lac-St-Jean, a vendu à la Société de Placements Lee, une émission de \$23,000 d'obligations échéant en série en dix ans, au prix de 96.96. L'émission comprend \$9,000 de titres à 5 1/2% 1963-71 et \$14,000 à 5 1/2% 1972. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 6.9993%.

C'est en juin 1961 que la corporation avait fait sa transaction antérieure sur le marché des obligations. Elle avait vendu alors \$32,000 de titres à 5 1/2% séries en quinze ans, au prix de 97.612. Le coût moyen net de la finance avait été de 5.3909%.

Le village de Ste-Rosalie, comté de Beauce, a vendu à Desjardins, Coeur Inc., une émission de \$150,000 d'obligations échéant en série en 15 ans, au prix de 98.37. L'émission comprend \$11,000 de titres à 5% 1968-72 et \$139,000 à 5 1/2% 1973-77. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 6.6516%.

Achats et Ventes

OBLIGATIONS et ACTIONS

Advertisement for Grenier Ruel & Cie Inc. with contact information and a list of services.

Large advertisement for Bell Canada Telephone Company, including financial details and a list of agents.

Dividendes déclarés

Table listing dividend payments for various companies like American Growth Fund Ltd., Autofab Ltd., Canadian Pacific Railway Co., etc.

COURS DES TITRES A REVENU FIXE

Table listing fixed income securities such as bonds and preferred shares with their respective prices and yields.

Arvida devra rédiger à nouveau le bill de modification de sa charte

par Claude Tessier

La cité d'Arvida devra revenir devant le comité des bills privés de l'Assemblée législative avec une nouvelle rédaction de son projet de loi modifiant sa charte.

D'ici là, la cité devra régler le problème de l'annexion d'une partie du territoire de la paroisse de Chicoutimi à la cité d'Arvida.

permission de diviser leur ville en cinq quartiers et de tenir des élections pour le choix d'un maire et de cinq échevins à partir du premier lundi juridique de 1964.

Cependant, le comité des bills privés de l'Assemblée législative a demandé aux autorités municipales de trouver des noms de quartiers plus heureux que "quartier numéro 1" ou encore "quartier numéro deux".

Le comité a refusé au con-

seil le pouvoir de nommer par résolution le gerant selon son bon plaisir. "Vous voulez faire du gerant un commis", a dit M. Jean Lesage. Le bill prévoit toutefois la nomination d'un assistant-gerant. Actuellement, le gerant est nommé pour deux ans.

Parmi les autres demandes refusées, on note celle de l'établissement d'un couvre-toit à neuf heures pour les moins de 16 ans, demande jugée d'une autre époque et drastique, une demande d'emprunt de \$150,000 pour la confection d'un rôle scientifique et une demande de pension après 15 ans de terme au maire et aux échevins. Sur ces deux points, le premier ministre a dit que ces demandes feraient l'objet d'une loi générale pour toutes les cités et villes, demandés qui sont présentement à l'étude.

Au sujet de la carte d'identité, le comité a refusé la ville au texte de la loi de Montréal. Le premier ministre a laissé entendre que la demande d'Arvida tel que rédigée avait pas grandes chances de succès. Le texte oblige toutes les personnes désirant se prévaloir d'un droit en vertu d'une loi provinciale ou d'une loi fé-

derale d'être porteur d'une carte d'identité.

Le problème de l'annexion d'une partie de la paroisse de Chicoutimi et du rang St-Mathias à la cité d'Arvida a été longuement discuté.

Au fond de la question se trouve l'obligation de la cité d'Arvida de conformer les annexes, trois ans après l'annexion du territoire, au règlement de zonage et de construction de la cité, règlement que l'on dit très sévère.

M. Jean Lesage a dit que la cité d'Arvida ne peut corriger une situation déplorable sans violer les droits acquis des citoyens susceptibles d'annexion, à moins de les indemniser. Il a suggéré d'obtenir des propriétaires concernés une renonciation et de revenir devant le comité des bills privés.

L'ancien ministre des Affaires municipales, M. Paul Dorais, a dit que la cité d'Arvida devait accepter les conséquences de l'annexion et de procéder graduellement, dans le territoire annexé, à l'adaptation du territoire au règlement de zonage. Graduellement les choses vont s'améliorer.

Le député de Chicoutimi, M. Antonio Talbot, a dit qu'il faudrait obtenir des propriétaires intéressés qu'ils acceptent de se conformer au règlement de zonage quand ils seront annexés. On ne peut leur imposer des dépenses de \$1,000 à leurs propriétés, à l'occasion de l'annexion, que si les intéressés y consentent.

L'annexion intéresse une cinquantaine de propriétaires. La paroisse de Chicoutimi et la cité d'Arvida ont déjà fait des ententes au sujet de l'annexion de ce territoire. Le maire A. Lapointe de la paroisse, a dit que l'annexion devenait nécessaire pour plusieurs raisons, entre autres parce que la paroisse ne peut fournir au territoire les services publics demandés (égouts et aqueducs) à cause de la topographie.

L'AVIATION CUISINIERS QUALIFIES

Centre de recrutement de l'Aviation Royale du Canada

180, Est Grande Allée, Québec

QUEBECAIR OFFRE D'EMPLOI

COMPTABLE : Diplôme universitaire, expérience en vérification, de 25 à 32 ans.

SURVEILLANT DE PERSONNEL : Diplôme universitaire, de préférence avec expérience, de 24 à 30 ans.

ÉCRIRE A : **QUEBECAIR**
Service du Personnel
RIMOUSKI

Contracteurs ! LOCATION DE GRUES MOBILES

5 GRUES de 20 à 40 TONNES

Grues Mobiles Inc. 572-7961 572-2824

Plombiers et Electriciens

ASSEMBLEE POUR LES MEMBRES DE LA FRATERNITE

MERCREDI SOIR, 13 JUIN A 8h.

Au Secrétariat - 155 Boul. Charest-Est.

"VOTE DE GREVE SERA PRIS"

Les Tranches Kraft Old English sont maintenant faites de fromage cheddar blanc longuement mûri!

Voire épicerie a du nouveau à vous offrir... les Tranches Kraft Old English de fromage cheddar blanc... longuement affiné pour un saveur vive et robuste! Goûtez-les, elles sont présentées en paquets Twin-Pak économiques de 16 tranches. Une bonne source alimentaire de protéines!

ECONOMY TWIN-PAK 16 SLICES KRAFT Old English SHARP SLICES FROMAGE CHEDDAR FONDU

Horoscope par Francesco Waldner

MERCREDI 13 JUIN

BELIER (du 21 mars au 19 avril) — C'est en expliquant vos idées et vos projets à vos amis qu'ils pourront être capables de vous conseiller et de l'aider. Soyez courtois envers les gens influents. Mécontentement entre les amoureux.

TAUREAU (du 20 avril au 20 mai) — Il se pourrait que les choses tournent comme vous le désirez et vous deviendrez irritable. Essayez d'être plus diplomatique dans vos conversations. Faites attention à votre santé.

GEMEAUX (du 21 mai au 21 juin) — Vos chartes sont bonnes et saines. Vous trouverez des solutions faciles à votre travail. Attention à votre santé. Vous serez chanceux en amour avec les gens nés sous les signes de la Balance et des Poissons.

CANCER (du 22 juin au 22 juillet) — Vous vous sentirez moins à l'aise et somme toute pas très bien. Ne faites pas trop. Vous serez chanceux en amour.

LION (du 23 juillet au 22 août) — Quelques nouvelles vous mettront les nerfs à fleur de peau, mais tout finira par s'arranger. Essayez de ne pas trop vous fatiguer, de vous défendre et de vous reposer. Occupez-vous de correspondance.

VIERGE (du 23 août au 22 septembre) — Bonne journée pour les affaires personnelles, mais vous risquez d'être troublé par les affaires. Attention de ne pas trop vous fatiguer. Vous serez chanceux en amour. Traitez avec des gens nés sous les signes du Cancer et de la Balance.

BALANCE (du 23 septembre au 23 octobre) — Vous serez surpris par les choses se font meilleures que vous ne vous y attendez. Excellente journée pour traiter de vos affaires et voir des amis. Ne prenez pas de chances en ce qui concerne les affaires familiales.

SCORPION (du 24 octobre au 22 novembre) — Ne vous fatiguez pas trop et tout ne marche pas à votre goût. Du changement est annoncé pour très bientôt. L'amour vous sourit. Ne discutez pas avec des gens nés sous le signe du Cancer.

SAGITTAIRE (du 23 novembre au 21 décembre) — Legère déception avec votre patronage. Ne vous occupez pas trop de ces petites choses, qui se régleront d'elles-mêmes. La journée sera occupée.

CAPRICORNE (du 22 décembre au 19 janvier) — Vous serez pris de tous les côtés à la fois, mais tout se passera bien. Les finances seront à jour mieux et au travail tout ira bien. Quelques malentendus avec une personne aimée.

VERSEAU (du 20 janvier au 18 février) — Votre forme physique sera excellente. Vous serez entreprenant. Toutes vos affaires progressent. Veillez à ce qu'elles continuent en ce sens. La lune favorisera les contacts, les voyages et la correspondance.

POISSONS (du 19 février au 20 mars) — Les perspectives sont bonnes même si vous devez vous sentir fatigué. Heureux moments pour les amoureux. Attention aux accidents si vous prenez le volant.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE QUEBEC
No 263-83
DANS LA COUR DU MAGISTRAT
No 91
DANS LA COUR SUPERIEURE
COMMISSION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL DE QUEBEC

MAJELLA PAQUET défendeur
vs
MAJELLA PAQUET demandeur

AVIS LEGAL
AVIS PUBLIC en par le présent donne que les biens meubles et effets de la défenderesse saisis en vertu de la loi de la Cour du Magistrat seront vendus par ENCAN PUBLIC le 22 juin 1962 à 10 heures de l'après-midi, à 528 St-Cyrille ouest, Québec, 13 juin 1962.

JEAN BELLAVANCE H.C.S.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE QUEBEC
No 262-507
COUR DU MAGISTRAT
No 252-341
COUR DU MAGISTRAT
RECTOR FOURNIER

VICTOR ANGERS défendeur
vs
MME VVE FRANK GLOBE demandeur

AVIS LEGAL
AVIS PUBLIC en par le présent donne que les biens meubles et effets saisis en vertu de la Cour du Magistrat seront vendus par ENCAN PUBLIC le 23 juin 1962 à 10 heures de l'après-midi, à 714 du Roi-Est, Québec, 13 juin 1962.

RAY LARRIE H.C.S.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE QUEBEC
No 255-18
COUR DU MAGISTRAT
DR ROGER GAUVIN

J. RANGER défendeur
vs
MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DE LA VOIRIE demandeur

AVIS LEGAL
AVIS PUBLIC en par le présent donne que les biens meubles et effets saisis en vertu de la Cour du Magistrat seront vendus par ENCAN PUBLIC le 23 juin 1962 à 10 heures de l'après-midi, à 287 d'Alfred, Québec, 13 juin 1962.

RAY LARRIE H.C.S.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE QUEBEC
No 253-18
COUR DU MAGISTRAT
DR ROGER GAUVIN

ANDRÉ DRAPEAU défendeur
vs
MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DE LA VOIRIE demandeur

AVIS LEGAL
AVIS PUBLIC en par le présent donne que les biens meubles et effets saisis en vertu de la Cour du Magistrat seront vendus par ENCAN PUBLIC le 23 juin 1962 à 10 heures de l'après-midi, à 445 Arago-Ouest, Québec, 13 juin 1962.

RAY LARRIE H.C.S.

JEUNES GENS DE 16 ANS APPRENEZ UN METIER QUI PLAÎT ET PAIE

L'Armée canadienne vous offre la chance de vous préparer un bel avenir. Vous pouvez:

- APPRENDRE UN METIER
- POURSUIVRE VOS ETUDES
- PRÉPARER UNE CARRIERE MILITAIRE
- TOUCHER UN SALAIRE TOUT EN ETUDIANT

L'engagement débute le 15 avril pour se continuer jusqu'à 3 août à la fin des vacances. Les demandes seront étudiées dans l'ordre de leur réception. Vous devez avoir complété votre 16^e anniversaire le 15 avril 1962. Vous devez avoir atteint votre 16^e anniversaire le jour de l'engagement et satisfaire aux exigences de l'Armée.

TELEPHONEZ OU ADRESSEZ-VOUS A L'OFFICIER RECRUTEUR DE L'ARMEE DE VOTRE LOCALITE. OU POSTEZ LE COUPON CI-DESSOUS.

CENTRE DE RECRUTEMENT DE L'ARMEE
1048, rue St-Jean
Québec, P.Q.
Tel.: 523-9335

S.V.P. m'adresser votre brochure gratuite "Vers un avenir brillant".

Nom _____
Adresse _____
Ville _____ Prov. _____ Tel. _____
Votre date de naissance _____

Grâce à des modifications à la loi générale des cités et villes

La cité d'Arvida pourra obtenir satisfaction

Par Claude TESSIER

En refusant hier deux demandes de la cité d'Arvida qui voulaient modifier sa charte, le premier ministre, M. Jean Lesage a déclaré que ces demandes seraient satisfaites par des modifications qui seront apportées à la loi générale des cités et villes.

La loi générale prévoit l'exception d'un référendum pour l'annexion d'un territoire à une cité ou ville. La cité d'Arvida demandait le pouvoir d'emprunter \$150,000 pour la confection d'un rôle scientifique d'évaluation. M. Lesage a dit que la loi ne permet pas de telles demandes.

Le premier ministre a également laissé entendre que le gouvernement étudiait, l'an prochain, une loi sur les municipalités qui pourraient être accordées à ceux qui ont rempli le geste de faire un référendum pendant un certain nombre d'années.

La cité d'Arvida voudrait également une permission au maire de nommer le maire ou le premier échevin pendant 15 ans ou plus. La demande a été refusée par le comité des bills privés.

L'Association des propriétaires d'Arvida s'est opposée à la demande de la cité.

Le sous-ministre Hébert-A. Gauvin, Inc. P.

A LOUER

STATION DE SERVICE

- Gros Chiffre d'affaires
- Compagnie majeure
- Assistance fournie

TEL.: 683-0847 après 8h. p.m.
TEL.: 683-4408 de 9h. à 10h. A.M.

CITÉ DE QUÉBEC

Le PANEL REVALEUR D'UNE LONGUE STATION WAGON A QUATRE PORTES...
AVIS PUBLIC en par le présent donne que les biens meubles et effets saisis en vertu de la Cour du Magistrat seront vendus par ENCAN PUBLIC le 23 juin 1962 à 10 heures de l'après-midi, à 410 de la rue St-Joseph, Québec, 13 juin 1962.

MAGASIN DEMANDÉ
SUR LA RUE ST-JOSEPH

Chaussées Yellow-Carter est à la recherche d'un local dans quartier Jacques-Cartier entre Caron et Dorchester. Espace minimum: 22 x 80 pc. avec cave. Libre le plus tôt possible. Pour plus de détail écrire à:

BOITE K, STATION E, MONTREAL

La cité de Québec

Achat d'une "girafe"?

Par Ernest Fontaine

Par un vote de quatre à un, le comité administratif a accepté l'achat d'un nouveau camion pour le département des incendies.

Il s'agit d'une "girafe" de marque Snorkel, modèle 65 pds, dont le prix est de \$53,265. En l'occurrence, le nom de "girafe" donne à ce camion une utilisation que l'on peut en faire; en effet, c'est tout simplement un camion portant un long bras à bout duquel se trouve une plate-forme, le tout pouvant se mouvoir de haut en bas et de gauche à droite. De plus, sous cette plate-forme, il y a huit jets qui peuvent facilement mouler le foyer d'un incendie alors que les pompiers se trouvent juste au-dessus.

Cet achat éventuel a donné lieu à un débat au comité administratif hier après-midi. M. Gaston Flobert, échevin de St-Sauveur-Ouest et membre du comité de la Régie du feu, a déclaré entre autres qu'il est grandement temps que la ville remplace "les camions à incendie qui datent des années 20 et qui sont toujours détectés". Pour sa part, l'échevin Damase Blais a souligné à ses collègues que si la cité de Québec est bien équipée pour lutter contre les incendies, elle paierait moins cher pour les assurances.

RESULTATS LA JOURNEE MEME ANNONCES CLASSEES Une petite annonce publiée dans des annonces classées

L'EVENEMENT le matin produira des résultats le jour de sa publication

Signalé à 525-5133

La Presse Canadienne a le droit exclusif de reproduction de toutes les nouvelles de la Presse Canadienne de la Presse Associée et de l'Agence Reuter, et de leur utilisation dans les éditions de la Presse Canadienne et de l'Agence Reuter.

L'EVENEMENT-JOURNAL

TEL: 525-5133

TARIF AU COMPTANT

- 1 line à 120 caractères de 5 mois 25 Cents minimum
2 line consécutives à 1 ligne complète 55 Cents
3 line consécutives à 1 ligne complète 80 Cents
4 line consécutives à 1 ligne complète 105 Cents

ABONNEMENT

Le tarif de l'abonnement à l'Evenement-Journal est de 1200 par an, payé d'avance. Les abonnements sont encaissés par mandat postal.

ARGENT A PRETER

PRETS consentis promptement sur la base de la Prudence. Prêts de 500 à 1000 \$.

SOCIÉTÉ D'ENTREPRISE DE CREDIT INC.

Institution de Prêts
• Primes et deuxième hypothèques
• Evénement au cas échéant ou au frais d'inscription

AUTOMOBILES A VENDRE

CHEVROLET 55 Buick 4 cyl. 1958
CHEVROLET 1958 4 cyl. 1958
CHEVROLET 1958 4 cyl. 1958

MEILLEURES VALEURS A PLUS BAS PRIX

Albert BARRE Autos et Camions

Le centre de l'auto et camion à Québec
1095 CANARDIERE 529-3355

VOUS AUREZ L'AGREMENT

La garantie d'une voiture neuve et d'acheter une voiture usagée de qualité.

CHEZ UNIVERSAL Auto

777, 1ère Avenue 529-3113

BONNES DEMANDES

JEUNE FILLE célibataire, 22 ans, cherche un mari.

CHALET A LOUER

12 filles célibataires, 22 ans, cherche un mari.

CHALET A VENDRE

LAC BEAUPORT, chalet moderne, 4 chambres, 2 salles de bain.

ECOLES

INSTITUT TECHNIQUE AVIRON

Soit à direction de Techniciens Professionnels. Adresser votre demande à l'Institut.

CHAMBRES A LOUER

ST-ROCH chambre meublée, 1200 \$ par mois.

COMMERCES A VENDRE

LAVERNE des métiers à tricoter, 4000 \$.

DIVERS A VENDRE

VOUS REVEZ DE BELLE MUSIQUE? Achetez des maintenant un appareil haute-fidélité.

CAISSE DE PRETS BNE LA BANQUE DE NOUVELLE-ECOSSE

Prêts consentis promptement sur la base de la Prudence.

FEMMES, FILLES DEMANDEES

AVON, la plus grande compagnie de cosmétiques au monde.

HOMMES DEMANDES

COURS d'investigation par correspondance.

INSTITUTEURS - INSTITUTRICES

COMMISSION SCOLAIRE Ville St-Marc, Beauport.

LOGEMENTS - APPARTEMENTS A LOUER

ST-SACHEMENT 4 chambres, 2 salles de bain.

LE CHANTILLY

AVENUE LAFITTE, Beauport, Québec.

LE DEAUVILLE

AVENUE LAFITTE, Beauport, Québec.

ROUTE DU VALLON

AVENUE LAFITTE, Beauport, Québec.

LE LAURIER

AVENUE LAFITTE, Beauport, Québec.

MAGASINS A LOUER

GROUX, Beauport, Québec.

MAISONS A VENDRE

ST-ROCH, Beauport, Québec.

MAISONS A VENDRE

ST-THOMAS D'AQUIN, Beauport, Québec.

MEDECINS CHIRURGIENS

DR CHARLES RINFRET, Beauport, Québec.

OCCASIONS D'AFFAIRES

Dolly Dimple Inc. DEMANDE DES ENTREPRENEURS

Pour costumes de soirée et pantalons de 25 dollars pour enfants.

TERRAINS A VENDRE

2 grands terrains A VENDRE A BEAUPORT PRETS A BATIR

Mlle M. Rodrigue

Mlle Rodrigue, enfant de Louise Rodrigue et Yvonne Emond.

TRANSPORT

Michael & Simard INC. 441 RUE ARAGO - QUEBEC

SERVICE DE CRANES

MOBILES

NOUVEAU MODELE 150 MORRIS

PORTES D'ALUMINIUM 1 1/2 POUCE D'EPaisseur

MORRIS FABRIQUE UNE LIGNE COMPLETE DE PORTES A PARTIR DE \$59.50 COMPLETE

GRATIS! A l'occasion de notre 100e anniversaire.

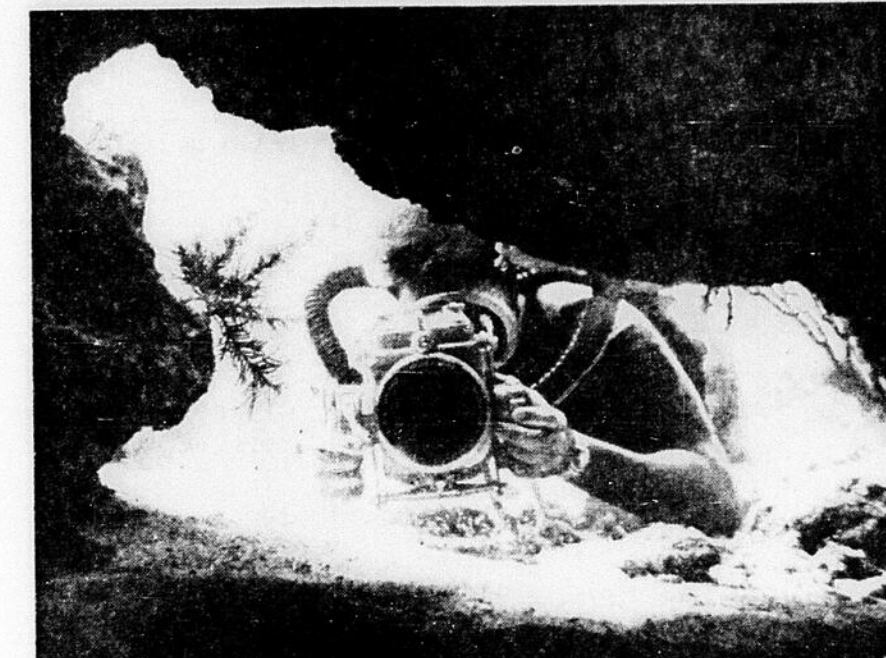
Démonstration à domicile GRATUITE JOUR ET SOIR

Tel.: 522-5763

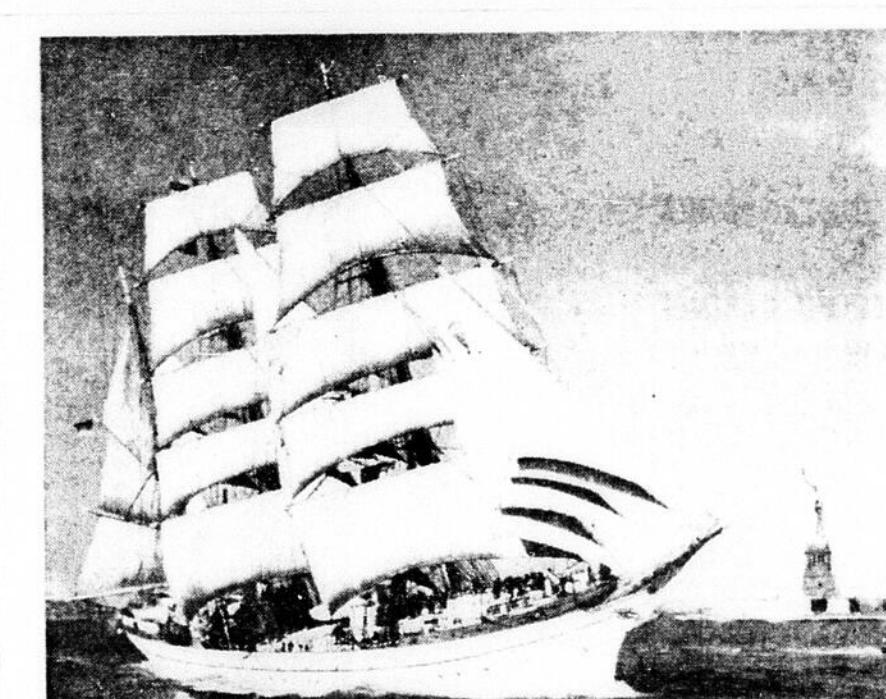
W. MORRIS ET FILS LIMITEE 419 ST-ANSELME - QUEBEC



DIRECTION UNIQUE? Non, un autre truc de la camera alors que des avions a reaction de la base Blue Angels opèrent de la caméra alors que des avions



UN GEOLOGISTE, LE DR M. M. BALL, braque sa camera sur des formations afin de découvrir des gisements pétroliers. Ses recherches se concentrent sur les eaux de Floride.



LE TROIS-MATS "GORCH FOCK" se dandine paresseusement devant la statue de la Liberté, à New York. Le navire, qui sert à l'entraînement de marins de l'Allemagne fédérale, arrivait directement de Kiel.

M. J.-N. Bayeur DÉCÈS

M. J.-N. Bayeur, époux de Eva Aubrey, est décédé le 12 juin 1962, à Québec, à l'âge de 53 ans.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants, garçons et belles-filles: M. et Mme Courard Bayeur, Fernande Rene de Courard, M. et Mme Maurice Bayeur, Gisèle Marquès, M. et Mme Yves Bayeur, Jeanette Lavoie, M. et Mme René Bayeur, Lucille Courard, M. et Mme Léopold Farjard, Rita Bayeur, M. et Mme Alphonse Aulaire, Gabrielle Bayeur, M. et Mme Jean-Pierre Bernier, Marielle Bayeur, M. et Mme Paul-Emile Talbot, Beatrix Bayeur, ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, M. Albert Bayeur, Mme P. Hazelton, M. et Mme Crosby Aubrey, M. et Mme Gaston Aubrey.

La dépouille mortelle est exposée à la résidence funéraire Arthur Cloutier et Fils, 46, boulevard St-Cyrille et les funérailles auront lieu vendredi, en l'église de Notre-Dame-de-Québec, à 10 heures.

Le service de la messe mortuaire sera célébré à 10 heures, en l'église de Notre-Dame-de-Québec, à 10 heures.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures, en l'église de Notre-Dame-de-Québec.

Le service de la messe mortuaire sera célébré à 10 heures, en l'église de Notre-Dame-de-Québec, à 10 heures.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures, en l'église de Notre-Dame-de-Québec.

Le service de la messe mortuaire sera célébré à 10 heures, en l'église de Notre-Dame-de-Québec, à 10 heures.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures, en l'église de Notre-Dame-de-Québec.

Le service de la messe mortuaire sera célébré à 10 heures, en l'église de Notre-Dame-de-Québec, à 10 heures.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures, en l'église de Notre-Dame-de-Québec.

Le service de la messe mortuaire sera célébré à 10 heures, en l'église de Notre-Dame-de-Québec, à 10 heures.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures, en l'église de Notre-Dame-de-Québec.

Le service de la messe mortuaire sera célébré à 10 heures, en l'église de Notre-Dame-de-Québec, à 10 heures.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures, en l'église de Notre-Dame-de-Québec.

Le service de la messe mortuaire sera célébré à 10 heures, en l'église de Notre-Dame-de-Québec, à 10 heures.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures, en l'église de Notre-Dame-de-Québec.

Le service de la messe mortuaire sera célébré à 10 heures, en l'église de Notre-Dame-de-Québec, à 10 heures.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures, en l'église de Notre-Dame-de-Québec.

Le service de la messe mortuaire sera célébré à 10 heures, en l'église de Notre-Dame-de-Québec, à 10 heures.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures, en l'église de Notre-Dame-de-Québec.

Le service de la messe mortuaire sera célébré à 10 heures, en l'église de Notre-Dame-de-Québec, à 10 heures.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures, en l'église de Notre-Dame-de-Québec.

Le service de la messe mortuaire sera célébré à 10 heures, en l'église de Notre-Dame-de-Québec, à 10 heures.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures, en l'église de Notre-Dame-de-Québec.

Le service de la messe mortuaire sera célébré à 10 heures, en l'église de Notre-Dame-de-Québec, à 10 heures.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures, en l'église de Notre-Dame-de-Québec.

Le service de la messe mortuaire sera célébré à 10 heures, en l'église de Notre-Dame-de-Québec, à 10 heures.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures, en l'église de Notre-Dame-de-Québec.

Le service de la messe mortuaire sera célébré à 10 heures, en l'église de Notre-Dame-de-Québec, à 10 heures.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures, en l'église de Notre-Dame-de-Québec.

L'augmentation de la taxe sur l'huile diesel

Pertes de \$600,000

HONORABLE JACQUES FLYNN



QUEBEC-SUD CHOISIRA COMME PORTE-PAROLE A OTTAWA UN HOMME D'UNE COMPETENCE RECONNUE

Jacques FLYNN

Par HENRI DUTHÉ.
L'augmentation de la taxe sur l'huile diesel utilisée par les lourds camions fera payer aux propriétaires de ces voitures une partie des dommages causés à nos routes par les charges transportées dans les camions et sur les fardiers. Et cette augmentation causera une perte au gouvernement si on songe que la province de

CENTRE MEDICAL DU VERRE DE CONTACT
Suite 480, Edifice Grande-Allée, 480 Est, Grande-Allée, Québec, strictement sur rendez-vous.
Tel.: 523-1471

TERRE DE REMPLISSAGE A DONNER
Charger dans vos camions, s'adresser à: M. Raymond Gudin, 1001, rue de la Paix, Québec.

GERANT DEMANDE
Pour magasin d'accessoires électriques et meubles, ayant expérience dans les achats et la vente. Donnez qualifications et expérience. Toute application sera gardée confidentielle. Ecrire: Dept. 3470 Le Soleil.

HOMME D'ENTREPOT DEMANDE
On demande un homme d'entrepôt pour la réception et l'expédition des meubles et accessoires électriques. Qualifications et expérience requises. Ecrire à Dept. 3471 Le Soleil.

Québec perdra environ \$300,000 par année par l'abolition de la taxe dite de millage jusqu'ici chargée aux propriétaires d'autobus et de camions, et \$300,000 par le fait que les plaques d'immatriculation suivront le propriétaire et non plus la voiture, comme c'était l'usage jusqu'ici.

C'est ce qui ressort de la discussion qui a eu lieu hier soir à l'Assemblée Législative, lors de l'étude des résolutions relatives au bill 52 qui augmente de 5% par gallon la taxe sur le carburant diesel. Le projet de loi fut voté en deuxième lecture par 40 à 22, et la troisième lecture aura lieu plus tard.

Le premier ministre, M. Jean Lesage, a déclaré que la province de Québec se trouve

desormais sur le même pied que la province d'Ontario, et qu'elle taxe moins que certaines autres provinces le carburant diesel et l'essence. Au Nouveau-Brunswick, par exemple, la taxe sur l'huile diesel est de 23 cents le gallon.

Dans le cours du débat, M. Paul Dozois, député de St-Jacques (UN), a reproché au gouvernement de n'avoir pas songé à exempter les municipalités, propriétaires de systèmes de transport en commun et les commissions scolaires, de cette taxe. M. Lesage a répondu que les municipalités seront compensées par l'abolition de la taxe sur le millage.

Le premier ministre a révélé que Québec est la seule province à dépenser plus

qu'elle ne reçoit pour sa voirie. En fait, c'est \$50 millions par année de plus qu'elle ne reçoit des usagers de la route.

Le chef de l'opposition a déclaré que ce sont les petits camionneurs qui vont payer cette taxe et que plusieurs se sont plaints à lui. M. Lesage a répondu que les protestations les plus nombreuses sont venues des grosses compagnies comme Caspe Copper, Cartier Mining et Iron Ore.

Ces sociétés, a dit le premier ministre, ont des camions de 40 et 60 tonnes pour transporter le minerai de cuivre et de fer. M. Lesage a ajouté que les petits camionneurs utilisent l'essence comme carburant et que leurs dépenses ne sont pas augmentées par cette loi.

Lesage fait du socialisme en matière d'hôpitaux (Johnson)

Accusant le gouvernement de pratiquer le socialisme dans le domaine des hôpitaux, le chef de l'opposition a critiqué l'appui de son argumentation sur l'intrusion du gouvernement dans ce domaine.

M. Johnson a reconnu au cours du débat le droit de regard du gouvernement dans le domaine de la santé publique à cause des sommes considérables qui, provenant des contribuables, y sont investies.

Le Dr J.A. Coulombe, directeur de l'administration hospitalière, a déclaré que le projet de loi des hôpitaux n'est pas amendé. On verra nommer des amis politiques des candidats battus.

M. Lesage, le principe de la loi n'a rien à voir avec tout cela.

M. Johnson a reconnu au cours du débat le droit de regard du gouvernement dans le domaine de la santé publique à cause des sommes considérables qui, provenant des contribuables, y sont investies.

ETES-VOUS NOTRE HOMME?
Nous recherchons représentants agressifs pour la vente de maisons domiciliaires. Expérience dans ce domaine utile mais non indispensable. Possibilité de salaire de \$7,000.00 à \$8,000.00. Bénéfices sociaux et nombreux autres avantages.
S'adresser à:
ROBAR CONSTRUCTION INC.
M. Lévesque ou M. Tweedell — Tel.: 633-1941

L'AIDE AUX COLONS
La Société de Colonisation du diocèse de Québec et La Société St-Jean-Baptiste de Québec
AU SERVICE DE NOS "BATISSEURS DE PAYS" DEPUIS 25 ANS
En tout temps de l'année, nous nous cherchons avec reconnaissance ce dont vous voudrez bien disposer en faveur de CEUX de nos frères et protégés qui ont besoin de notre aide.
MEUBLES, LINGERIE, ARTICLES DE MENAGE, USTENSILES, ETC., ETC.
Appelx Tel.: 523-3145

M. LAMONTAGNE N'A JAMAIS ASSISTE AUX SEANCES DU CABINET

M. Lamontagne n'a jamais assisté aux réunions du cabinet, a dit M. Lesage en parlant, hier, contre une affirmation du chef de l'opposition sur le sujet. Quant à M. Pearson, son opposition à la loi n'est que le non d'un homme qui n'a rien à dire sur le premier ministre. M. Lesage a dit que le premier ministre n'a jamais empêché, dit-il, de voir un libéral, Pearson, en un lieu et personne ne l'empêchera de recevoir chez lui au 2120, chemin du Canada, qui sera le prochain premier ministre du Canada.

Engagement des candidats libéraux du district de Québec



La décision du BGR de ne pas accorder le seul permis disponible de télévision à des intérêts privés, ne dissipe aucunement les craintes justifiées qui entretiennent la population de Québec et des comtés environnants.

La retentissante démission de MM. Hudon et Forsey nous permet de croire que l'avant-dernier décide de refuser ce permis au réseau d'Etat pour l'accorder à des intérêts privés, mais que, devant la clameur publique, on a hésité à le faire avant le 15 juin, pour des motifs évidents.

Le fait d'avoir accordé le permis au groupe Laroche Lemelin apparaît donc comme une mauvaise affaire de fil blanc. Quelle garantie avons-nous en effet qu'une seule partie de la part du même groupe, ou de tout autre groupe, ne sera pas faite et cette fois accordée définitivement par le BGR? Aucune. Tout au contraire.

Quelle attribution imminente de ce permis au réseau d'Etat convaincra les Québécois que le BGR agit sagement et à l'avantage des intérêts supérieurs de la population?

Au nom de tous les candidats libéraux de la région de Québec, je reitere l'engagement solennel que nous avons pris samedi soir dernier avec l'approbation chaleureuse de milliers de Québécois. Nous doterons Québec, après le 15 juin, d'un poste de télévision d'Etat.

Jean-Charles Cantin
JEAN-CHARLES CANTIN
CANDIDAT LIBERAL
POUR LE COMTE DE QUEBEC-SUD

M. POLLACK LEE
rue St-Joseph, Québec

LA CIE PAQUET LEE
rue St-Joseph, Québec

LE SYNDICAT DE QUEBEC
rue St-Joseph, Québec
LES TABAGIES JOS. COTE
Québec
GASTON LEVESQUE
122 Ave. Plante, Québec-Ouest

J.-A. ASSELIN & FILS
476 De Maisenod, Québec

RELANGER LACHANCE ENR.
2213 Boul. des Chutes, Courville

BIZIER CARON
801 rue St-Joseph Est, Québec
LANDRY JACOT
764 rue St-Joseph Est, Québec
LE SPECIALISTE DU STYLO
415 Dorchester Sud, Québec

PEOPLES CREDIT JEWELLERS LTD.
324 rue St-Joseph Est, Québec
QUEBEC JEWELLERS INC.
491 rue St-Joseph Est, Québec
PHARMACIES BRUNET
rue St-Joseph Est, Québec

Dommages par le feu à la glacière, Poulin, à Giffard

La glacière Poulin, située sur la rue Poulin, à Giffard, près des voies du CNR, a été lourdement endommagée par le feu, lundi soir. Le toit de cette vaste construction a été incendié à la grandeur. Le mur de l'extrémité sud est en partie

consumé. L'incendie a éclaté dans un petit entrepôt qui s'élevait contre ce mur. On soupçonne une explosion. Cet entrepôt a été rasé. Tout ce qu'il contenait de l'équipement servant à découper la glace

l'hiver, a été chauffé à blanc. Les pompiers de Giffard ont reçu le concours de ceux de Beauport. Ils sont demeurés sur place jusqu'à hier midi. L'aérien avait été lancé peu avant 10 h. lundi soir.

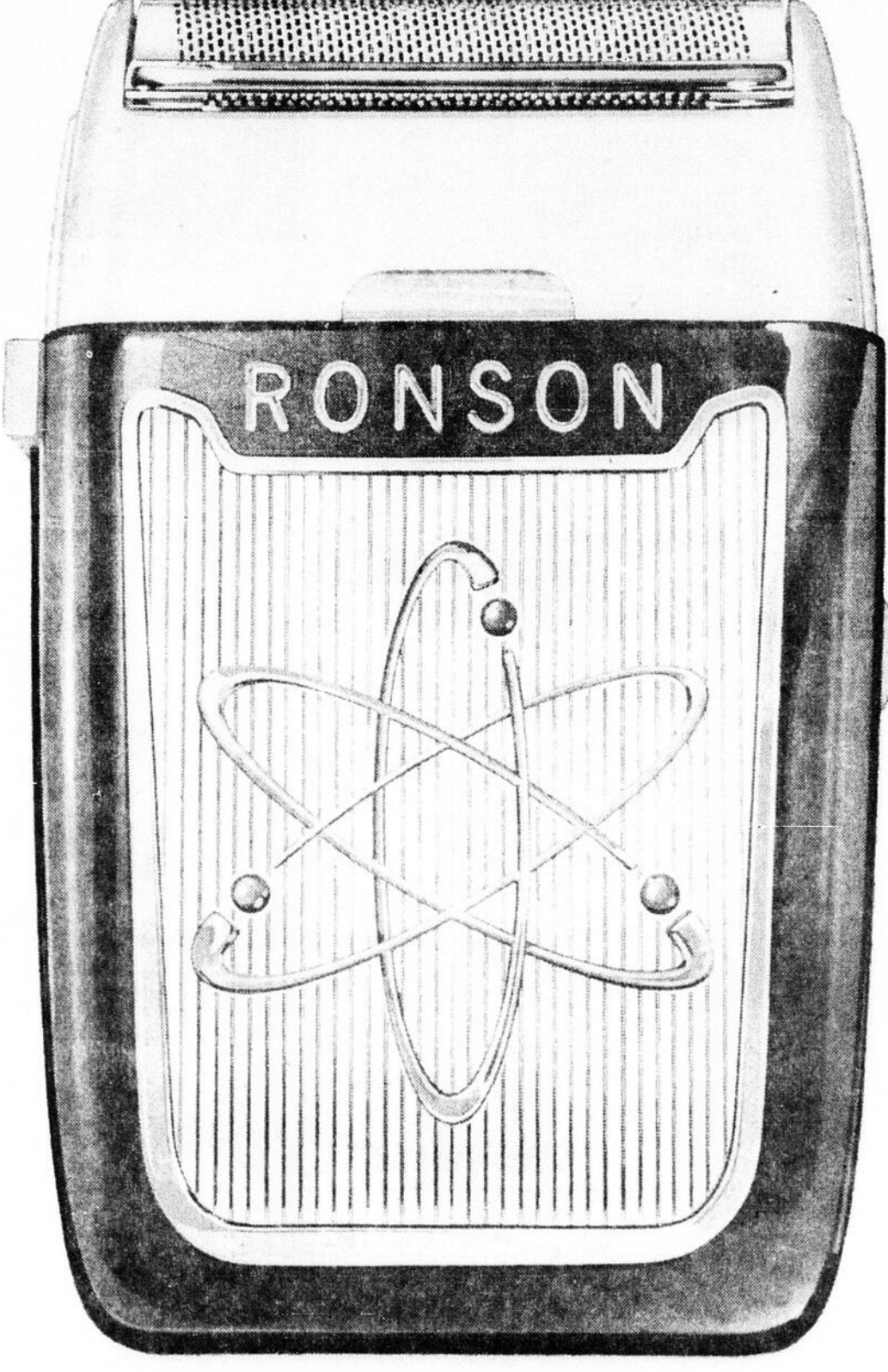
Ce soir à la TV
5h.40 à 5h.50 p.m.

LA VERITE SUR LE CREDIT SOCIAL

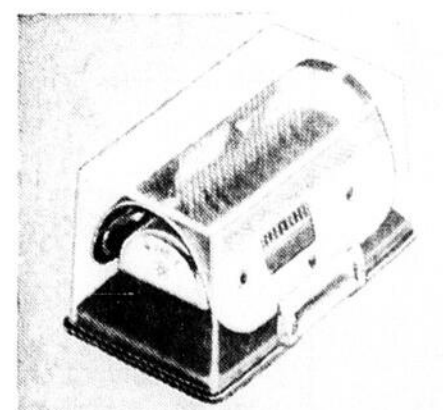
EN ALBERTA
par Me ANDRE DESCHENES

- Vice-président de l'Association Canadienne-française de l'Alberta
- Ancien président de la Commission des Ecoles Catholiques d'Edmonton
- Président de la Société Radio-Edmonton Ltée qui opère le poste français C.H.F.A.
- Ancien député d'Etat des Chevaliers de Colomb pour la province d'Alberta
- Ancien bâtonnier du Barreau d'Edmonton

Organisation Libérale Fédérale



Avez-vous entendu?...



Caractéristique supplémentaire: Le CFL Mark II Ronson présente ce nécessaire à changement rapide. Fourni au complet avec écran de rasage et tête coupante prodige à lames multiples.



Norme internationale d'excellence
Ronson Products of Canada Limited, Rexdale (Toronto), Ontario

M. POLLACK LEE
rue St-Joseph, Québec

LA CIE PAQUET LEE
rue St-Joseph, Québec

LE SYNDICAT DE QUEBEC
rue St-Joseph, Québec
LES TABAGIES JOS. COTE
Québec
GASTON LEVESQUE
122 Ave. Plante, Québec-Ouest

J.-A. ASSELIN & FILS
476 De Maisenod, Québec

RELANGER LACHANCE ENR.
2213 Boul. des Chutes, Courville

BIZIER CARON
801 rue St-Joseph Est, Québec
LANDRY JACOT
764 rue St-Joseph Est, Québec
LE SPECIALISTE DU STYLO
415 Dorchester Sud, Québec

PEOPLES CREDIT JEWELLERS LTD.
324 rue St-Joseph Est, Québec
QUEBEC JEWELLERS INC.
491 rue St-Joseph Est, Québec
PHARMACIES BRUNET
rue St-Joseph Est, Québec



Faites l'égoïste! Ne prêtez pas votre CFL Mark II à votre épouse. Offrez-lui un Lady Ronson Superbe. Contourlette spéciale pour raser les jambes de près. Trimmer exclusif n'irrite pas la région sensible des aisselles. Prix de liste suggéré \$19.50